

## Marina Ferrari à l'écoute des territoires

La ministre chargée de l'Économie du Tourisme a choisi Troyes et le congrès d'ADN Tourisme pour sa deuxième visite officielle. *Page 13*

## 10 M€ d'investissements pour Leclerc Saint-Brice



Paul Pageau, le dirigeant de l'hypermarché de l'agglomération rémoise a engagé des travaux de modernisation pour répondre à de nouvelles attentes sociétales et environnementales. *Page 5*

## Les Tribunaux Judiciaires renforcent leurs effectifs

Quatre magistrats font leur arrivée au TJ de Reims tandis que neuf magistrats rejoignent celui de Charleville-Mézières. *Page 8*

## Jany Gofflot se branche dans les Ardennes

La société belge Jany Gofflot Photovoltaïque s'installe à Charleville-Mézières pour tenter de conquérir le Grand Est. *Page 10*

## Portrait

L'Aubois Pierre-Marie Bocard. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

# L'Université confirme son attractivité

L'URCA comptait 27 690 étudiants lors de l'année universitaire 2023-2024. Fin septembre (le décompte n'étant pas tout à fait définitif), ils sont 28 110 inscrits pour la rentrée 2024-2025, dont 10,6 % d'étudiants internationaux (soit environ 3 000, nombre également en légère hausse). Cela représente une augmentation de 1,4 % qui, si elle semble modeste, n'en satisfait pas moins Christophe Clément, le président de l'URCA, qui voit ainsi s'accroître de nouveaux les effectifs après la stagnation observée ces derniers temps. Cela témoigne d'un regain d'attractivité de l'Université qui, par rapport aux années précédentes, « a enregistré 2 000 candidatures supplémentaires dans Parcoursup et 7 000 de plus dans MonMaster », souligne Christophe Clément.

Sans doute le pourcentage de 95 % des étudiants diplômés trouvant un emploi dans les premiers mois suivant la fin de leurs études n'est-il pas étranger à cet intérêt. Tout comme l'offre de formation 2024-2028 de l'URCA, dûment accréditée par le ministère de tutelle, qui compte 153 diplômes, dont 20 nouvelles formations.

Page 3



L'Université de Reims Champagne-Ardenne a enregistré 2 000 candidatures supplémentaires dans Parcoursup et 7 000 de plus dans MonMaster par rapport aux années précédentes.

## L'écotaxe et les trains en vedettes de la Commission Permanente

Les séances plénières de la Commission Permanente affectent, avec une certaine capillarité, les budgets votés en amont par le Conseil Régional, du plus petit au plus gros financement, du particulier au général, de l'entreprise à la collectivité territoriale. Cependant, la séance de septembre n'a pas dérogé à la règle. Les mobilités, avec 15% des rapports, ont dominé les débats. Encore une fois, place à la Commission Transports, Déplacements et Infrastructures généralement prolifique (41 rapports pour cette session de septembre) avec la mise à deux fois deux voies des routes nationales 4 et 44, concernant en grande partie le département de la Marne.

En matière ferroviaire, la Commission Permanente du Conseil Régional prend acte d'un engagement de 27,5 M€ pour le remplacement en urgence de rails et de traverses sur la ligne Epinal-Molsheim qui devrait être de nouveau opérationnelle cet automne. La Région participe aussi, avec près de 6 M€, à la construction d'un nouveau bâtiment (4 500 m<sup>2</sup>) du CEBB, Centre Européen de Biotechnologie de Bazancourt, en remplacement de l'actuelle structure. Au hasard des 273 rapports examinés, pour un total de près de 130 M€ attribués, figure, entre autres, le Plan Ambition Eleveurs.

Page 12

EN COUVERTURE  
POUR ÊTRE VU

RÉSERVEZ CET ESPACE



03 26 08 38 30



### MICROLINO AVEC ET SANS PERMIS !

auto bernard by groupe Bernard

MICROLINO Reims  
Parc Millésime, 51370 Thillois - 03 26 05 05 99

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer



## Le CA en volume du commerce de détail



## Augmentation du CA des magasins d'habillement

Entre 2019 et 2023, le chiffre d'affaires en volume du commerce de détail des magasins d'habillement ou de chaussures augmente légèrement (+0,7%) mais nettement moins que celui de l'ensemble du commerce de détail (+7,8%). La crise sanitaire a fortement affecté ce secteur. La concurrence des spécialistes de la vente en ligne et des magasins d'articles de sport, le succès de nouveaux grands acteurs de la vente directe depuis l'étranger et l'intérêt pour la seconde main entre particuliers pourraient expliquer ce décrochage. La période récente est marquée par une forte baisse du nombre de magasins (17,9% pour l'habillement et 26,4% pour la chaussure entre 2014 et 2021) et un redressement de la rentabilité économique en sortie de crise sanitaire. (INSEE)

## la production dans les services



## Production quasi stable dans les services en juillet

En juillet 2024, la production dans les services est quasi stable (+0,1%) après une nette baisse en juin (1,8%). En juillet 2024, la production rebondit nettement dans les transports et l'entreposage (+4,4%), portée par la nette accélération dans les transports par eau (+23,8%). La production rebondit plus modérément dans les activités de services administratifs et de soutien (+0,9%) et dans l'hébergement-restauration (+0,4%). Au contraire, elle baisse nettement dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (1,8%), ainsi que dans les arts, spectacles et activités récréatives (2,9%) et, plus modérément, dans les activités immobilières (0,3%). Enfin elle est quasi stable dans l'information-communication (0,1%). (INSEE)

## Le volume des ventes dans le commerce de gros



## Baisse du volume de ventes dans le commerce de gros

En juillet 2024, le volume des ventes dans le commerce de gros hors automobiles et motocycles poursuit sa baisse sur un mois (0,6% après 0,8% en juin), du fait notamment du recul des ventes de produits agricoles bruts et animaux vivants (7,8%) et des biens domestiques (1,5%). Le volume des ventes poursuit aussi sa baisse en juillet 2024 dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (0,4%). Le volume des ventes recule de nouveau dans les magasins spécialisés (0,9%), tout comme dans le commerce hors magasin (0,9%). Au contraire, il rebondit dans les magasins non spécialisés (+0,6%). Au sein des magasins spécialisés, les ventes sont en baisse dans presque tous les sous-secteurs, et notamment les carburants (1,9%). (INSEE)

baromètre

## L'AMF10 et la Banque des Territoires au service des petites communes



Signature de la convention avec Mathieu Orsi, secrétaire général de la Préfecture, François Baroin, président de l'AMF10 et Magali Debate, directrice régionale de la Banque des Territoires.

Rénovation des bâtiments publics, transformation d'usage, gestion de l'eau, transition écologique et énergétique... La section auboise des Maires de France (AMF10) et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat d'un an pour accompagner et conseiller les communes sur leurs investissements. « C'est une nouvelle brique au service des communes. C'est un devoir de l'État que d'accompagner les collectivités dans leurs projets », se réjouit le secrétaire général de la Préfecture de l'Aube. Les compétences et le regard expert de la Banque des Territoires s'avèrent essentiels pour actionner les bons leviers de financement.

« Cette convention est l'aboutissement concret d'une vision partagée de comment aider nos territoires

en dehors des métropoles ». Plus de 35% des Français vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants. Dans l'Aube, l'AMF10 compte 442 communes adhérentes. « Seules trois villes dépassent les 10 000 habitants, le reste redescend très vite à une addition de petites communes qui ont les mêmes obligations que les autres vis-à-vis de leurs administrés, les mêmes devoirs d'entretien et d'investissement du patrimoine et la même vision de restituer l'argent du contribuable », souligne son président, François Baroin.

## SUBVENTION ET VISIBILITÉ

L'accord entre la Banque des Territoires et l'AMF10 porte sur l'accompagnement des communes pour la mise en œuvre de leurs projets lors

de réunions et d'ateliers thématiques de présentation des dispositifs disponibles. La banque accordant également une subvention de 3 000 euros pour les activités de l'AMF10. En contrepartie, l'AMF10 assurera de la visibilité à la Banque des Territoires, notamment lors de sa convention annuelle et des événements qu'elle organise. Une communication au service de l'information des collectivités avec une première action de présentation de réalisation au moment de la signature du partenariat à la résidence senior Ovélia. Une résidence intégrée dans le projet de requalification urbaine du quartier de la gare de Troyes.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Ils bougent



## FRANCK LEROY DÉMISSIONNE DE SON POSTE DE PREMIER ADJOINT D'EPERNAY

Président de la Région Grand Est et Président d'Epervain Agglo, Franck Leroy a annoncé sa démission de son poste de premier adjoint de la Ville d'Epervain. Nommé président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) avant l'été, il s'était engagé à se libérer d'un mandat lors de son audition devant les parlementaires chargés d'étudier sa candidature. Maire d'Epervain pendant 23 ans (2000-2023), Franck Leroy, 61 ans, avait démissionné de son poste de premier magistrat en janvier 2023 lors de son élection à la présidence de la Région Grand Est.

Pour rappel, l'AFIT est un établissement public dont la mission est de participer au financement des projets d'infrastructures de transports et de mobilités. Son budget annuel est de 4,5Mds€. L'agence contribue à la stabilité des engagements pluriannuels de l'État pour le développement des grands projets structurants, la modernisation des infrastructures de transports et leur régénération.

## RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Hausse des effectifs : l'URCA confirme son attractivité

**Université.** Si la hausse des effectifs reste légère (+1,4 %), elle n'en est pas moins réelle et témoigne de l'attractivité de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Christophe Clément, président de l'URCA, dresse le bilan de la rentrée universitaire 2024-2025.

L'URCA comptait 27 690 étudiants lors de l'année universitaire 2023-2024. En cette fin septembre (le décompte n'étant pas tout à fait définitif), ils sont 28 110 inscrits pour la rentrée 2024-2025\* - dont 10,6 % d'étudiants internationaux (soit environ 3 000, nombre également en légère hausse). Cela représente une augmentation de 1,4 % qui, si elle semble modeste, n'en satisfait pas moins Christophe Clément, le président de l'URCA, qui voit ainsi s'accroître de nouveaux les effectifs après la stagnation observée ces derniers temps. Cela témoigne d'un regain d'attractivité de l'URCA qui, par rapport aux années précédentes, « a enregistré 2 000 candidatures supplémentaires dans Parcoursup et 7 000 de plus dans MonMaster », souligne Christophe Clément.

Sans doute le pourcentage de 95 % des étudiants diplômés trouvant un emploi dans les premiers mois suivant la fin de leurs études n'est-il pas étranger à cet intérêt. « Nous sommes en liens avec les différentes filières professionnelles, à l'écoute de leurs attentes, et nous nous adaptons en conséquence afin que nos formations répondent aux besoins du marché du travail », explique le président.

## UNE VASTE OFFRE DE FORMATIONS

À ce titre, l'offre de formation



De gauche à droite : Karelle Mascret (directrice de cabinet), Anaël Beutin (vice-président), Cécile Schneider (vice-présidente), Christophe Clément (président de l'URCA), Vincent Vuiblet (1<sup>er</sup> vice-président), Emmanuelle Leclercq (vice-présidente) et Dominique Roux (vice-présidente).

2024-2028 de l'URCA, dûment accréditée par le ministère de tutelle, compte 153 diplômes, dont 20 nouvelles formations, notamment en licences, licences professionnelles et masters. « Cette offre vise à consolider le rôle de proximité de l'URCA, notamment grâce à une meilleure compréhension de l'intitulé des diplômes : un master Droit de l'environnement ou une licence professionnelle Gestion du patrimoine bâti, c'est explicite ! » Il s'agit bien, pour les élus de l'URCA, de garantir l'excellence académique, la réussite des étu-

diants et leur insertion professionnelle, via des parcours diversifiés et stimulants. C'est aussi la raison pour laquelle l'université développe l'alternance, particulièrement dans ses masters, qui apparaît comme un des moyens les plus efficaces d'insertion professionnelle. Il y avait, l'an passé, 8 % d'étudiants en alternance au sein de l'URCA.

En matière de formation, il faut également noter 30 heures (obligatoires !) dispensées à tous les étudiants de deuxième année de licence sur le thème de la « Tran-

sition écologique pour un développement soutenable » qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'URCA. Il faut savoir, par exemple, que l'évaluation des déplacements automobiles des étudiants représente 42 % des émissions de gaz à effet de serre de l'URCA, et qu'à la demande du ministère l'URCA doit réduire de 20 % ses émissions de GES d'ici 2026. On comprend qu'un peu d'information sur le sujet s'impose (au bénéfice du covoiturage, peut-être).

## ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

L'URCA s'engage aussi dans l'accompagnement des étudiants, pour un bien-être et un épanouissement constitutifs de leur réussite. La lutte contre la précarité est un axe central de cette stratégie. Elle se matérialise par :

- la hausse du soutien à l'AGORAé, l'épicerie sociale étudiante et ses plus de 2 000 bénéficiaires, qui se voit allouer 25 000 € supplémentaires (pour un montant total de 75 000 €) ;

- une convention avec le Secours Populaire (c'est une première à l'URCA) permettant, selon critères sociaux, la distribution de paniers solidaires sur les campus rémois Moulin de la Housse et Croix Rouge - selon possibilités, l'opération pourrait être étendue à d'autres sites ;

- un dispositif de prêt d'ordinateurs (achat de 200 nouveaux ordinateurs portables pour compléter le pool de 1 000 ordinateurs disponibles au prêt), pour un montant de 131 000 € ;

- une aide spécifique aux apprentis pour l'achat de matériel informatique (500 € par étudiants), ainsi que 65 prises en charge de 500 € pour passer le permis de conduire ;

- la gratuité des activités sportives (suppression des frais liés aux activités du SUAPS,

pour un montant de 40 000 €).

Par ailleurs, une formation obligatoire de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles (1 heure, pour tous les étudiants de première année) est mise en œuvre à l'occasion de cette rentrée universitaire.

## BUDGET STABLE, CHARGES EN HAUSSE

Enfin, sur le plan budgétaire, faire plus avec... pas davantage est le « devoir surveillé » qui s'impose à l'URCA. En effet, si le budget de 240 M€ reste stable, il doit cependant prendre en compte certains coûts supplémentaires comme celui de l'électricité (le budget consommation en ce domaine passant de 3 à 11 M€!) ou encore l'augmentation des traitements des personnels administratifs et enseignants\*\* (environ 3 M€) que l'Etat n'a pas compensé pour les universités.

JACQUES RIVIÈRE

\*A l'échelle du territoire de l'URCA, les effectifs étudiants se répartissent comme suit : Reims, 83 % ; Troyes, 11 % ; Charleville-Mézières, 3 % ; Châlons-en-Champagne, 2 % ; Chaumont, 1 %.

\*\*L'URCA compte 2 500 agents (dont 850 enseignants-chercheurs).

Le salon viti-vinicole régional

# VITIVINI

Unique et convivial !

15.16.17.18

OCTOBRE 2024 au Millésium d'Epernay

Mardi : 9h > 19h

Mercredi : 9h > 19h + SOIRÉE JUSQU'À 21h

Jeudi : 9h > 21h + SOIRÉE JUSQU'À MINUIT

Vendredi 9h > 17h

www.salonvitivini.fr

**Entreprise.** Dans le cadre d'un partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Banque de France, cette dernière a accueilli dans ses locaux rémois des artisans champardennais pour les accompagner dans leur autonomie financière.

# Une journée de formation financière pour les artisans

Non, l'« EDUCFI » n'est pas un gros mot, au contraire. Dans son développement, l'acronyme désigne cette 'éducation économique, budgétaire et financière' qui doit permettre à tout entrepreneur (on n'ose dire, plus largement, à tout un chacun) de mieux gérer son argent (constituer son épargne, maîtriser son endettement, envisager ses investissements, prévenir ses difficultés, etc.) pour mieux gérer ses affaires. On sait qu'en France, hélas, ces notions pourtant essentielles ne sont pas les mieux appréhendées.

C'est pourquoi la Banque de France et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat France ont signé l'an dernier un partenariat destiné à accompagner les entrepreneurs et les artisans en matière de formation financière (ce partenariat s'inscrivant dans le programme national « EDUCFI » que développe la Banque de France).



De gauche à droite : Dominique Hautem (président Capeb Marne), Etienne Le Du (président du Tribunal de Commerce de Reims), Georges Bell (vice-président CMA Grand Est), Axelle Delpy (greffière TC Reims), Louis Retornaz (directeur Marne Banque de France), Isabelle Bourdon (directrice économique CMA Grand Est), Alan Piat (directeur Aube Banque de France).

## EXERCICES PRATIQUES ET JEU DE SOCIÉTÉ

À l'échelle champardennaise, et à l'initiative de Georges Bell (vice-président de la CMA Grand Est) et Alan Piat (directeur départemental de la Banque de France de l'Aube), la première mise en œuvre concrète de ce partenariat a eu lieu à Reims, ou une quarantaine de participants ont pu échanger avec les représentants de la Banque de France, pour constater notamment que l'Institution n'est pas seulement le gendarme que l'on imagine mais qu'elle est aussi, à travers ses missions, au service des entrepreneurs pour les aider à répondre aux enjeux et défis économiques (aux difficultés économiques aussi, parfois) qui sont les leurs. D'ailleurs, des «exercices pratiques » - dans une ambiance conviviale - leur étaient proposés sur ce thème par le biais du jeu de plateau « #Aventure Entrepreneur » conçu par la Banque de France.

De même, une intervention d'Etienne Le Du, président du Tribunal de Commerce de Reims, et d'Axelle Delpy, greffière de ce même tribunal, mettait en avant, là encore, l'aide préventive que la juridiction consulaire est en mesure d'apporter lorsque des difficultés financières se font jour.

In fine, comme le soulignait Louis Retornaz, directeur départemental de la Banque de France de la Marne, hôte du jour, il s'agissait, au-delà d'une approche dans la compréhension des sujets financiers, « de mieux se connaître entre institutions et professionnels, et de savoir que nous avons besoin les uns des autres. » Et, peut-être plus encore que de maîtriser parfaitement les arcanes financiers, de savoir, pour les professionnels, vers qui se tourner, à qui faire appel, où trouver le conseil nécessaire lorsque le besoin s'en fait sentir...

JR

**Environnement.** La deuxième foire agricole de France est aussi l'une des plus engagées en matière de tri et de traitement des déchets.

## La Foire de Châlons valorise ses déchets avec la Mission Locale



Les jeunes de la Green team ont sensibilisé les exposants au tri et au recyclage.

Avec plus de 200 000 visiteurs, 765 exposants, ses dizaines de restaurants, ses concerts et ses nombreuses manifestations en tous genres (dont 220 conférences), la Foire de Châlons génère inévitablement des déchets, beaucoup de déchets. Verre, papiers, cartons, plastiques, cendres de rôtisseries...

« Nous avons voulu faire un

travail vertueux à la fois pour éviter le gaspillage et pour protéger l'environnement », souligne Bruno Forget. Le Commissaire général de la Foire a mis en place une « Green team » en partenariat avec la Mission Locale de Châlons. « Nous avons travaillé sur l'identification des flux de déchets avec les équipes de la Foire et les prestataires, souligne Jérôme Mât, dirigeant

du cabinet RSE 26000. Il y a plusieurs gros producteurs de déchets. La restauration en fait partie, avec les cartons, les emballages, le verre, les bouchons et les cendres issues des braseros. Puis nous avons identifié les zones de tri et nous nous sommes posés la question de savoir comment récupérer les déchets ».

Grâce à l'équipe d'une quinzaine de jeunes mis à disposition par la Mission Locale châlonnaise, la collecte a pu être effectuée directement sur les stands des exposants, chaque jour dès 7h du matin. Des jeunes qui ont également effectué de la sensibilisation auprès des commerçants. Et les résultats ont été probants. « Nous avons isolé 15,4 tonnes de verres, 6,6 tonnes de cartons, 520 kg de plastiques », précise Jérôme Mât. Des déchets qui sont ensuite valorisés ou recyclés, tandis que les cendres ont été données à un agriculteur. La démarche a permis de réduire les volumes de déchets envoyés dans les ordures ménagères. Ceux-ci s'élevaient à 178 tonnes en 2023, 135

tonnes d'ordures ménagères ont en revanche été récoltées cette année, soit un différentiel de 43 tonnes valorisées. Outre l'intérêt pour la planète, il s'agit aussi d'une économie pour les organisateurs de la Foire. « Le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 189 euros alors que le recyclage de la tonne de verre coûte 20 euros », note Jérôme Mât. Quant aux cartons, ils sont même revendus à hauteur de 40 euros la tonne. Le bilan de l'opération satisfait Bruno Forget qui rappelle que la Foire est le seul événement de cette ampleur en France à avoir engagé cette démarche vertueuse. « Nous avons franchi une étape, nous sommes passés de l'intention à l'action et les commerçants ont pris conscience de la nécessité de s'impliquer dans le tri, mais nous avons encore des progrès à faire », concède le Commissaire général, amateur de nouveaux challenges et déjà tourné vers la prochaine édition.

B.B.

## Gastronomie

« Meilleure carte de Champagnes et Vins effervescents au Monde 2024 » pour Le Domaine Les Crayères



Pour la quatrième année consécutive, le Domaine Les Crayères (Reims) s'est vu décerner le prestigieux titre de Meilleure carte de Champagnes et Vins effervescents par The World of Fine Wine. Cette distinction, reconnue à l'échelle internationale, récompense le travail passionné de l'équipe de sommellerie dirigée par Nicolas Grelier. Le Domaine abrite une collection exceptionnelle de Champagnes, avec pas moins de 50 maisons représentées, 641 références et 5 761 flacons soigneusement sélectionnés. La richesse de cette carte est également nourrie par 91 vigneron champenois, qui y apportent 543 références et 4 991 bouteilles supplémentaires. Au total, ce sont plus de 1 000 références d'effervescents et près de 10 000 bouteilles qui reposent dans les caves du domaine, prêtes à être servies avec soin.

Le prix décerné par The World of Fine Wine vient également saluer l'alchimie entre le Chef Christophe Moret et Nicolas Grelier, dont la collaboration sublime chaque accord mets et vins avec une précision remarquable. Outre la richesse de sa cave, le Domaine propose à ses convives une expérience unique, offrant 16 Champagnes à la coupe et près de 50 vins au verre.

Ces crus d'exception sont conservés dans une cave de vieillissement insolite, véritable sanctuaire où chaque bouteille sommeille selon un protocole rigoureux, révélant au fil du temps les nuances les plus subtiles de son caractère, attendant d'être servis à leur juste maturité.

**En bref**

**Commerce.** L'hypermarché de Reims-Saint-Brice est l'un des plus importants de la région avec un chiffre d'affaires de 210 M€ dont 50 M€ réalisés rien que sur les produits frais.

# Un investissement de 10 M€ pour Leclerc Reims Saint-Brice



Adhérent Leclerc, Paul Pageau investit à la fois dans la modernisation de son magasin et dans son engagement sociétal et environnemental.

Parce qu'il est inenvisageable de fermer un hypermarché aux clients pendant des mois pour cause de travaux, c'est toute une organisation qui se met en marche. C'est le cas dans les allées de l'hypermarché Leclerc Reims-Saint-Brice

depuis le lancement des travaux entrepris par Paul Pageau en janvier 2024. Un programme de 10 M€ destiné à la rénovation complète de la partie produits frais de son magasin. « Il s'agit pour nous d'un investissement d'avenir pour un magasin qui

tient bien la route », souligne le Pdg. « Nous sommes parmi les leaders sur les produits frais, nous nous situons dans le top 15 Leclerc au niveau national ». Une position que le chef d'entreprise rémois compte bien conserver en investissant dans son hypermarché. « Nous changeons toute la chaîne de froid, tous les réseaux, l'électricité, les arrivées et les évacuations d'eau, le carrelage... sans oublier le mobilier. Cela représente pas moins de 239 meubles froid », précise Paul Pageau.

Une modernisation complète qui va permettre de rajeunir le magasin tout en assurant des économies d'énergie de grande ampleur. « On estime à 60% les économies d'énergie sur le froid », avance le dirigeant qui a vu sa facture en électricité s'élever à plus d'un million d'euros en 2023. S'il avait pris la décision de lancer ses travaux bien avant la flambée des cours de l'énergie - les premiers plans ont été dessinés en 2017 ! -, les deux dernières années n'ont fait que le conforter dans son choix.

Impliqué dans l'association des Dirigeants Responsables de la Marne, il est également sensibilisé aux démarches environnementales,

qu'il souhaite appliquer dans son entreprise : nouvelles technologies en matière de production de froid, avec des gaz plus neutres, centrales négatives fonctionnant au CO2 et donc moins énergivores... les engagements en matière de RSE guident la démarche globale de Paul Pageau dans tous ses projets.

## OBJECTIF : AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Ce dernier a d'ailleurs engagé un projet Cap30, pour lequel il a missionné l'entreprise Initial Expertise. « En 2030, l'objectif est d'être autonome à 100% en électricité, en eau et en gaz, ainsi qu'en matière de gestion des déchets », souligne celui qui a été l'un des premiers à acquérir un déshydrateur en 2022, pour réduire sa quantité de déchets dont les substrats sont épanchés par un viticulteur local. « Nous sommes déjà en veille perpétuelle sur toutes les énergies et les solutions qui pourront se présenter. C'est un peu un vœu pieu mais nous voulons nous donner les moyens d'y arriver ».

Une démarche déjà bien engagée dans le cadre de ses travaux, avec des économies de consommations

d'énergie enclenchées grâce à des réglages de l'éclairage en dehors de la réception du public, à des projets d'installation de containers de méthanisation, mais aussi à la future installation de panneaux photovoltaïques sur des ombrières installées sur les parkings.

Mais les travaux sont aussi l'occasion pour Paul Pageau de réaménager son hypermarché et d'installer des nouveautés. « Nous allons développer des marchés et des métiers que nous n'avions pas jusqu'à présent : pizzas, pâtisseries, nouvelles caves de maturation... Nous développons aussi le fait maison ». Pour y parvenir, il a engagé des recrutements et un plan de formation de ses collaborateurs, qui sont actuellement une centaine dans ses rayons produits frais (sur les 600 salariés que compte l'entreprise, Drive compris). Des rayons qui restent ouverts pendant les travaux, prévus jusqu'en mars 2025, avec une suspension du chantier de mi-novembre à fin décembre afin de garantir le confort d'achat des clients pendant le rush des fêtes de fin d'année.

BENJAMIN BUSSON

## Champagne

### Bollinger obtient le renouvellement de la labellisation « Entreprise du Patrimoine Vivant »

Première Maison de Champagne à être distinguée du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » en 2012, Champagne Bollinger voit sa labellisation renouvelée. Créé en 2005 par l'Etat et délivré par le Préfet de région, le label EPV met en lumière des entreprises sachant concilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création, le patrimoine et l'avenir, le local et l'international. Dans le cadre de ce renouvellement, Bollinger a valorisé des savoir-faire qui interviennent tout au long de sa chaîne de valeur et contribuent à sa culture d'excellence :

- Pratique de méthode culturale remontant au XVII<sup>e</sup> siècle pour sa parcelle des « Vieilles Vignes Françaises » (vignes cultivées en foule et selon la méthode du provignage) ;
- Présence d'un tonnelier à demeure (unique en Champagne) qui assure l'entretien du parc de 4000 tonneaux, soit environ 400 fûts par an. Il utilise des outils

anciens (200 ans pour certains) et des gestes ancestraux ;

- Vinification sous bois des vins millésimés ;
- Vieillessement des millésimes sous bouchon de liège maintenu avec agrafe, un système traditionnel de bouchage de la bouteille permettant de préserver la richesse aromatique des vins ;
- Remuage et dégorgement manuels pour les cuvées millésimées ;
- Conservation de vins de réserve en magnums, méthode unique en Champagne permettant de garantir le goût et le style Bollinger. La Maison détient aujourd'hui une collection de 1 000 000 magnums de réserve en cave qui vieillissent sur lies 7 à 15 ans ;
- Gestion du temps long avec un temps de vieillissement supérieur au temps réglementaire fixé par l'appellation, de trois ans minimum pour Special Cuvée à 14 ans pour Bollinger R.D.

Le renouvellement de la labellisation EPV tout comme l'obtention de la certification B Corp en octobre 2023, attestent que Champagne Bollinger œuvre en faveur de pratiques garantissant l'excellence au sein de son activité, que ce soit en matière de préservation de savoir-faire uniques ou de performance sociale, environnementale et sociétale. Le label EPV est le seul label d'État décerné à une entreprise pour l'ensemble de son activité et garantissant l'excellence de ses savoir-faire.

## Champagne

### Crealis lance sa nouvelle coiffe à base de papier

Après plusieurs années de recherche et développement, Crealis dévoile sa nouvelle génération de coiffe 100% sans plastique élaborée majoritairement à partir de papier certifié FSC combiné à l'aluminium. Cette nouvelle coiffe baptisée SYMBIOSIS est utilisable à échelle industrielle et personnalisable. Elle est utilisable par des machines de mise en bouteille automatiques, décorables comme les coiffes en complexe traditionnel, application et ouverture facile. Principalement composée de papier certifié FSC (48%), combiné à de l'aluminium (44%), la coiffe assure une réduction significative de l'empreinte carbone de 30%\*, comparée à une coiffe fabriquée avec Derma75. Ce packaging innovant, qui favorise la recyclabilité des matériaux, peut être trié dans le bac papier après usage. SYMBIOSIS a obtenu la médaille de bronze aux Trophées de l'Innovation Vinitech-Sifel 2024 dans la catégorie conditionnement.

Le groupe ambitionne une production de 10 millions d'unités en France, pour ses nouvelles coiffes qui seront disponibles en France à partir d'octobre 2024.

En bref



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

## KADIMAGE & VITI VINI : UN RENDEZ-VOUS PÉTILLANT !

Découvrez nos solutions sur mesure pour vos objets et vêtements publicitaires au salon Viti Vini. PÔLE VINICOLE | STAND C5.4 | 15 > 18 OCT

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



**Entreprise.** Jeu décisif à Troyes où le champion de tennis partage ses valeurs auprès des entrepreneurs réunis par le TABC.

# Henri Leconte : « Sans leader, tu n'avances pas »

Henri Leconte, champion de tennis, partage ses hauts, ses bas, sa traversée du désert après sa défaite en finale de Roland Garros en 1988. Entre le discours de fin de match qui détruit son image et son retour adulé en 1991, après avoir gagné la coupe Davis en 1991 avec Guy Forget, l'homme s'est remis en question. Il a gagné en maturité, appris de ses erreurs et de ses succès. Invité par le club business TABC à Troyes, il a d'abord accueilli les invités sur le pas de la porte avant de faire le récit des temps forts de sa vie avec « Balles Neuves » son livre publié aux éditions Marabout. Entretien.

## Qui est Henri Leconte en 2024 ?

**Henri Leconte :** Je suis un homme serein, un homme heureux, avec des convictions, avec l'envie de partager et de transmettre. J'ai quitté une première fois le tennis en ne sachant pas communiquer avec un micro, aujourd'hui, c'est ce que je fais. C'est une belle revanche. J'interviens dans les entreprises sur la motivation et la gestion des émotions, comment les gérer ? Je suis bien placé pour le savoir avec tout ce qui m'est arrivé. Nous décidons de notre vie, nous et pas les autres. Ta vie, c'est ta vie. Avec la maturité, aujourd'hui, je me fais plaisir, parce que je suis généreux. Avant, je voulais qu'on m'aime.

## L'échec est-il un déclencheur du succès ?

H.L. : Quand on se prend le mur et qu'on analyse un échec, on grandit plus haut. On

apprend plus d'une défaite que d'une victoire, mais il faut savoir pourquoi et comment c'est arrivé. Quand tu es mal, au fond du trou, tu n'as pas d'entourage, tu es seul. Tu es aussi seul aussi parce que tu n'écoutes pas et que tu es fermé sur toi-même. Tu dois alors faire un travail sur toi pour passer cet obstacle et la force mentale te fait revenir au-dessus. On ne change pas une personne, on la fait évoluer.

## Sportif et entrepreneur, des valeurs similaires ?

H.L. : Je me suis construit autour des valeurs du sport et du respect. Tu respectes ton adversaire, ton entraîneur. Si tu commences déjà à dire « moi je, moi je », tu ne deviendras jamais un champion, tu ne réussiras jamais, tu ne vas même pas sortir de ta rue ! En entreprise, c'est pareil. Si un chef d'entreprise est mal entouré, il peut prendre des décisions qui mettent son équipe en jeu, il doit assumer. Une entreprise fonctionne, parce qu'elle est bien entourée, qu'elle a des valeurs et qu'elle a aussi l'esprit d'équipe. La volonté d'aller de l'avant et d'écouter les gens aussi. J'ai été 15 ans président à Levallois, bénévolement. J'ai mis une équipe en place. Je faisais confiance à mon directeur général, à mon directeur sportif. Partout, il faut un leader avec de vraies convictions, capable de les retransmettre et de les partager avec son staff. Sans leader, tu n'avances pas.

## Les thématiques de conférence, un reflet de la vie d'Henri Leconte ?

H.L. : Rebondir après l'échec, accepter ses



Henri Leconte, ancien numéro cinq du tennis mondial, intervient désormais sur la performance en entreprise.

erreurs, gérer ses émotions, la force du mental sont autant de thèmes que j'aborde. Être à l'écoute, c'est important aussi. Pourtant, ce n'était pas mon fort ! Chez les Leconte, on ne parlait pas. C'était « je vais bien, tout va bien ! ». Moi, ma mère ne m'a jamais dit « je t'aime ». C'était ainsi à l'époque, il ne fallait pas montrer ses émotions. C'est une erreur.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Entreprise.** Le groupe troyen et ses 80 membres ont fait leur rentrée.

# Le CJD veut toucher le territoire



L'équipe du CJD Aube.

« **L**e plus gros investissement d'un membre du CJD, c'est le temps ». Le ton est donné par la nouvelle présidente de l'équipe du CJD Troyes, secondée de Pierre Dhome, vice-président. « C'est un mandat de deux ans et ce n'est pas renouvelable », explique Jessica Martins. « Alors, on donne tout pendant deux ans. Notre thème de mandat, c'est s'inspirer pour

inspirer. Inspirer nos collaborateurs dans les entreprises, inspirer les territoires, faire rayonner nos dirigeants ».

Les formations et les plénières agendas des 80 dirigeants ou cadres d'entreprises de toutes tailles ou de collectivités vont vite se remplir. Les membres ont l'obligation de participer aux commissions mensuelles, aux plénières et de suivre les formations. Les membres tra-

vailent en mode codéveloppement autour de l'intelligence, ce qui implique proximité et confiance. Apprendre à apprendre, gestion de l'organisation, animation de réunions d'intelligence collective, développement personnel, bilan financier..., les thématiques des formations, réalisées par des membres du CJD ou par des experts reconnus, sont variées. D'autres événements ponctuent l'année comme le concours d'éloquence organisé avec l'IUT de Troyes ou des déjeuners en comité restreint avec des personnalités lors de tables ouvertes.

## INCUBATEURS DU TERRITOIRE

« Nous voulons que les entreprises soient reconnues, en tant qu'acteurs importants de l'économie du territoire. Cela signifie prendre place dans tous les échanges, avec, par exemple, Business Sud Champagne ou la Région. Nous ne sommes pas un syndicat, nous ne faisons pas de la politique. Nous voulons avoir

un rôle d'incubateur pour aider le territoire à aller plus loin dans ce qui nous semble être une économie désirable et souhaitable », explique Pierre Dhome.

Créé en 1938, le CJD compte 6 000 membres en France. Il fonctionne sur le principe de l'intelligence collective pour apporter des réponses aux dirigeants et les accompagner dans leurs mutations sociétales. La section troyenne ne cesse de grandir avec 20 nouveaux membres supplémentaires en deux ans. L'accès au CJD se fait par recrutement, présentation du mouvement et de ses valeurs auxquelles le futur membre doit adhérer. Et, comme son nom ne l'indique pas, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise accepte les membres de tous âges, seul l'accès aux mandats est réservé aux moins de 45 ans. « Ce n'est pas un club d'affaires, on travaille sur nous et nos modèles d'entreprises », poursuit Pierre Dhome. « On se doit de se former pour se transformer ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Energie

### EDF accueille plus de 650 alternants en région Grand Est pour la rentrée 2024

Pour cette rentrée 2024, le groupe EDF réaffirme son engagement en faveur de l'alternance en accueillant plus de 650 alternants en région Grand Est, dont 350 nouveaux arrivants. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique de développement des compétences du Groupe, visant à impliquer les jeunes talents dans la construction d'un avenir neutre en CO2, en accord avec la raison d'être d'EDF. Le groupe EDF accueille et forme des alternants du CAP au Bac +5, majoritairement dans les filières scientifiques et techniques. Chimie-environnement, électrotechnique, maintenance des systèmes, électricien, mécanique, génie civil, mais également cybersécurité, IT, relation client... autant de métiers porteurs de sens dans des environnements de travail innovants au service de défis sociétaux. Ces recrutements sont réalisés en favorisant la mixité et la diversité. De la même manière, EDF réaffirme son engagement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, y compris dans ses métiers techniques.

### EDF S'ENGAGE AUPRÈS DES JEUNES TALENTS

EDF est l'un des premiers employeurs d'alternants en France, avec environ 1 alternant sur 100 travaillant pour le Groupe. Cet engagement fort se traduit par une augmentation progressive du nombre d'alternants dans les années à venir, tant au sein d'EDF que chez ses partenaires industriels des différentes filières de la transition énergétique. À l'issue du contrat, EDF accompagne ses alternants dans leurs démarches pour trouver un travail. En 2023, le taux d'insertion atteignait 98%, englobant le taux d'embauche tant au sein qu'à l'extérieur du Groupe EDF, ainsi que le taux de poursuite d'études. En Grand-Est, plus de 1 600 collaboratrices et collaborateurs rejoindront le groupe EDF en 2024.

En 2024, le groupe EDF augmente ses volumes de recrutements pour répondre à ses besoins en compétences industrielles, techniques et numériques dans la durée. En région Grand Est, plus de 1 600 collaboratrices et collaborateurs rejoindront le groupe EDF : 700 nouveaux salariés en CDI, 650 alternants et 300 stagiaires. Au total, le groupe EDF embauchera 20 000 personnes en France. En région Grand Est, 150 alternants ont été embauchés en CDI à la fin de leur contrat d'apprentissage en 2024.

## Transition écologique



### La Communauté de communes des Crêtes Pré-ardennaises signe un COT 2024-2028 avec l'ADEME

La communauté de communes des Crêtes Pré-ardennaises réaffirme son ambition en faveur de la transition écologique en signant un Contrat d'Objectifs Territorial (COT) 2024-2028 en présence de Madame Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est et déléguée territoriale de l'ADEME. Doté d'une aide de l'ADEME de 350 000 € maximum sur 4 ans, ce COT va permettre à la communauté de communes de poursuivre son engagement depuis 2015 dans le label Territoire Engagé Transition Ecologique volet Climat-Air-Energie, avec un accent mis sur le développement de l'économie circulaire. Historiquement engagée dans les processus de participation citoyenne et de construction collective avec les acteurs locaux, la communauté de communes des Crêtes Pré-ardennaises renforce ses actions en faveur de la transition écologique et particulièrement en matière d'économie circulaire. Cela permettra notamment de renforcer les politiques existantes de la collectivité et leurs liens intrinsèques (Projet de Territoire, Plan Climat, Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés, Projet Alimentaire Territorial, PLU, PTRTE etc.).

**En bref**

**Social.** Rentrée pleine d'incertitudes et d'angoisse pour les 235 salariés des deux sites de Walor (Bogny-sur-Meuse et Vouziers). Les indicateurs étaient déjà au rouge depuis plusieurs mois et cette impression a été confirmée la semaine dernière à la barre du tribunal de commerce de Sedan.

# Ouverture de procédures collectives pour les deux usines ardennaises de Walor



La SAS Walor de Bogny-sur-Meuse souffre de difficultés et ses salariés craignent un redressement judiciaire.

Après avoir entendu les différentes parties le 23 septembre, le Tribunal de commerce de Sedan a ouvert une procédure de sauvegarde envers l'unité de forge et estampage de la Vallée de la Meuse (135 salariés) et de redressement judiciaire à l'égard de celle du Sud des Ardennes (90 employés) qui avait d'ailleurs effectué une déclaration de cessation de paiement.

D'abord rachetées par Walor le 22 novembre 2018 après la liquidation de la société financière des Ateliers des Janves, puis adossées à l'équipementier allemand Mutares depuis novembre 2023, les deux PME connues localement sous les noms d'Ateliers des Janves et Ardennes Machining Industries (AMI) ont vu leur situation se dégrader au fil des mois.

La faute à un contexte général compli-

qué dans l'automobile, à la vétusté des parcs machine et à un manque d'investissements qui a abouti à une perte de fiabilité auprès de la clientèle historique. Les business plans successifs mis en place par les repreneurs français et allemand ont échoué en dépit des aides de l'Etat dont ils ont bénéficié pour aller vers l'électrique. Fournisseur de bielles de poids lourds pour Volvo et de boîtiers différentiels pour les véhicules légers, le plus gros employeur de Vouziers, fondé en 1965 - et qui réalisait encore 18 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020 en employant 95 employés - apparaît, aujourd'hui, le plus menacé.

Dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible AMI se trouve en période d'observation jusqu'au 21 novembre 2024.

« On chôme une journée par semaine. Cette situation reste une incompréhension pour les salariés qui estiment avoir été mis de côté » résume Bruno Bodson, délégué syndical CFDT chez AMI.

Ancien leader français dans la fabrication de bielles de moteurs thermiques pour l'automobile, sa consœur et ex-maison mère de Bogny-sur-Meuse (\*) doit fêter ses 100 ans d'existence en 2025. Cet ancien fleuron de l'industrie ardennaise qui travaille pour PSA et Renault mais qui a perdu Scania, Hatz et Volvo - après avoir un moment sous-traité pour le fabricant américain de matériels agricoles John Deere - se retrouve en procédure de sauvegarde.

## FORGEX FAIT PARTIE DES CANDIDATS À LA REPRISE

Les effectifs des deux sites qui ont un moment compté plus de 400 personnes sont plongés dans le doute et attendent un signe fort des dirigeants du groupe germanique pour dénicher un repreneur pour l'une et l'autre entreprise et éviter un fiasco complet. Parmi les porteurs de projets figure l'entreprise Forgex, dirigée par Stéphane Lhote et basée à Monthermé. Implantée aussi à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne) en Pologne et Suède, cette entreprise employant plus de 200 personnes et appuyée sur Hugh Aiken à la tête du groupe américain X Forge, s'est officiellement positionnée en faisant une offre de reprise pour les deux SAS.

P.R.

(\*) En 2007, les Ateliers des Janves avaient acquis et sauvé de la liquidation cette ancienne branche d'APM Group devenue alors Ardennes Machining Industries (AMI).

## Agriculture

### L'État accorde un dégrèvement sur la taxe foncière des terres aux agriculteurs

La Préfète de l'Aube a acté des mesures exceptionnelles de dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans l'Aube. L'État soutient ainsi les exploitants agricoles qui accusent de mauvaises récoltes à cause de conditions climatiques extrêmes. Les taux de pertes ont permis de déterminer les taux de dégrèvement sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB). Ils s'élèvent à 30 % pour les terres arables, 40 % pour les vignes des 61 communes viticoles de la Côte des Bars et à 50 % pour les prairies de tout le département. Les dégrèvements seront prononcés automatiquement avant le 15 octobre 2024 par les services de la Direction départementale des Finances publiques de l'Aube, date limite de paiement avant l'application de la majoration de 10 %. Chaque propriétaire sera averti et les non-exploitants devront répercuter le montant dégrèvé à l'exploitant de leurs terres. Les mairies relayeront également l'information auprès des propriétaires de terres. Si la TFNB a déjà été acquittée, le trop-perçu par l'État sera automatiquement remboursé sans démarche particulière au propriétaire.

Contact : Véronique Gontier, responsable de la division pilotage et animation du conseil aux partenaires publics à la DDFIP (veronique.gontier). Séverine GUYOT, responsable du service départemental des impôts fonciers de l'Aube (severine.guyot@dgfip.finances.gouv.fr)

MBP

## Industrie

### Cibox : démarrage de la production à Revin

En ligne avec l'annonce faite lors de la publication du chiffre d'affaires semestriel du 17 juillet 2024, CIBOX lance ses premières productions de vélos à Revin. La société peut désormais réaliser l'assemblage complet, le montage des roues et la configuration de la partie électronique sur son site Ardennais provisoire, dans l'attente de la livraison du site d'ici fin 2024. La montée en puissance de ce site se fera à compter de 2025 et sur plusieurs années pour arriver à sa capacité finale de production : 150 000 vélos par an. Avec l'ouverture de son usine, CIBOX se dote de capacités de production démultipliées et compétitives pour accélérer sa conquête des marchés français et européen de la micro-mobilité électrique.

« Ce lancement est un magnifique exemple de relocalisation industrielle que nous portons depuis des mois avec énergie et enthousiasme. Cette mise en production est une première étape au service d'une ambition qui doit permettre à CIBOX de changer de dimension et de s'engager dans un nouveau cycle de développement », déclare Georges Lebre, Pdg de CIBOX.

**En bref**

## — TAXE D'APPRENTISSAGE 2024 —



**ENSEMBLE,  
FORMONS ET ACCOMPAGNONS  
VOS PROFESSIONNELS  
DE DEMAIN**



SCANNEZ-MOI  
Pour accéder à la  
plateforme "Soltéa"

Fléchez vos contributions vers notre établissement du **27 mai au 9 septembre** sur la plateforme "Soltéa"

Pour plus d'informations :

[www.univ-reims.fr/verser-la-TA](http://www.univ-reims.fr/verser-la-TA)

Courriel : [dfpa.partenariat@univ-reims.fr](mailto:dfpa.partenariat@univ-reims.fr)

Tél. : 03 26 91 89 96



**Justice.** Deux Vice-présidents, un juge d'instruction et un juge des enfants, installés pour cette rentrée, le Tribunal Judiciaire de Reims réalise le plein de ses effectifs.

# Quatre nouveaux magistrats au Tribunal Judiciaire de Reims

Quatre nouveaux magistrats arrivent au Tribunal Judiciaire de Reims : Céline Fassey, Vice-présidente chargée de l'application des peines, Pierre Jund, Vice-président au Pôle pénal, Cynthia Liger, juge des enfants et Romain Rigaut, juge d'instruction. Ces quatre arrivées viennent combler en termes d'effectif les départs d'Anne Pozzo di Borgo, désormais installée à la Cour d'Appel de Reims, de Tamara Philipps en partance vers le Tribunal de Charleville-Mézières et de Anna Marina Ojeda ayant sollicité la décharge de ses fonctions de juge des enfants.

Céline Fassey « régionale de l'Etape », selon la Présidente du Tribunal Judiciaire de Reims, est née à Saint-Dizier. Sa carrière est déjà assez fournie : Substitut du Procureur de Vesoul, Juge des enfants au Tribunal Judiciaire de Reims, Vice-procureur au parquet de Châlons-en-Champagne, parallèlement chargée d'enseignement à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Céline Fassey reprend le cabinet d'Anne Pozzo di Borgo, sous la coordination de Blandine Leroy, cheffe du Pôle application des peines.

Pierre Jund, Strasbourgeois de naissance a été assistant de justice auprès du Procureur Général de la Cour d'Appel de Poitiers, puis fait un début de carrière en Lorraine : à la Cour d'Appel de Metz, au TGI de Nancy. Il est ensuite Vice-procureur au TGI de Lyon et Vice-président chargé de l'instruction à Saint-Denis de la Réunion, puis Vice-président chargé de l'instruction à Fort-de-France.

Cynthia Liger est née à Champigny-sur-Marne. Elle a été assistante de justice au parquet économique et financier de la Cour d'Appel de Versailles, puis Substitut du Procureur au Tribunal Judiciaire de Vesoul et Juge du contentieux de la protection au Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne.

Romain Rigaut est Francilien. Il a exercé au Tribunal Judiciaire de Barle-Duc en qualité de Juge d'instruction, avant d'intégrer le Pôle criminel de l'instruction à Reims, aux côtés de Mathieu Verdugo, Doyen des juges d'instruction et de Tommy Birambeau, Juge d'instruction



Céline Fassey, Pierre Jund, Cynthia Léger et Romain Rigaut viennent compléter les effectifs de magistrats du Tribunal Judiciaire de Reims.

GÉRARD DELENCLOS

**Rentrée judiciaire.** Avant son départ au Conseil Constitutionnel, le président Vivien David a annoncé l'apport de deux vice-présidents et de sept juges au sein d'une juridiction ardennaise qui fonctionnait depuis longtemps en mode dégradé.

# Le Tribunal de Charleville-Mézières enregistre neuf arrivées

« La période récente a été difficile et très critique pour la juridiction puisque pendant dix-huit mois, nous avons atteint un niveau de sous-effectif record et très préoccupant en particulier pour les magistrats du siège et aussi les agents du greffe ». Lors de l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Judiciaire de Charleville-Mézières, le président Vivien David sur le départ pour le conseil constitutionnel (voir par ailleurs) s'est félicité de l'installation de neuf nouveaux venus.

« Les engagements qui avaient été pris de mettre en place des dispositifs prioritaires pour pallier ce déficit ont été tenus avec un recrutement fourni et qu'on n'avait jamais connu jusqu'alors de magistrats et juges expérimentés ou en sortie d'école. On a été pourvu de manière assez exceptionnelle en terme de nombre de postes, c'est donc une bouffée d'air car elle nous permet de retrouver une situation raisonnable même s'il reste

néanmoins encore trois postes manquants sur dix-neuf chez les juges et vice-présidents et qu'il existe toujours une situation tendue au niveau du greffe ».

**« AVEC CE RENOUVELLEMENT, JE PARS, L'ESPRIT SEREIN »**

Les nouveaux, magistrats qui rejoignent le Tribunal de Charleville-Mézières sont : Sofian Anane, substitut, Tamara Phillips, vice-présidente, Marion Freitag, vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention, les juges Julia Armandet, Nahida Smahi, Claire Cometti et Etienne Thomas, Capucine de Champs de Saint-Léger, juge des enfants, et Alexia Weisse, juge des contentieux et de la protection.

C'est, en tout cas, ce scénario favorable qui a amené Vivien David à officialiser ses vœux de mutation professionnelle en ce jour de rentrée judiciaire.

« Je pars ainsi avec l'esprit plus serein. Certes, nous n'avons pas encore de chef de juridiction. Heureusement, nous avons la vice-présidente la plus ancienne de la juridiction qui est aussi la coordinatrice du pôle civil, Mme Samira Gourine, une collègue très méritante, expérimentée et solide, qui a l'étoffe pour occuper ce rôle. Elle assurera probablement l'intérim jusqu'en janvier 2025 et se chargera aussi en amont de préparer ma succession effective en pilotant cette mission avec le talent qu'on lui connaît ».

Lors de ses réquisitions, la procureure Magali Josse, avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux affectés, s'est exprimée dans la même lignée « en partageant avec plaisir cette éclaircie qui honore la communauté judiciaire après une situation inédite de dégradation des effectifs ».

PASCAL RÉMY

**ME HARIR : « NOS PRESSIONS SUR LE GARDE DE SCEAUX ONT PORTÉ LEURS FRUITS »**

Le bâtonnier des Ardennes, affichait aussi sa satisfaction à l'annonce de cet afflux soudain de bonnes nouvelles. Un renouvellement qui peut être un coup d'accélérateur.

« Par rapport à ce que nous avons connu ces derniers mois où nous avons morflé, on commence enfin à respirer et à voir le bout du tunnel. Nos pressions sur le Garde des Sceaux ont porté leurs fruits. Ces renforts étaient souhaités depuis longtemps. C'est donc une note positive même si on ne fait pas encore le plein d'effectif. Si au niveau des magistrats, nous ne sommes pas loin du compte, il manque par contre encore des greffiers. Nous avons toute confiance en ces jeunes magistrats, attendus avec impatience. Nous allons les laisser prendre progressivement leurs fonctions et leurs marques en attendant de connaître d'ici quelques mois le futur successeur du président. Les candidatures sont pratiquement bouclées et vont être présentées au conseil supérieur de la magistrature. Mais en attendant, je ne doute pas que Samira Gourine remplira cette mission de mains de maître avant de remplir son poste de présidente de la première chambre ».



**Justice.** À 47 ans, le président du Tribunal judiciaire de Charleville rejoint une juridiction majeure de la République : le Conseil Constitutionnel et son service juridique.

# Vivien David prend ses fonctions au Conseil Constitutionnel



Vivien David sera resté six ans dans les Ardennes.

Lors de la récente rentrée solennelle du Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières, le président de cette juridiction, Vivien David, a profité de la nomination de nouveaux magistrats pour annoncer officiellement son départ pour de nouvelles fonctions.

À 47 ans, l'intéressé rejoint alors « une juridiction très importante pour notre République qui a retenu ma candidature : le Conseil Constitutionnel et son service juridique ». Ce sera pour Vivien David une autre façon d'être un artisan des droits et libertés au plus près des enjeux constitutionnels avec « la conviction que mon expérience ardennaise pourra être utile à ce nouveau poste en prenant en considération les enjeux de terrain concrets de nos concitoyens ».

En l'espace de six ans à la tête de la juridiction carolomacérienne, Vivien David peut se flatter d'un dense bilan.

« Durant cette large période au cours de laquelle on a été amené à

affronter des moments complexes (crise sanitaire et mouvement des gilets jaunes avec un sous-effectifs sans précédent), nous avons néanmoins réussi, grâce à la force collective du tribunal mais aussi à la richesse particulière du territoire, à mener à bien un certain nombre de projets majeurs pour permettre à cette juridiction de changer de visage ». Listons ceux-ci : la réorganisation complète du tribunal en pôles de compétence sur quatre sites géographiques identifiés et consacrés au civil, au pénal, aux familles et à l'économie-sociale « Cela a permis une meilleure cohérence et tout en permettant aux justiciables de trouver facilement son juge lorsqu'il a recours à la justice ».

Autres aménagements notoires : le développement du maillage territorial pour l'accès aux droits avec la création de sept points de justice complémentaires, d'un salon de médiations, de bornes de téléconsultations et, en dernier lieu, d'un site internet, entièrement refondu

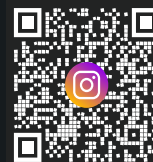
en s'appuyant sur l'agence locale de communication digitale, Un zéro un. « Cela nous permet, aujourd'hui, d'avoir une sorte de doctolib judiciaire unique à l'échelon national qui permet à la fois d'orienter le justiciable, de l'informer et de lui permettre de prendre rendez-vous en ligne avec une fonctionnalité de web consultation ».

Ce n'est pas sans émotion que Vivien David quitte les Ardennes, « un territoire attachant à bien des égards et auquel je suis fortement attaché. Il est riche de son patrimoine, de sa nature, de ses personnes et du bien vivre ensemble. Les Ardennes que je considère comme une terre d'adoption ont plein de motifs de fiertés ». Peut-être reviendra-t-il dans les Ardennes pour l'inauguration d'ici quelques semaines de l'esplanade du Palais de Justice qui portera désormais le nom de Robert-Badinter...

PASCAL RÉMY

**DKER**  
BUSINESS

2, Rue Nanteuil 51100 Reims  
contact@dker-immobilier.fr  
03 26 85 64 76



À proximité de la gare TGV Champagne-Ardenne, dans un immeuble à usage professionnel, un grand plateau lumineux au 1er étage entièrement rénové d'environ 250 m<sup>2</sup>, composé de 8 bureaux et d'un open space est à découvrir dès maintenant. Sept places de stationnement viennent compléter ce lot.

**Loyer annuel : 30 400 € HC / HT**  
**Honoraires de négociation TTC : 30% du loyer annuel HT**

**Pour plus d'informations, contactez DKER BUSINESS**

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771  
Garantie GALLIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

**CHAMPAGNE**  
**GARDET**  
Depuis 1895

**La vraie nature,**  
Chigny-Les-Roses

**OFFREZ À VOS CLIENTS OU COLLABORATEURS DU**  
**CHAMPAGNE GARDET DANS UN COFFRET «La Perla».**



Contactez l'équipe Champagne Gardet sur :

[champagne-gardet.com/contact](http://champagne-gardet.com/contact) ou au **03.26.03.42.03**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

**Energie.** La société belge Jany Gofflot Photovoltaïque s'installe à Charleville-Mézières. Cette PME de 40 salariés table sur les Ardennes pour s'ouvrir au Grand-Est.

# Gofflot se branche à Charleville pour accéder au Grand Est

Société familiale d'origine belge, basée depuis 2006 à Neufchâteau (30 salariés), Jany Gofflot Photovoltaïque vient de choisir les Ardennes comme nouveau terrain de conquête. Et ce afin de rayonner aussi sur la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, soit à moins d'une heure et demie de son nouveau site. « Notre siège social est situé à 45 minutes de Charleville-Mézières. Nous sommes arrivés ici de façon naturelle avec l'intention de dupliquer nos modèles déjà existants. Nous nous sommes lancés sur la zone de la Vence en louant un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> immédiatement disponible puis nous travaillons déjà sur une cinquantaine de chantiers résidentiels et industriels », souligne le dirigeant Kevin Gofflot, 39 ans, arrivé à la tête de la PME avec sa sœur Audrey en 2016 pour succéder à leur père, Jany.

Grâce à du réseautage et

à la participation à des événements locaux comme le Cabaret Vert et la Foire de Sedan, l'activité de l'unité ardennaise devrait monter en puissance à l'automne. Surtout avec la formation et le recrutement de deux poseurs et d'un électricien en septembre.

« On veut réaliser une grosse antenne d'installation dans les Ardennes. Nous avons déjà signé un bail de deux ans mais cette étape carolomacérienne n'est que transitoire. Nous avons en effet acquis un terrain à Carignan pour nous y implanter définitivement. Là-bas, dès 2026, nous allons ériger un bâtiment de 700 m<sup>2</sup> avec des bureaux et une aire de stockage de panneaux photovoltaïques et d'onduleurs importés d'Asie, d'Europe et peut-être bientôt de France. Nous aurons un accès facile pour couvrir le nord du Grand Est et ce sera plus fonctionnel pour notre personnel », explique Kevin Gofflot.

## UNE CENTAINE D'INSTALLATIONS EN 2024 DANS LE GRAND EST

L'investisseur belge se montre ainsi optimiste quant à l'avenir et compte sur ce timing pour augmenter progressivement le nombre de couvertures à installer.

« En France, il n'y a pas encore une véritable culture photovoltaïque comme en Belgique ou au Grand-Duché mais le potentiel est là. En France, le prix de l'électricité est plus bas et lorsque la clientèle aura mesuré la rentabilité qu'elle peut obtenir en l'espace de sept ans grâce aussi à la revente du surplus d'électricité à des fournisseurs d'énergie, il y aura un effet boule de neige. Le photovoltaïque constitue un bon placement qui permettra de faire de sérieuses économies avec les futures hausses d'électricité », souligne le dirigeant qui évoque sa stratégie future : « Dans un secteur d'activité dépendant fortement des subsides d'Etat,

Gofflot veut marcher sur trois pieds : en Belgique, notre base historique, au Luxembourg, où nous avons réalisé 70% de notre chiffre d'affaires l'an dernier, et en France pour gagner en stabilité avec l'objectif de réaliser une centaine d'installations par an. Il faut aussi savoir que lorsqu'on réalise une mise en place, il y en a pour 25 ans. Cela nous permet d'avoir une vision à long terme ».

En amont et postérieurement aux chantiers, la PME belge s'occupe aussi de la demande préalable d'urbanisme, de la partie administrative et des vérifications électriques. En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22 M€ sur ces deux territoires avec 1 700 installations en Belgique et 500 au Luxembourg. « En 2024, on en prévoit 1 000 et 800 sur ces deux marchés plus une centaine en France ».

PASCAL REMY



L'investisseur belge Kevin Gofflot a pris un bail de deux ans pour occuper un local à Charleville-Mézières avant de créer une grosse antenne d'installation à Carignan.

**Industrie.** Implantée depuis 2000 à Lalobbe, une commune de moins de 200 habitants située au cœur de la nature ardennaise, à deux pas de la forêt de Signy-l'Abbaye classée Natura 2000, la société Alu Soudure Diffusion poursuit son développement en plein territoire rural.

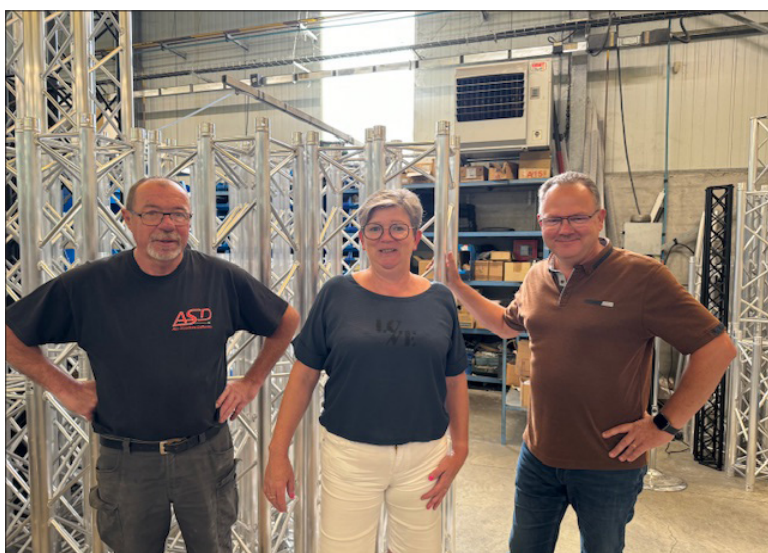
# Alu Soudure Diffusion se met en scène

Expert national dans la fabrication de matériels scéniques en aluminium, cette PME de 25 salariés (serruriers, soudeurs, manutentionnaires, emballeurs) est reconnue par les professionnels pour ses compétences et son champ d'action sur un marché de niche où elle s'affirme en renforçant sans cesse sa position.

Dirigée conjointement par trois associés, Estelle et Yves Louis et Thierry Chenot, Alu Soudure Diffusion est l'unique fabricant français spécialisé dans la conception, la fabrication et l'assemblage de produits spécifiques à la scène.

Ouvrant à destination des professionnels de l'événementiel, l'entreprise lalobboise propose ainsi une grande variété d'accessoires de levage métalliques dans son catalogue : pieds de levage, rampes d'éclairages, crash barrières, rampes, tours et ponts de levage ou praticables de scènes traditionnelles.

ASD prend soin de proposer exclusivement des produits « made in France ». Un choix voulu et assumé par ses dirigeants qui se différen-



Estelle Louis, Yves Louis et Thierry Chenot, les dirigeants d'Alu Soudure Diffusion.

cient de leurs concurrents par une qualité irréprochable et une réactivité sans faille. Une politique commerciale couplée à une forte capacité d'adaptation permettent d'offrir les avantages de produits

sur-mesure tout en conservant des délais de fabrication et de livraison maîtrisés.

« Depuis vingt ans, Alu Soudure Diffusion a tiré sa renommée d'un savoir-faire reconnu et recherché

dans le milieu du spectacle », souligne Estelle Louis. La croissance constante d'ASD depuis plusieurs années appuie ce propos.

## AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENTIEL

S'il fallait le justifier par des chiffres, ASD expédie quotidiennement 350 mètres linéaires de structures soudées pour atteindre un chiffre d'affaires annuel proche de 10 millions d'€ en travaillant à hauteur de 98% sur le territoire national.

Peu connu en dehors du monde professionnel, les produits ASD sont surtout présents dans de prestigieux événements. Citons entre autres comme références : des marchés avec l'organisation des JO de Paris 2024 (arches, podiums et structures à l'arrivée de la flamme à Marseille), le Grand Prix de Monaco, la rénovation de la Bibliothèque Nationale de France, le ballon ovale suspendu à la Tour Eiffel lors de la Coupe du Monde de rugby, la structure métallique d'un défilé d'Yves Saint Laurent, la scène d'un concert de la chanteuse Angèle.

ASD s'est aussi illustrée en réali-

sant douze étoiles d'aluminium sur la Tour Eiffel, l'aménagement de la discothèque Amnèsia, haut lieu de la vie nocturne du Cap d'Agde, la transformation d'un ancien hangar à dirigeables, le hangar Y, en centre d'art à Meudon ou l'amélioration du Mont Saint-Michel. La société fournit aussi des plateaux télé.

Pour répondre à la demande de nombreux prestataires parmi lesquels les leaders de la prestation événementielle Novelty Group et Dushow, l'entreprise ardennaise doit disposer d'un stock énorme de pièces et faire preuve de réactivité.

Nichée dans un écrin de verdure, cette PME apparaît comme une véritable pépite ardennaise, parfaite démonstration de la richesse et de la reconnaissance des Ardennes comme étant un territoire industriel surprenant et incontournable.

« Et pourtant, à cause d'un manque de soudeurs qualifiés, on n'arrive pas à produire autant qu'on pourrait » regrette Estelle Louis.

PASCAL RÉMY

**- 0,6 Md**

En juillet 2024, le solde commercial de la France s'améliore de 0,6 milliard d'euros et s'établit à - 5,9 milliards d'euros. Sur le mois, les exportations se maintiennent à 50,4 milliards d'euros tandis que les importations diminuent (- 0,6 milliard d'euros) pour s'établir à 56,3 milliards d'euros. En juillet 2024, le solde énergétique s'améliore de nouveau (+ 0,4 milliard d'euros). Les balances des biens d'investissement et de consommation s'améliorent (respectivement de 0,2 et 0,1 milliard d'euros), à l'inverse de celle des biens intermédiaires (- 0,1 milliard d'euros). La balance des biens de consommation est excédentaire depuis le mois de novembre 2023. (INSEE)

**- 4,9 %**

En juillet 2024, la production se replie nettement dans la fabrication de matériels de transport (-4,9 % après +3,1 %) : dans le détail, elle se replie dans l'industrie automobile (-4,6 % après +2,8 %) et dans la fabrication d'autres matériels de transport (-5,1 % après +3,3 %). Elle se replie également dans la fabrication d'« autres produits industriels » (-0,6 % après +0,7 %) et, encore plus fortement, dans la cokéfaction et le raffinage (-9,9 % après +12,8 %). Elle baisse de nouveau dans les industries agro-alimentaires (-0,3 % après -0,2 %). À l'opposé, elle accélère dans les industries extractives, énergie, eau (+1,8 % après +0,3 %) et rebondit dans la fabrication de biens d'équipement (+2,0 % après -1,1 %). (INSEE)

**- 3,0 %**

La production des trois derniers mois (mai à juillet 2024) est inférieure à celle des trois mêmes mois de l'année précédente dans l'industrie manufacturière (-3,0 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (-2,3 %). Sur cette période, la production est en nette baisse dans la fabrication de biens d'équipement (-6,8 %) et la fabrication de matériels de transport (-7,1 %) : dans le détail, elle est en fort recul dans l'industrie automobile (-17,8 %) mais en légère augmentation dans la fabrication d'autres matériels de transport (+0,8 %). La production est également en nette baisse dans la cokéfaction et le raffinage (-5,1 %). Elle diminue plus modérément dans les « autres produits industriels » (-1,5 %). (INSEE)

## La Bourse

### ÉPARGNE SALARIALE

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est proposer des solutions pour déployer une stratégie de rémunération globale et répondre à vos enjeux RH.



BANQUE POPULAIRE  
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images

### COTATIONS AU 26/09/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 565,62	+ 1,62%
SBF 120	5 734,41	+ 1,49%
Nikkei	37 870,26	+ 4,10%
Dow Jones	41 914,75	+ 0,99%
Eurostoxx 50	4 916,89	+ 1,69%

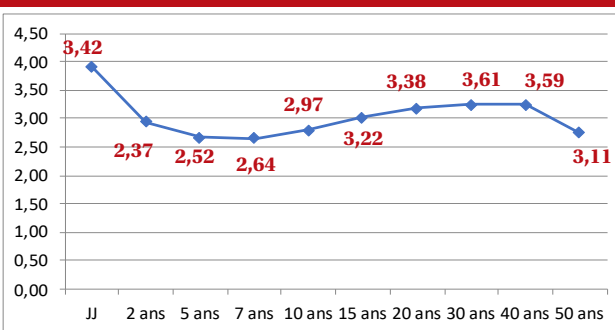
DEVICES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1145	+ 0,23%
Livre Sterling	0,8339	- 0,83%
Yen	161,55	+ 1,35%
Dollar/Yen	144,94	+ 1,12%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,420	+0,000
Euribor 10 ans	2,477	+0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,416	+ 0,000
Euribor 1 mois	3,378	- 0,017
Euribor 3 mois	3,345	- 0,110
Euribor 6 mois	3,162	- 0,061
Euribor 12 mois	2,755	- 0,181

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,367	- 0,098
BTAN 5 ans	2,516	- 0,020
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	2,639	+ 0,011
OAT 30 ans	2,971	+ 0,038
OAT 50 ans	3,605	+ 0,066
	3,106	+ 0,069

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



### VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)

ARCELORMITTAL	22,21	- 13,50
BNP PARIBAS	62,31	- 0,45
CARREFOUR	15,77	- 4,83
CRÉDIT AGRICOLE	13,81	+ 7,45
EXEL INDUSTRIES	47,20	- 12,59
L.V.M.H.	617,50	- 15,83
LAURENT-PERRIER	112,00	- 7,44
MICHELIN	36,37	+ 12,05
NEXANS	130,00	+ 64,04
KERING	228,95	- 42,62
HAULOTTE-GROUP	2,90	+ 14,62
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	62,65	- 45,52
RENAULT	38,93	+ 5,49
SAINT-GOBAIN	82,46	+ 23,70
SANOFI-AVENTIS	102,44	+ 14,13
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	22,15	- 7,80
VALLOUREC	13,53	- 3,53
VEOLIA	29,65	+ 3,82
VINCI	108,90	- 4,22
V. RANKEN-POMMERY	14,10	- 11,88

### EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	-0,10	4,98	3,42
2 ans	0,34	3,62	2,12
5 ans	0,46	3,57	1,99
10 ans	0,83	3,81	2,17
30 ans	2,10	4,15	2,49

## « La dette ne peut pas continuer à croître de la sorte »

Interview du Gouverneur de la Banque de France au journal « La Montagne » du 23 septembre 2024.

« Il faut être clair, l'accumulation des déficits publics justifie la forte mobilisation du nouveau gouvernement de M. Barnier. La dette ne peut pas continuer à croître de la sorte, et à nous coûter de plus en plus cher. Il faut revenir en dessous de 3 % de déficit, pas seulement pour être en accord avec les règles européennes, mais parce que c'est le niveau qui permettra de stabiliser le poids de la dette par rapport au produit intérieur brut (PIB). » Comment y parvenir ? Le gouverneur dessine une voie qu'il estime raisonnable : « Passer de près de 6 % de déficit public à 3 % nécessite environ 100 milliards d'euros d'effort. Certains disent qu'il faudrait y parvenir d'ici 2027. Ce n'est pas crédible ni sage : fixons plutôt un cap sur cinq ans, soit un effort de 20 milliards par an. Il faudra pour cela une négociation avec la Commission européenne, mais qui peut aboutir si notre pays mène parallèlement des réformes et tient enfin ses engagements. »

Au-delà du calendrier se pose la question des leviers à activer. « Chaque camp s'investit en plaidant soit des économies de dépenses publiques, soit des hausses d'impôts. Le bon sens serait de viser une combinaison bien proportionnée des deux, poursuit François Villeroy de Galhau. La priorité, ce doit être l'action sur les dépenses publiques, pour au moins les trois quarts de l'effort. Notre problème est en effet d'abord que notre modèle social et public coûte bien plus que chez nos voisins qui obtiennent pourtant à peu près les mêmes résultats. Pour trouver ces 15 milliards par an, il ne s'agit d'ailleurs pas de faire reculer les dépenses – ce n'est pas l'austérité – mais de freiner enfin leur croissance. C'est exigeant car il y a des facteurs de hausse comme le vieillissement de la population, les enjeux du climat ou de défense nationale ; mais on peut par exemple gagner en efficacité sur nos dépenses de fonctionnement – État comme collectivités locales –, ou sur certaines subventions. »

Pour le quart restant de réduction des déficits publics, on ne devrait selon le gouverneur de la Banque de France pas exclure l'impôt. « On peut travailler à certaines hausses d'impôts ciblées et justes. Ciblées car elles ne devraient toucher ni les classes moyennes ni les TPE-PME : sinon on nourrirait leur défiance et un certain attentisme économique. Mais on peut réduire certaines niches fiscales qui profitent davantage aux plus favorisés ou vont à l'encontre de la transition écologique. Et à titre complémentaire et temporaire, on ne doit pas exclure un effort raisonnable des plus gros contribuables et des grandes entreprises. »

François Villeroy de Galhau le martèle, « il faut répondre à l'inquiétude de nos compatriotes sur la dette ». Et de se référer, pour espérer avancer, à l'esprit olympique de cet été. « Au moment des JO, les Français ont su s'unir et étonner le monde. Aujourd'hui, que le monde politique évite de nous jouer « Astérix et la Zizanie ». Mieux vaut s'asseoir autour de la table et travailler ensemble pour des solutions concrètes. C'est ce qui se passe ailleurs en Europe. »

# L'écotaxe et les trains en vedettes de la Commission Permanente de septembre

**Région Grand Est.** Les séances plénières de la Commission Permanente affectent, avec une certaine capillarité, les budgets votés en amont par le Conseil Régional, du plus petit au plus gros financement, du particulier au général, de l'entreprise à la collectivité territoriale. Cependant, la séance de septembre n'a pas dérogé à la règle. Les mobilités, avec 15% des rapports, ont dominé les débats.

Avant d'évoquer quelques-uns des rapports examinés durant plus de 6 heures par la dernière séance plénière de la Commission Permanente, force est de rappeler le rôle de cette composition de 57 membres sur les 169 élus du Conseil Régional du Grand Est : mettre en œuvre, donc affecter les crédits inscrits, une fois par mois, issus des décisions prises par le Conseil Régional en assemblée plénière et après avis des 15 commissions thématiques. Pour cette session, la Commission Permanente a examiné 273 rapports et engagé 128 M€ du budget 2024.

Encore une fois, place à la Commission Transports, Déplacements et Infrastructures généralement prolifique (41 rapports pour cette session de septembre) avec la mise à deux fois deux voies des routes nationales 4 et 44, concernant en grande partie le département de la Marne. Un vieux dossier en quête de paternité. La Région, qui devient gestionnaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, peut donc prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux sur ces deux axes primordiaux pour la circulation est-ouest de la région Grand Est. Le CPER, Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2021-2027 accompagne à hauteur de 83 M€ ces travaux qui envisagent, tranche après tranche, notamment le doublement des voies sur la RN 44, entre Moncetz-Longevas et Châlons-en-Champagne, pour un montant de 38 M€, dont 10 M€ pour la Région.

## PLUS DE 27 M€ POUR DU FERROVIAIRE DANS L'URGENCE

En matière ferroviaire, la Commission Permanente du Conseil Régional prend acte d'un engagement de 27,5 M€ pour le remplacement en urgence de rails et de traverses sur la ligne Epinal-Molsheim qui devrait être de nouveau



Le Président Franck Leroy a annoncé une imminente étude d'impact sur le sujet de l'écotaxe et une plénière du Conseil Régional, en février prochain, dédiée aux Mobilités.

opérationnelle cet automne.

Autre sujet, c'est une participation conséquente de 105,9 M€ qui illustre le soutien financier de la Région aux établissements de formation sanitaire et sociale, lesquels reçoivent plus de 27 000 apprenants pour cette rentrée 2024. Cette subvention globale est en augmentation de 5 M€ par rapport à 2023 et permet l'accueil de deux nouvelles formations. Sur ce chapitre, la Région signe un accord cadre 2024-2027 réaffirmant son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (accessibilité, formation des accompagnants, projets innovants, accès à la formation et à l'emploi...)

## LE NOUVEAU CENTRE EUROPÉEN DE BIOÉCONOMIE DE BAZANCOURT-POMACLE

La Région participe, avec près de 6 M€, à la construction d'un nouveau bâtiment (4 500 m<sup>2</sup>) du CEBB, Centre Européen de Biotechnologie de Bazancourt, en remplacement de l'actuelle structure.

Le nouveau CEBB va être construit dans la proche ZAC des Sohettes. Le projet de 18 M€ est également porté, aux côtés de la Région, par le Grand Reims (6 M€), le Conseil Départemental de

de tonnes de blé et 2,5 millions de tonnes de betteraves (carburant vert, cosmétiques végétaux, alcool, pellets...).

Au hasard des 273 rapports examinés, pour un total de près de 130 M€ attribués,

nase du lycée des Lombards à Troyes ou encore l'aide de 9 M€ de la Région à la réalisation d'un bâtiment industriel de 17 000 m<sup>2</sup> sur la friche Porcher à Revin, en avance remboursable et subvention. Projet de plus de 11 M€ porté par la SPL Immobilier d'Entreprise Ardenne Grand Est, pour la société Cibox qui est, entre autres activités, constructeur de vélos électriques.

## UNE ASSEMBLÉE PLUS TECHNIQUE QUE POLITIQUE

Petit florilège non exhaustif des interventions des élus. Le Grand Est, mauvaise Région pour le TER, Transport Express Régional ? Laurent Jacobelli pour le RN lance une flèche annoncée par le magazine UFC-Que Choisir : « Nous sommes la 8<sup>e</sup> Région sur 11 en matière de satisfaction des clients du ferroviaire ». Réponse du Conseiller de la Majorité, David Valence « La déprogrammation, c'est parce que l'on fait beaucoup de travaux pour améliorer les lignes ».

La décarbonation de la

Leroy calme le jeu en annonçant une imminente étude d'impact sur le sujet et une plénière du Conseil Régional, en février prochain, dédiée aux Mobilités. Il ajoute : « Nous ne pouvons pas investir sans recettes nouvelles... Nous allons accompagner les entreprises de transports qui vont changer leurs habitudes, par exemple celles qui iront vers d'autres carburants ou d'autres modes... Nous allons favoriser le transport multimodal ».

## FRANCK LEROY OU LA MAÎTRISE DE L'IRONIE

Querelle de philosophes : « La fonction crée l'organe ». Ou non ? Franck Leroy fêtera en janvier prochain ses deux ans à la tête du Conseil Régional. Depuis son élection en janvier 2023, il a présidé 9 séances plénières du Conseil et 15 de la Commission Permanente. Le sourire n'empêche ni la fermeté ni l'ironie vis-à-vis des oppositions, latérales ou mieux frontales.

Exemple, à propos d'une proposition de motion du Rassemblement National contre la réservation obligatoire instaurée par la SNCF, sujet assez médiatisé et irritant pour le RN, Franck Leroy lance calmement : « Quand la presse n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent, elle va sur des sujets mineurs ».

Récidive, quelques minutes plus tard, cette fois défendant une motion de la Majorité pour le maintien des TGV sur le Grand Est : « La SNCF a une lourdeur et une inertie absolument insupportables. La SNCF décide beaucoup de choses depuis Paris en se moquant des territoires... La SNCF, de manière sournoise, organise des décalages d'horaires des TGV pour vider les trains et après pour les supprimer ». Certains diront, image comme une autre : « Une main de fer dans un gant de velours ».

GÉRARD DELENCLOS

**Franck Leroy : « La SNCF décide beaucoup de choses depuis Paris en se moquant des territoires »**

la Marne et des fonds européens.

La Commission Permanente de septembre s'est aussi prononcée sur l'achat du terrain de 2 hectares à la CCI territoriale Marne Ardennes, propriétaire de la ZAC, pour la somme de 0,9 M€. A l'initiative des groupes Cristal Union et Vivescia, le CEBB est une vitrine technologique et un centre de recherche européen qui emploie 1 200 salariés et représente 800 emplois induits. Le CEBB traite annuellement 1 million

figure entre autres le Plan Ambition Eleveurs, programme bénéficiant de 78 M€ dans le budget 2024, visant à transformer le secteur de la polyculture-élevage. Dans ce cadre, la Région a mis en place un réseau de fermes sélectionnées pour leur diversité et leur potentiel de démonstration en matière de performance économique, environnementale et sociale.

On pourrait également mentionner dans cette session, les près de 8 M€ pour la reconstruction du gym-

filière automobile ? Pour Christophe Choserot, Centristes et Territoires : « 20 entreprises accompagnées, sur 500, et 0,5 M€ d'aides, ce n'est pas assez ». Le projet d'écotaxe sur les autoroutes du Grand Est ? Laurent Jacobelli : « Les petits artisans chauffeurs routiers vont trinquer et les poids lourds iront engorger les autres routes de la région ». Réponse de Thibaud Philipps, pour la Majorité : « Nous avons besoin de recettes pour améliorer notre réseau routier ». Le Président Franck

**Gouvernement.** Le tourisme a sa ministre de l'Économie du Tourisme, un signal fort pour développer un secteur qui pèse 225 milliards d'euros. Première prise de contact avec les parties prenantes à Troyes.

# Marina Ferrari à l'écoute des territoires

La ministre chargée de l'Économie du Tourisme a choisi Troyes pour sa deuxième visite officielle. Marina Ferrari a conscience des enjeux du tourisme. « Proximité, écoute et dialogue, avec tous les échelons territoriaux, message reçu, Monsieur le Président », déclare-t-elle en clin d'œil au message d'accueil applaudi du Président du Conseil départemental de l'Aube qui déclarait : « il faut que tous les acteurs œuvrent ensemble, chacun avec ses atouts, avec ses moyens. Laissez les territoires s'organiser, laissez l'énergie de ces territoires se déployer et vraiment, le modèle fonctionne ».

La savoyarde Marina Ferrari, tout juste nommée ministre déléguée à l'Économie du Tourisme, s'est invitée au congrès d'ADN Tourisme à Troyes. Accueillie par les 400 congressistes du réseau national qui rassemble toutes les strates du territoire, la ministre a présenté ses priorités, sa feuille de route et ses défis.

Avec d'abord celui de la durabilité et de la prise en compte du climat, la sobriété énergétique, l'adaptation des infrastructures pour anticiper les catastrophes naturelles liées au climat, la décarbonation et la mobilité. Concernant l'emploi et la formation, la ministre souligne « qu'il y a de gros besoins sur le secteur. Nous devons



Un selfie pour immortaliser le deuxième déplacement officiel de la ministre au Congrès ADN Tourisme avec ses 400 participants.

continuer à monter en gamme sur notre offre. Nous devons être en capacité d'avoir numériquement le personnel nécessaire, mais également la qualité du personnel qui accueille les clients touristiques ».

L'enjeu territorial arrive comme la troisième priorité pour valoriser la richesse patrimoniale française. « Les collectivités ont compris que l'économie touristique est un vecteur important de développement des territoires. Nous devons amener de l'activité partout en créant des parcours et une meilleure gestion de flux pour lutter contre les pics de sur-fré-

quentation que nous pouvons connaître sur certains sites par période ». Des pics que ne connaissent pas les 40 % de Français qui ne partent pas en vacances. La ministre considère de sa responsabilité de rendre les vacances accessibles à tous et travailler ainsi sur la politique des centres d'hébergement des jeunes et d'inclusion par ailleurs pour les personnes en situation de handicap.

## ENTRE DURABILITÉ ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Secrétaire d'État chargée du numérique avant ce nouveau man-

dat de ministre, elle porte un regard optimiste sur l'apport de l'IA pour le secteur du tourisme. « J'aborde l'intelligence artificielle générative avec beaucoup d'enthousiasme. Il faut bien sûr que nous soyons précautionneux sur les données, sur les modèles de langage utilisés, mais nous avons là des potentiels de croissance absolument incroyables ». Avec le programme France Tourisme Tech qui accompagne des start-up dans ce domaine, quinze lauréats travaillent déjà sur des solutions et des cas d'usage adaptés aux besoins des acteurs du tourisme.

« Au-delà de ces sujets, j'ai trois dossiers prioritaires sur le bureau : Atout France, le retour d'expérience sur les JO pour mieux aborder les JO d'hiver de 2030 et le Sommet Destination France. Pour Atout France, (ndr : GIE de développement touristique de la France), je vais écouter et concerter rapidement pour avoir une idée claire du dossier et des attentes d'Atout France pour être le plus efficace possible. Nous venons d'avoir les Jeux Olympiques avec une attractivité fantastique. La France a montré son plus beau visage pendant les Jeux. Nous sortons d'une séquence absolument fantastique et nous devons en tirer les enseignements pour voir comment continuer à maintenir ce haut niveau d'attractivité de la France. Faut-il encore

mobiliser beaucoup de moyens sur l'attractivité au sein d'Atout France alors qu'on a eu cette vitrine ? J'interroge. Pour l'instant, il y aura une concertation et nous déciderons collectivement pour la suite ».

Le tourisme représente 7 % du PIB aujourd'hui, 2 millions d'emplois, 225 milliards d'euros de chiffre d'affaires, plus de 100 millions de visiteurs étrangers qui génèrent 63,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. « Nous pourrions nous satisfaire de ces chiffres, mais il faut sans arrêt se remettre en cause dans un contexte international qui est extrêmement concurrentiel ». Ainsi, par rapport à l'Espagne, la France accueille plus de touristes étrangers mais génère moins de chiffre d'affaires.

D'abord élue de terrain, conseillère municipale et adjointe à la mairie d'Aix-les-Bains, Marina Ferrari est aussi députée de la première circonscription de Savoie. Elle se veut une ministre de terrain. « C'est la méthode Barnier, la méthode du Premier ministre et ce sera la mienne puisqu'en plus elle me correspond parfaitement. Il se passe de très belles choses sur nos territoires. Il faut les faire remonter aussi partager des expériences. Nous avons beaucoup à faire en travaillant collectivement ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Transports.** Au plan national, la part des TER programmés qui ont circulé et sont arrivés à l'heure était de 81,3 % en 2019 et qu'elle est descendue à 80,1 % en 2023.

## Les TER sont à la traîne, selon « Que Choisir », notamment dans les Hauts-de-France

Que Choisir tire le signal d'alarme. Le magazine de défense des consommateurs relève, dans une enquête publiée ce mois-ci, que les TER (trains express régionaux) ont accumulé beaucoup de retards et d'annulations l'an dernier. Ils font par ailleurs l'objet d'un récent rapport de la Cour des comptes, moins sévère, qui souligne l'augmentation de la fréquentation et des recettes, mais aussi les fragilités de leur gestion par les Régions.

Les données patiemment recueillies par la rédaction montrent que 9,6 % des trains régionaux ont été annulés, souvent au dernier moment, ou déprogrammés. Quant à ceux qui ont circulé, 11 % ont été affectés par des retards supérieurs à 5 minutes. C'est-à-dire qu'environ un train sur cinq a connu des problèmes de fiabilité, retard ou annulation sur le territoire national. Et la situation n'a pas l'air de s'arranger, puisque la part des TER effectivement programmés qui ont circulé et sont arrivés à l'heure était de 81,3 % en 2019 et qu'elle est descendue à 80,1 % en 2023.

Et il ne s'agit que d'une moyenne. D'une région à l'autre, les difficultés des usagers peuvent être plus ou moins grandes. Au chapitre de la ponctualité, suivant les chiffres rendus publics par l'Autorité de régulation des transports (ART), la Bretagne s'en tire honorablement avec 93,2 % de TER dans les temps, alors que les Hauts-de-France sont en queue de peloton, avec 86,7 %, laissant la dernière place à la région PACA à 84,7 %.

### L'OPTIMISME DU CONSEIL RÉGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE

Sans jamais citer cette enquête, la Région s'est empressée d'y répondre lors d'un point de presse, car il s'agit d'un sujet sensible ici. Les responsables des Transports au Conseil régional et les dirigeants régionaux de la SNCF se sont voulu optimistes, en s'appuyant sur des constats faits... dans les premiers mois de 2024. Bilan provisoire : moins de trains supprimés et la régularité des trains en hausse. La déplorable année

2022 est « une époque révolue », assurent-on à la Région où on observe aussi une hausse de 10 % de la fréquentation par rapport à la même période en 2023 et des recettes induites. Leur problème le plus épineux est le manque de personnel formé. Comme dans de nombreuses autres régions, malgré des efforts importants de recrutement, il y a un déficit de plusieurs dizaines de conducteurs, à la source de nombreuses annulations.

Mais tout n'est pas parfait, loin de là, en particulier dans l'Aisne. Les lignes les plus sinistrées s'y trouvent, comme Laon-Paris ou Laon-Hirson, victimes de matériels défaillants, de travaux qui n'avancent pas, et dont les usagers subissent d'interminables transferts en cars. Patience, patience. Les Hauts-de-France et la SNCF annoncent la modernisation de la première entre début 2025 et fin 2026, avec la livraison de 33 nouveaux trains. Mais pour la seconde, il faudra attendre « plus de deux ans ».

FLORENT LECLERCO

## Aisne

### Une concertation publique pour le contournement de La Capelle

Une concertation publique relative au contournement de Froidestrées, La Capelle et La Flamengrie par la RN2 est organisée par l'État, maître d'ouvrage du projet, du lundi 30 septembre au jeudi 31 octobre 2024 inclus. Le périmètre de l'opération couvre les communes d'Etréaupont, Froidestrées, Gergny, La Capelle, La Flamengrie, Lerzy, Sommeron et Sorbais et la communauté de communes de la Thiérache du Centre. Le projet de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe, porté par l'État et inscrit dans le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, a franchi une étape importante avec la concertation préalable qui s'est déroulée du 10 janvier au 25 mars 2022.

En s'appuyant sur le bilan de cette concertation, le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, a confirmé dans sa décision du 8 novembre 2022 de l'aménagement à 2x2 voies de la totalité de l'itinéraire entre Laon et Avesnes-sur-Helpe. Chaque agglomération traversée par la RN2 bénéficiera d'une déviation. Les études s'attacheront à rechercher des solutions limitant au mieux les impacts environnementaux et la consommation foncière. Dans ce cadre, l'aménagement de la déviation de La Capelle a été défini comme une des sections prioritaires. Le protocole d'accord pour le volet mobilité du CPER 2023-2027 prévoit le financement de l'opération à hauteur de 8 M€ par l'État, la région Hauts-de-France et le département de l'Aisne afin de mener les études et les procédures. Pour répondre aux attentes exprimées par les habitants en 2022 à l'occasion de la concertation globale, les études sur le contournement de La Capelle, pilotées par la DREAL Hauts de France, ont porté sur des solutions permettant de contourner à la fois les bourgs de Froidestrées, La Capelle et La Flamengrie. La concertation sera suivie par M. Régis Guyot, garant désigné par la CNDP, chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public sur le projet.

En bref

# Opinions

PAR L'UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (UDES)

## L'UDES salue la nomination d'une ministre dédiée à l'ESS et appelle à un soutien renforcé pour les employeurs du secteur

Marie-Agnès Poussier-Winsback, ministre dédiée à l'Économie sociale et solidaire (ESS), rattachée directement à Bercy, aura la mission de soutenir un secteur essentiel pour la cohésion sociale et économique de la France, qui rassemble 2,4 millions de salariés.

Pour Hugues Vidor, président de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) :

« La nomination d'une ministre dédiée à l'ESS est un excellent signal pour les 220 000 employeurs du secteur. Ce que nos employeurs attendent, c'est une reconnaissance à la hauteur de leur contribution.

L'économie sociale et solidaire est un pilier indispensable de notre société, et les employeurs de l'ESS méritent un soutien fort et concret de l'État. Pas de demi-mesures, pas de coupes. Il est essentiel de mettre en place un plan ambitieux, doté de moyens adéquats,

pour permettre aux employeurs de l'ESS de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils sont confrontés. L'ESS et ses employeurs doivent être pleinement reconnus pour leur apport crucial à la société et à l'économie. »

**« L'économie sociale et solidaire est un pilier indispensable de notre société, et les employeurs de l'ESS méritent un soutien fort et concret de l'État. »**

L'UDES salue également la nomination d'Astrid Panosyan-Bouvet au poste de ministre du Travail. Sa connaissance des enjeux spécifiques aux employeurs de l'ESS sera un atout précieux pour renforcer la qualité du dialogue social dans l'économie sociale et solidaire.

Après un trimestre de gestion des affaires courantes, l'UDES appelle à agir rapidement et à restaurer le dialogue avec tous les partenaires sociaux. Parmi les priorités fortes pour les employeurs du secteur : la nécessaire réforme de la taxe sur les salaires, l'adaptation du crédit impôt recherche et

innovation dont bon nombre d'employeurs de l'ESS sont exclus, ainsi que la réouverture du chantier de la réforme de l'assurance chômage. Afin d'assurer les engagements pris et préparer l'avenir, un effort budgétaire renforcé en faveur des acteurs de l'ESS est nécessaire.

L'UDES attend désormais de prendre connaissance de la feuille de route du Gouvernement pour évaluer si les ambitions affichées pour l'ESS seront concrètement suivies d'effets.



### Encore du chemin à parcourir

L'affaire donne des sueurs froides au plus haut sommet de l'Etat. Alors que depuis la crise du Covid, l'Exécutif brandit la souveraineté industrielle du pays comme un étendard, la volonté de Sanofi de se débarrasser de sa division Santé Grand Public sonne comme un affront.

Car cette branche du géant pharmaceutique comprend le Doliprane, symbole du médicament grand public vendu sans ordonnance, avec des chiffres qui ont de quoi donner le tournis, avec près de 450 millions de boîtes vendues chaque année. Déclarée pas assez rentable pour le groupe Sanofi, la branche ne comprend pas que le Doliprane, on y retrouve aussi la très célèbre Lysopaine ou le Maalox, bien connus des habitués des maux de gorge et d'estomac. Une activité qui réalise « seulement » 5,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an pour un résultat estimé à 1,2 milliard. Inutile de préciser que bon nombre d'entreprises hexagonales aimeraient présenter de tels ratios avec un produit qui, s'il ne présente pas d'intérêt thérapeutique majeur, est devenu un indispensable du quasi-quotidien, ce qui en fait une valeur sûre.

Au-delà des questions d'emploi soulevées par cette cession, on assiste à une financiarisation de plus en plus aiguisée et surtout assumée du monde pharmaceutique, où se pressent les fonds d'investissements en recherche de rentabilité sous couvert de se concentrer sur l'innovation. On en peut évidemment contraindre une entreprise privée à faire preuve d'un altruisme exacerbé. Mais alors qu'on demande de plus en plus aux citoyens de consommer local, français et responsable, ce genre d'annonces laisse un goût amer quant à la volonté de ces groupes de manifester un soupçon de civisme économique largement à leur portée.

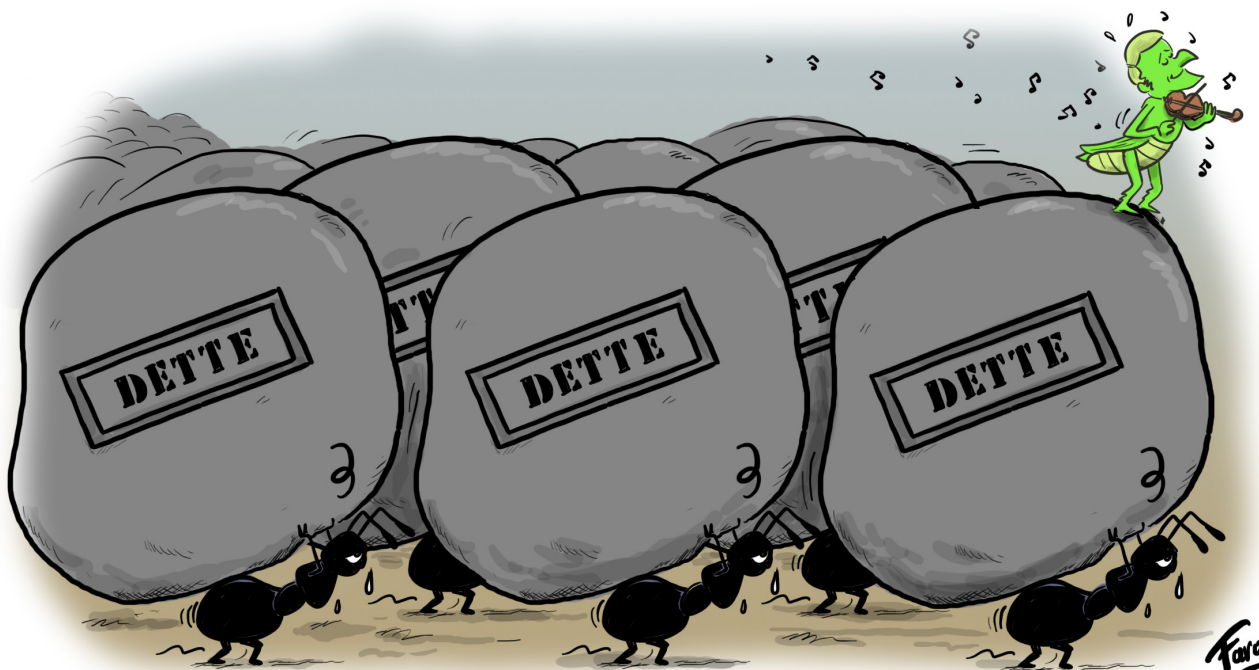
BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)

## le regard de Faro.

### LA DETTE FRANÇAISE POURSUIT SA FOLLE ENVOLÉE



TRANSACTIONS VITACEAE  
M&A et Transactions viticoles

TRANSACTIONS VITICOLES  
Achat de vignes louées, vignes libres et domaines  
SOLUTIONS DE PORTAGE DE VIGNES

03 26 09 35 85  
[contact@vitaceae-transactions.fr](mailto:contact@vitaceae-transactions.fr)  
[www.vitaceae-transactions.fr](http://www.vitaceae-transactions.fr)

Carte professionnelle n° CPI 5102/2016/000014/113 délivrée par la CCI Marne Ardennes  
RCP n°163814620001 00 - RCS REIMS 823 282 637

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Offre de reprise



#### APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

##### SARL KC CHÂLONS

Enseigne commerciale : KEEPPOOL  
Redressement Judiciaire du 2 mai 2024

Activité concernée : Exploitation d'une salle de sports et de bien-être  
CA HT au 31/05/2023 : 218 K €

Effectif : 4 salariés

Siège social : 51470 SAINT MEMMIE

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL AJC, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

##### Les offres devront :

- être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce
- être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce
- être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

**Mercredi 2 octobre 2024 à 12h00**

en son cabinet, 33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS

Tél : +33 3 20 983 336

Contact mail : [dataroom@ajc.eu](mailto:dataroom@ajc.eu) - Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>

Web : <http://www.aspaj.fr> et <https://actify.fr>

M2410172

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe ForumEco

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99

Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

### Procédures adaptées



#### HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation de 3 pavillons suite à un sinistre 38,40,42 impasse du Docteur Roux - 10100 ROMILLY SUR SEINE - RELANCE LOT 2

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,45€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.  
2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHÉ :  
La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION DE 3 PAVILLONS SUITE A UN SINISTRE Les travaux se situent à l'adresse suivante : ROMILLY SUR SEINE - 38,40,42 IMPASSE DU DOCTEUR ROUX

Type de marché de travaux : 1/Exécution  
Les prestations ci-avant font l'objet de 10 LOTS définis ci-après :

RELANCE UNIQUEMENT DU LOT 2

LOT N° 01 : GROS OEUVRE

LOT N° 02 : CHARPENTE - COUVERTURE

LOT N° 03 : DESAMIANTAGE

LOT N° 04 : MENUISERIE INT - EXT

LOT N° 05 : PLATRERIE - ISOLATION - FAUX PLAFOND

LOT N° 06 : ELECTRICITE - VMC

LOT N°07 : PLOMBERIE -SANITAIRES

LOT N°08 : PEINTURE INTERIEURE

LOT N°09 : REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE

LOT N°10 : TRAITEMENT DES FACADES

VISITE OBLIGATOIRE : Détail dans le règlement de la consultation.

4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 8 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en NOVEMBRE 2024.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 à 12h00

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE

- Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - [achevallier@mon-logis.fr](mailto:achevallier@mon-logis.fr)

- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Monsieur Guillaume BLAISE 06.03.06.73.75 - [gblaise@mon-logis.fr](mailto:gblaise@mon-logis.fr)

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19/09/2024

Le Directeur Général,  
Serge LAURENT.

M2410404

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)

[monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS  
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?**

**03.26.40.21.31**

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées

## Commune de CHOOZ

## Avis d'appel public à la concurrence - MAPA 02-2024

## Mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'aménagement du parking du complexe polyvalent et pose de structures photovoltaïques sur le parking et la toiture du complexe polyvalent Chemin de Mission - 08600 CHOOZ

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de CHOOZ, 1 place de l'Eglise - 08600 CHOOZ, représentée par Monsieur le Maire - Tél. : 03.24.42.09.69.

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

OBJET DU MARCHÉ : Mission de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'Aménagement du parking du complexe polyvalent et pose de structures photovoltaïques sur le parking et la toiture du complexe polyvalent, Chemin de Mission - 08600 CHOOZ. Le montant des travaux est estimé à 2.000.000 € HT.

Il s'agit d'une mission de base entrant dans le champ d'application du livre IV de la commande publique, comprenant les éléments suivants :

- FAISA
- DIAG
- ESQ
- AVP
- PC
- PRO/DCE
- ACT
- VISA
- DET
- AOR
- EXP

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Les variantes ne sont pas autorisées.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Division en lots : Non.

DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX : Le délai d'exécution débute à compter de la date indiquée sur l'ordre de service et s'achève à l'expiration du délai de la garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Capacités financières et techniques. Une visite obligatoire devra être réalisée par les candidats.

UNITÉ MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

Modalités de financement et de paiement :

Paiement par mandat administratif (virement bancaire), délai de paiement : 30 jours, avance : 5 % du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Langue de rédaction des offres des concurrents : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

Le dossier de consultation pourra être obtenu, en téléchargement gratuit :

- Sur le site de la Mairie de Chooz : [www.chooz.com](http://www.chooz.com)
- Sur la plateforme de téléchargement : [www.marches-ardennes.fr](http://www.marches-ardennes.fr)

Référence : MAPA 02-2024

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR :

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

I. Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

La candidature devra être composée des compétences suivantes intégrées ou associées au sein d'un groupement conjoint dont le mandataire est solidaire ;

Un architecte inscrit à l'Ordre (mandataire) ainsi que les compétences dans les domaines suivants : BET TECHNIQUE : voiries réseaux divers, structures, photovoltaïque / Electricité.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en ce qui concerne le mandataire :

En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;

En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les bureaux d'études ne peuvent se présenter qu'avec une seule équipe de maîtrise d'oeuvre.

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

- DC1 lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ;
- DC2 déclaration du candidat ;

- La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire,

- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 1512-1 à L. 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la société et /ou un extrait Kbis.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du n° de SIRET : Non.

II. CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE :

RENSEIGNEMENTS ET FORMALITÉS NÉCESSAIRES POUR ÉVALUER SI CES EXIGENCES SONT REMPLIES : Les renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat tel que prévus à l'article R 2142-6 à R 2142-12 du Code de la commande publique.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III. CAPACITÉ TECHNIQUE :

- Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies ;

- Attestation d'inscriptions à l'ordre des architectes ;

- Attestation de qualifications professionnelles ;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Liste des principales références significatives au regard de la présente consultation, au minimum de trois (objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux, mission réalisée par le candidat) ; Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;

- Présentation de l'équipe et de ses compétences avec indication la plus précise possible des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation envisagée ;

CANDIDATURE : CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS

Il sera tenu compte des critères ci-après :

Composition et organisation de l'équipe faisant apparaître les différentes compétences :

- Appréciation des dossiers de références pour des opérations d'importance et de complexité équivalentes ;

- Garanties économiques, financières et garanties techniques (moyens techniques et humains).

CRITÈRES PONDERÉS DE JUGEMENT DES OFFRES :

Valeur technique de l'offre analysée au vu de la note méthodologique et selon les sous critères suivants : 60 points

- Note explicative sur les éléments qui rendent l'équipe qualifiée pour ce projet (15 points) ;

- Note présentant minimum trois références récentes en rapport avec l'opération (5 points) ;

- Note descriptive sur l'organisation de l'équipe et le rôle de chaque intervenant en fonction des différentes missions (15 points) ;

- Planning d'étude et de réalisation (10 points) ;

- Intentions d'aménagement du parking et des ombrières (15 points).

Prix des prestations : 40.

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES :

Adresse à laquelle les offres doivent être transmises : Remise par voie dématérialisée via la plate-forme : [www.marches-ardennes.fr](http://www.marches-ardennes.fr), conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 21 octobre 2024 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 ;

- Introduction des recours : Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 - Mail : [greffe.ta-chalons-enchampagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-enchampagne@juradm.fr) - <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/Demarchesprocédures>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier des détails du dossier de consultation au plus tard six (6) jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats répondront alors sur la base du dossier de consultation modifié sans pouvoir émettre aucune réclamation. Si la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Renseignements D'ORDRE TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS : Demande écrite par voie électronique par le biais de la plateforme x-marchés.fr

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 25 septembre 2024.

M2410580

## TROYES AUBE HABITAT

## Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



Acheteur ou Maître d'ouvrage :  
47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.17.17

Email : [marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr](mailto:marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr)  
Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>  
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non.

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0111.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.

E-mail : [marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr](mailto:marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr)

3. PROCÉDURE :

TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée restreinte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

Dossier spécifique de compétences-références : - Fiche de répartition des compétences (versé dans le dossier de consultation) à compléter ; - Fiche synthétique de présentation de 3 références significatives (versé dans le dossier de consultation) à compléter, accompagnée d'une fiche de présentation par référence, dans les conditions évoquées dans le règlement de candidature.

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la candidature pour plus de précisions).

Technique d'achat : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS DE CANDIDATURES : Le lundi 14 octobre 2024 à 17:00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Oui.

Nombre maximum de candidats admis à la seconde phase de la consultation : 3 candidats.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : Pertinence des références de complexité ou (et) d'échelle équivalente, réalisées dans un contexte similaire : La notation s'effectuera en deux phases selon la méthode indiquée dans le règlement d'appel à candidatures.

Possibilité d'attribution sans négociation durant la seconde phase : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché (lors de la seconde phase de la consultation) :

- Critères de jugement des offres :

1. Intention architecturale (60 %) ;
2. Coût estimé de l'intention architecturale à comparer à l'enveloppe financière (20 %) ;
3. L'offre financière (20 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

INTITULÉ DU MARCHÉ : Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de 6 logements 30 rue Lamoricière et rue Paul Doumer à SAINTE SAVINE (10300).

L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT.

Compétences attendues et mission confiée : Se reporter impérativement au règlement de la candidature pour plus de précisions.

Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 788.000,00 € HT.

Code CPV principal : 71200000-0 : Services d'architecture.

Type de marché : Services.

Lieu principal d'exécution du marché : 30 rue Lamoricière et rue Paul Doumer à SAINTE SAVINE (10300)

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS : Le marché n'est pas alloté.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Visite obligatoire : Non.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Subvention Etat, prêts aidés, autres emprunts et fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Sans objet.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 23/09/2024.

M2410463

## MON LOGIS

## Avis d'appel public à la concurrence

MON LOGIS, M. Serge LAURENT - Directeur général, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. Tél. : 03.25.81.08.10 - SIRET 56288129200022

Référence acheteur : 2024-0001

L'avis implique un marché.

OBJET : Mise en place d'une infogérance informatique couvrant l'assistance et le dépannage bureautique et informatique 2025-2027.

PROCÉDURE : Procédure adaptée.

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : non.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

REMISE DES OFFRES : 22/10/24 à 12h00 au plus tard.

ENVOI À LA PUBLICATION LE : 24/09/2024.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info>

M2410570



## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

### Procédures adaptées



**HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement**

Réhabilitation de 3 pavillons suite à un sinistre 38,40,42 impasse du Docteur Roux - 10100 ROMILLY SUR SEINE - LOT N°2

**Avis de classement sans suite**

**Marché de travaux**

**Procédure simplifiée Suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019**

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.


2 - OBJET DU MARCHÉ :  
Le présent avis concerne les prestations suivantes : REHABILITATION DE 3 PAVILLONS SUITE A UN SINISTRE  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : ROMILLY SUR SEINE - 38,40,42 IMPASSE DU DOCTEUR ROUX  
Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l'avis de consultation lancé le 11/06/2024 sans suite, conformément aux dispositions de l'article 6.5 du règlement de consultation et de l'article 2185-1 du Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19/09/2024

M2410403

Le Directeur Général,  
Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)



**HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement**

Réhabilitation de 3 pavillons suite à un sinistre 38,40,42 impasse du Docteur Roux - 10100 ROMILLY SUR SEINE - RELANCE LOT 2

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Marché de travaux**

**Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019**

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,45€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE  
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHÉ :  
La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION DE 3 PAVILLONS SUITE A UN SINISTRE  
Les travaux se situent à l'adresse suivante : ROMILLY SUR SEINE - 38,40,42 IMPASSE DU DOCTEUR ROUX  
Type de marché de travaux : 1/Exécution  
Les prestations ci-avant font l'objet de 10 LOTS définis ci-après :  
RELANCE UNIQUEMENT DU LOT 2  
LOT N° 01 : GROS OEUVRE  
LOT N° 02 : CHARPENTE - COUVERTURE  
LOT N° 03 : DESAMIANTEMENT  
LOT N° 04 : MENUISERIE INT - EXT  
LOT N° 05 : PLATRERIE - ISOLATION - FAUX PLAFOND  
LOT N° 06 : ELECTRICITE - VMC  
LOT N° 07 : PLOMBERIE - SANITAIRES  
LOT N° 08 : PEINTURE INTERIEURE  
LOT N° 09 : REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE  
LOT N° 10 : TRAITEMENT DES FACADES  
VISITE OBLIGATOIRE : Détail dans le règlement de la consultation.

4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 8 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en NOVEMBRE 2024.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :  
La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 à 12h00

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours


10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :  
- Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE  
- Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - [achevallier@mon-logis.fr](mailto:achevallier@mon-logis.fr)  
- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Monsieur Guillaume BLAISE 06.03.06.73.75 - [gblaise@mon-logis.fr](mailto:gblaise@mon-logis.fr)


12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19/09/2024

M2410404

Le Directeur Général,  
Serge LAURENT.

[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)  [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

### Avis d'attribution



**ESPACE HABITAT**

**Avis d'attribution de marchés de travaux suite à la procédure adaptée ouverte en date du 25 mars 2024**

**CHARLEVILLE MEZIERES - Rue Albert Caquot / Friche GRANDRY  
Construction de 17 logements**


MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

- GROS ŒUVRE - SERGI - 899.615,98 € HT ;
- ENDUITS EXTERIEURS - PAREMENTS - CAR ISO FACADE - 74.559,28 € HT ;
- CHARPENTE BOIS - DUTERQUE MAUPETIT - 50.023,56 € HT ;
- COUVERTURE - ETANCHEITE - LACAILLE - 189.718,00 € HT ;
- MENUISERIES EXTERIEURES - FERMETURES PONSARDIN - 104.802,00 € HT ;
- PLATRERIE - ISOLATION - MENUISERIES EXTERIEURES - LAMBERT - 205.000,00 € HT ;
- SERRURERIE - A.F.C - 30.684,00 € HT ;
- ESCALIER BOIS - BP MENUISERIE - 16.876,32 € HT ;
- CARRELAGES FAIENCES ET SOLS SOUPLES - COULEURS D'ARDENNES - 99.326,70 € HT ;
- PEINTURE - DG CORPOBAT - 64.144,84 € HT ;
- ELECTRICITE - DEL GIGLIO PLAC ELEC ISOLATION - 98.522,28 € HT ;
- CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - PAILLAS - 322.010,00 € HT ;
- TERRASSEMENTS - VRD - STP DE LA VENCE - 398.921,90 € HT ;
- ESPACES VERTS - GRANDCOLAS - 52.563,60 € HT.

M2410551

### Vente aux enchères



**Société d'Avocats Inter-Barreaux**  
16 rue du Clou dans le Fer - 51100 REIMS

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**LE JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 A 9 HEURES**

Par devant le juge de l'exécution à l'audience des criées du tribunal judiciaire de REIMS, Place Myron Herrick - 51100 REIMS où il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit en 1 lot :

**Commune de VILLE EN SELVE (51)**

Un immeuble sis 3 rue Gambetta, cadastré AB 70, d'une contenance de 4a 23ca correspondant à une maison d'habitation comprenant :

- Au rez-de-chaussée : entrée, salon/salle à manger, cuisine ouverte, WC ;
- Au 1<sup>er</sup> étage : salle de bains, 3 chambres dont une chambre parentale avec salle de douche, une pièce de rangement ;
- Combles ;
- Garage ;
- Jardin avec terrasse.

**SUR LA MISE A PRIX DE 70.000 €  
(SOIXANTE DIX MILLE EUROS)**

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE (BPALC), société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au R.C.S. de METZ sous le n° 356 801 571, ayant son siège social 3 rue François de Curel, BP 40124 - 57021 METZ CEDEX 1, agissant poursuites et diligences des Présidents et Membres de son Conseil d'Administration, domiciliés en cette qualité audit siège (la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE étant la nouvelle dénomination de la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE, par suite d'une fusion).

Ayant Maître Aurore VAN HOVE, membre de la SELAS ACG, pour avocat constitué

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du tribunal judiciaire de REIMS, ainsi qu'au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS, auprès duquel il conviendra de consigner entre ses mains 1/10<sup>e</sup> de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 € et les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser :

- A la SELAS ACG au 03.26.46.86.83 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;
- Visites effectuées par la SELARL Romane GALAND-Valentin GUILLEUX, Huissiers de justice à EPERNAY (51), sur rendez-vous au 03.26.51.17.27.

M2410505

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS  
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS  
ETUDE DU FORUM  
NOTAIRES

## I&amp;CO / BK 51

## Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, le 24 septembre 2024, en cours d'enregistrement au SIE de REIMS, la société dénommée I&CO, société par actions simplifiée au capital de 102.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 12 rue Jeanne d'Arc, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 350 918 801 a cédé à la société dénommée BK 51, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, ayant son siège social à REIMS (51100), 12 rue Jeanne d'Arc, un fonds de commerce de bonbons, confiseries et boissons non alcoolisées, sis à REIMS (51100), 68 rue de Vesle, moyennant le prix de 450.000 € s'appliquant uniquement à des éléments incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude de Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, où domicile a été élu à cet effet.  
M2410557



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

## HOTEL VICTORIA

Suivant acte reçu par Maître Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX (Marne), le 6 septembre 2024, enregistré au SPFE de la Marne, le 13 septembre 2024, Dossier 2024 00039423, Référence 5104P04 2024 N 02684 ;

La société dénommée «HOTEL VICTORIA», société à responsabilité limitée au capital de sept mille six cent vingt-deux euros et quarante-cinq centimes (7.622,45 €), dont le siège social est à REIMS (51100), 1 rue Buiette, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 319 958 906 ;

A cédé à :  
La société dénommée «BMC Hôtel», société à responsabilité limitée au capital de dix mille euros (10.000,00 €), dont le siège social est à REIMS (51100), 4 rue Paul Verlaine, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 931 048 003 ;

Les fonds de commerce d'hôtel, vente de boissons et de glaces, vente de produits et accessoires destinés à l'équipement de la maison, exploité à REIMS (51100), 1 rue Buiette et 35 place Drouet d'Erion, connu sous l'enseigne «HOTEL VICTORIA» et pour lequel la société est immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 319 958 906 ;

Moyennant le prix de six cent cinquante mille euros (650.000,00 €), s'appliquant :  
- Eléments incorporels pour : Cinq cent dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze euros (518.592,00 €) ;  
- Matériel pour cent trente-et-un mille quatre cent huit euros (131.408,00 €).

Entrée en jouissance : 6 septembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Thibault PIERLOT, Notaire à GUEUX (51390), 23 avenue de Reims, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,  
Me Thibault PIERLOT.

M2410645

SOCIETE  
PUBLIQUE DES  
COULEURS  
/ COMMUNE  
DE SAINTE  
MENEHOULD

Par acte reçu par Me Sylvain SARCELET, Notaire associé de la SELARL «SARCELET Notaires», titulaire d'un Office notarial à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, le 18/09/2024 ;

L'établissement public « SOCIETE PUBLIQUE DES COULEURS », SAINTE MENEHOULD (Marne), Hôtel de Ville, Place du Général Leclerc, SIREN 791 104 474 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE ;

A cédé à la COMMUNE DE SAINTE MENEHOULD, département de Marne, SAINTE MENEHOULD (Marne), Place du Général Leclerc, SIREN 215 104 712 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE ;

Un fonds de commerce de parc d'attraction, activités de loisirs par essence, précisément activité de parc d'accrobranches et paintball, situé et exploité à SAINTE MENEHOULD (51800), RD3, Le trou Berton.

Prix : Cent mille euros (100.000,00 €) (98.000 € corporel et 2.000 € incorporel).  
Prise de possession rétroactivement au 01/01/2024.

Oppositions : En l'étude de Maître Sylvain SARCELET, Notaire à SAINTE MENEHOULD (51800), 9 place du Général Leclerc, dans les 10 jours suivant la parution au BODACC.

Pour insertion, le Notaire.

M2410467

CONSTITUTION  
DE SOCIETE

FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## ARÈS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 16 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée  
DÉNOMINATION : ARÈS  
SIÈGE : 40 B boulevard Lundy, 51100 REIMS

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 2 000 €  
OBJET : La prise de participation ou d'intérêts directs ou indirects dans toutes sociétés et entreprises, constituées ou à constituer, avec vocation de promouvoir et d'aider la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Pierre, Bernard, Michel VERDURE, demeurant 40 B boulevard Lundy à REIMS (51100)  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président

M2410240



FCN Vitry-le-François  
21, rue Marabais  
51300 Vitry-le-François  
Tel : 03 26 74 21 18

## RICAJOLI

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENAUMONT du 17 Septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : RICAJOLI.  
SIÈGE : 6 rue de Renaumont - 51330 CHARMONT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 15.000 €.

OBJET : Acquisition et gestion, par location ou autrement, de tout bien immobilier bâti ou non bâti.

Production d'électricité. Prise de participation dans toutes sociétés et gestion de ces participations.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Claude THIOLIERE demeurant 6 rue de Renaumont - 51330 CHARMONT.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Richard THIOLIERE demeurant 1 chemin rural de la pierre à cul - 51340 SOGNY EN L'ANGLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2410411



## ODOLPINI

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Marion HÉRICHER, Notaire à REIMS, le 18 septembre 2024, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ODOLPINI.  
FORME : Société civile.

SIÈGE : BETHENY (51450), 6 chemin de Saint-Etienne.

OBJET : Acquisition, administration et gestion de tout immeuble sous forme de location nue ou meublée.

DURÉE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL : 2.000 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Olivier LEGENDRE et Madame Odile LEGENDRE-DURR, demeurant à BETHENY (51450), 6 chemin de Saint-Etienne.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles uniquement entre associés, ainsi qu'au profit des descendants communs de M. Olivier LEGENDRE et M<sup>me</sup> Odile LEGENDRE -DURR.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ : R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2410435

## LES PRIMEVERES

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nathalie DENOUIL-BURGHIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices Notariaux, nommé pour exercer dans l'Office Notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 11 septembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LES PRIMEVERES

Le siège social est fixé à TROISSY (Marne - 51700), 46 Bis Route de Paris.

La société est constituée pour une durée de 99 années

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire .

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les co-gérants de la société sont :

- Madame Anne-Marie WOEHLING, veuve de Monsieur Denis TOURNANT, demeurant à TROISSY (51700), 46 Bis Route de Paris

- Madame Véronique TOURNANT, épouse de Monsieur David NERISSON, demeurant EPERNAY (51200), 25 rue du Puits Rond

- Madame Delphine TOURNANT, épouse de Monsieur Sébastien LIEBART, demeurant MAREUIL LE PORT (51700), 57 rue de Tirvet CERSEUIL .

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS .

Pour avis :  
Le notaire.

M2410441

## SCI DA ROCHA

Aux termes d'un acte en date du 18/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DA ROCHA.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

SIEGE SOCIAL : 1 rue Marie Curie - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT.

CAPITAL : 1.500 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : M<sup>me</sup> ROMINGER PRISCILLA, demeurant 1 rue Marie Curie - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT.

M2410421

EXPERTISE  
IMMOBILIERE  
PROFES-  
SIONNELLE

14 boulevard Lundy  
51100 REIMS

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte Sous-Seing Privé en date du 17/09/2024 à REIMS

Il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DENOMINATION : Expertise immobilière Professionnelle

SIEGE SOCIAL : 14 boulevard Lundy à REIMS (51100)

OBJET :

\* L'activité d'expertise et d'évaluation immobilière, ainsi que l'arbitrage dans tous conflits liés à l'évaluation de tous biens immobiliers pour le compte de particuliers, d'entreprises et des tribunaux compétents.

\* L'acquisition par achat, par souscription, par voie d'apport, de fusion ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toute nature, parts sociales, actions, obligations, titres représentatifs de droits sociaux, mobiliers ;

\* L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, tant en France qu'à l'étranger, leur exploitation et leur mise en valeurs de toute manière jugée convenable,

\* Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 Euros.

PRÉSIDENT: Monsieur Franck JACQUET, né le 27/03/1968 à SENLIS 60300 (FRANCE), de nationalité française, demeurant 21 rue du Maréchal Leclerc 51140 CHENAY

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis,  
M2410424

OFFICE NOTARIAL  
DU LEVANTChristophe LARDENOIS  
Alexandra VOIRNESSON

70 rue du Général Gouraud  
51400 MOURMELON LE GRAND  
03.26.66.11.39

## GWENARMA

Suivant acte reçu par Maître Alexandra VOIRNESSON, Notaire à MOURMELON LE GRAND, le 20 septembre 2024, a été constituée la société civile immobilière dénommée GWENARMA.

SIEGE SOCIAL : MOURMELON LE GRAND (51400), 7 rue Serge de Gregori.  
CAPITAL SOCIAL : 33.100,00 €, divisé en 33.100 parts sociales numérotées de 1 à 33.100.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

GÉRANTS : M. Arnaud Jean-Marie JOUART, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), 7 rue Serge de Gregori ; M<sup>me</sup> Gwenaëlle Marie JOUART GOHIN, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), 7 rue Serge de Gregori ; M<sup>me</sup> Maëwenn Gallenwée Claude JOUART, demeurant à MOURMELON LE GRAND (51400), 7 rue Serge de Grégory.

IMMATRICULATION : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :  
Maître Alexandra VOIRNESSON.  
M2410564

SCM «CABINET  
INFIRMIER LION ET  
VARLET»

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 17/09/2024, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCM.  
DÉNOMINATION : CABINET INFIRMIER LION ET VARLET.

SIÈGE SOCIAL : 13-15 Avenue du Général de Gaulle - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres, par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer cette profession.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : M. Antoine LION demeurant 160 B Route de Witry - 51100 REIMS et M. Baptiste VARLET demeurant 11 Ter Route de Soulanges - 51300 PRINGY.

IMMATRICULATION : au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2410535

QUALITY  
OUTRE-MER  
DISTRIBUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : QUALITY OUTRE-MER DISTRIBUTION

Objet social : Commerce de détail de produits alimentaires et non alimentaires, l'import et l'export de produits alimentaires et non alimentaires

Siège social : 7 rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M<sup>me</sup> ADIPI Davina 90 Rue des Moulins, B104 51100 REIMS

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Le Président

M2410471

ONE CALL  
CONCIERGERIE

Rectificatif de l'annonce M2410205 parue le 20 Septembre 2024, il fallait lire : Au terme d'un ASSP en date du 24/09/2024. Et il convient d'ajouter :  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur BOUSSEL Nicolas demeurant 63 boulevard Emile Zola - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.  
M2410622

## J &amp; A PRESTA

Dans la parution N° M2410220 du 17/09/2024, il convenait de lire : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE (et non REIMS).

Pour avis : La présidente.

M2410464

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

M.T TRANSPORT

DÉNOMINATION : M.T TRANSPORT.  
NOM COMMERCIAL : M2T.  
FORME : SASU.  
OBJET : Transport moins 3.5 tonnes.  
SIÈGE : 23 rue Frédéric et Irène Joliot Curie - 51100 REIMS.  
CAPITAL : 3.000 €.  
DURÉE : 99 ans.  
PRÉSIDENT : MARQUET Jordan,  
23 rue Frédéric et Irène Joliot Curie - 51100 REIMS.  
R.C.S. REIMS.  
M2410597

NG Auto Van

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
16 rue Général Appert  
51600 ST REMY SUR BUSSY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 17/09/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : SAS.  
DÉNOMINATION : NG Auto Van.  
SIÈGE : 16 rue Général Appert - 51600 ST REMY SUR BUSSY.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.  
CAPITAL : 1.500 €.  
OBJET : toute activité de lavage et nettoyage intérieur et extérieur de tout type de véhicules, le lustrage, polissage, décontamination, revêtement céramique et pose de tous films sur tout type de véhicules, toute activité d'aménagement de véhicules utilitaires et van, la vente de tous produits de nettoyage et d'entretien automobile, la location de véhicules, l'achat et vente de véhicules.  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : Nathan LOIX, demeurant 25 rue de l'Eglise de Senard - 55250 SEUIL D'ARGONNE.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Grégoire JOLY demeurant 245 rue de Cernay - 51100 REIMS.  
La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.  
Pour avis : Le président.  
M2410634

SCI LA GRANDE PRAIRIE

Avis de constitution

Acte établi par Me Guillaume MOREL, notaire à REIMS le 17 septembre 2024 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de REIMS le 20 septembre 2024 Référence 2024N 02731.  
DÉNOMINATION : SCI LA GRANDE PRAIRIE.  
FORME : société civile.  
OBJET : La société a notamment pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, en vue notamment d'éviter l'indivision.  
SIEGE SOCIAL : WARMERIVILLE (51110) 16 rue de l'Eglise Saint Martin.  
CAPITAL : 160.000,00 €.  
Apports en numéraire uniquement.  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
CESSION DE PARTS : Toutes les mutations entre vifs, à titre onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un associé, d'un ascendant ou d'un descendant.  
GERANT : Monsieur Bastien LABRUYERE demeurant à SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT (02820) 1 avenue de la Gare.  
Immatriculation RCS REIMS.  
Pour avis :  
Me Guillaume MOREL.  
M2410650

MARTVALE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : MARTVALE  
Objet social : l'acquisition sous toutes ses formes de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers sis à Mezery place de l'église ainsi que de tous immeubles la gestion de l'immeuble, son bon fonctionnement, l'exécution de tous baux et engagements de location au profit de toute société, au profit de toutes personnes physiques ou morales de quelque durée que ce soit, en fonction de l'activité des locataires, tous emprunts dans le cadre de l'objet social  
Siège social : 2 BIS CHEMIN DE LA BILLOTIERE, 51110 POMACLE  
Capital : 100 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
Gérance : M2T, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social 2 BIS CHEMIN DE LA BILLOTIERE 51110 POMACLE, immatriculée sous le n°904579711 au RCS de REIMS  
THIEBAULT MAXIME  
M2410426

MODIFICATION DE STATUTS



CTB

SARL au capital de 50 000 €  
Siège social : 42 avenue de Champagne  
51200 EPERNAY  
RCS de REIMS n°344 340 328

AVIS DE TRANSFORMATION

En date du 14/09/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 14/09/2024 et a nommé en qualité de président NOELOMA, SAS au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social 49 rue Chanzy 51100 REIMS, immatriculée sous le n°501024657 au RCS de REIMS.  
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.  
Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.  
Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément.  
Mention : RCS de REIMS.  
M2410216

SCI ATLAS

Société civile Immobilière  
au capital de 300,00 Euros  
31 avenue Jean Jaurès  
51100 REIMS  
RCS Reims D 915 275 655

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 septembre 2024, il a été pris acte de transformer la société en SARL, à compter du 4 septembre 2024.  
La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Monsieur Jérôme BERNS et Madame Lorraine DE BRUYN ont démissionné de leur mandat de gérant à compter du 4 septembre 2024.  
Mention en sera faite au RCS de REIMS.  
M2409896

SOCIETE DU GRAND MOULIN

Société civile  
en cours de transformation  
en société par actions simplifiée  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
6 rue du Marais - 51120 LACHY  
RCS Reims D 432 776 664

Suivant délibération en date du 10 Août 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :  
CAPITAL : ANCIENNE MENTION : 8.000 €, divisé en 800 parts sociales de 10 € chacune.  
NOUVELLE MENTION : 8.000 €, divisé en 800 actions de 10 € chacune.  
DIRIGEANTS : ANCIENNE MENTION : GÉRANTE : Madame Anne-Sophie VOLLEREAUX 95 Boulevard Henry Vasnier 51100 REIMS  
NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENTE : Madame Brigitte VOLLEREAUX, demeurant à 6 Rue du Marais, 51120 LACHY.  
DIRECTRICE GÉNÉRALE : Madame Anne-Sophie VOLLEREAUX, demeurant à 95 Boulevard Henry Vasnier, 51100 REIMS.  
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.  
Madame Brigitte VOLLEREAUX et Madame Anne-Sophie VOLLEREAUX ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par sa Présidente, Madame Brigitte VOLLEREAUX demeurant 6 Rue du Marais, 51120 LACHY, qui sera assistée par sa Directrice Générale, Madame Anne-Sophie VOLLEREAUX demeurant 95 Boulevard Henry Vasnier, 51100 REIMS.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : La Présidente.  
M2409928

ELERIK

EURL au capital de 5 000 Euros  
Siège social : 82 RUE DU CHALET  
51100 REIMS  
RCS de Reims n°804 661 023

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 09/09/2024 a décidé le transfert du siège social au 5 rue Piper, 51100 REIMS à compter du 09/09/2024.  
Mention : RCS de REIMS  
M2409274

VALCOLOR

SARL au capital de 3 000 €  
Siège social : 15 rue René Herr  
51200 EPERNAY  
RCS de REIMS n° 509 487 047

Avis de transformation

L'AGE du 01/09/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/09/2024 et a nommé en qualité de président M. CONSTANTINIDI Jacques, demeurant 64 rue des Ormeaux 51270 CHAMPAUBERT.  
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.  
Accès aux assemblées et votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.  
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
Mention : RCS de REIMS.  
M2407699



DIVINE COMEDIE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 488 800 euros  
Siège social : 90 Rue du Chemin Vert  
75013 PARIS  
505 213 025 R.C.S. Paris

Par décision du 28/06/2024, l'associée unique a transféré le siège social au 4 rue Foulquart à REIMS (51100) à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 505 213 025 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
GÉRANCE : Madame Catherine ARBEZ, demeurant 4 rue Foulquart à REIMS (51100).  
Pour avis : La Gérance.  
M2408285

GFA DE LA CUMINE

Groupement foncier agricole  
au capital de 1.370,00 Euros  
2 chemin de la Procession  
51230 LENHARRÉE  
R.C.S. Reims 325 908 408

Avis de modifications

Aux termes d'un PVAGE en date du 01/08/2024, il a été décidé de proroger la durée de vie de la société de 10 ans.  
Pour avis : La gérance.  
M2409662

«EARL GARNOTEL FONTAINE»

Exploitation agricole  
à responsabilité limitée  
Capital social : 59.913 Euros  
Siège social :  
16 rue de la Commune  
51110 LAVANNES  
R.C.S. de Reims n° 349 048 488

Modifications multiples

Suivant procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :  
- L'augmentation du capital social initialement fixé à la somme de cinquante neuf mille neuf cent treize Euros (59.913) pour le porter à la somme de cent dix neuf mille huit cent vingt six Euros (119.826) ;  
- La nomination de Madame Anne-Laure GILLES-GARNOTEL, née le 12 avril 1975 à REIMS (51100), de nationalité française, demeurant 16 rue de la Commune - 51110 LAVANNES, aux fonctions de cogérante sans limitation de durée.  
Pour avis : La gérance.  
M2409697

SCEA «DANIEL THIEBAULT MAHUET»

Société civile d'exploitation agricole  
Capital social : 335.387,84 Euros  
Siège social :  
3 chemin des Coulmes  
51130 GERMINON  
R.C.S. de Châlons en Champagne  
n° 404 219 594

réduction du capital

Suivant procès-verbal en date du 12 avril 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour la réduction du capital social initialement fixé à la somme de trois cent trente cinq mille trois cent quatre vingt sept Euros et quatre vingt quatre centimes (335.387,84 €) pour le ramener à la somme de cent soixante quinze mille neuf cent seize Euros quarante huit centimes (175.916,48 €).  
Pour avis : La gérance.  
M2409705

SCEA «OVINES»

Société civile d'exploitation agricole  
Capital : 1.000 Euros  
siège social :  
Ferme de la Croix Blanche  
51230 FÈRE CHAMPENOISE  
R.C.S. de Reims n° 921 235 669

Suivant procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour :  
- La réduction du capital social initialement fixé à la somme de mille Euros (1.000€) pour le ramener à la somme de neuf cent cinquante Euros (950). le capital a ensuite été porté à la somme de mille Euros (1.000 €) ;  
- La nomination de Monsieur Stéphane ROY, né le 5 septembre 1988 à CHALONS SUR MARNE (51000), demeurant Ferme de la Croix Blanche - FERE CHAMPENOISE (51230), aux fonctions de cogérant sans limitation de durée.  
La gérance, pour avis.  
M2409724



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

DU 12 ROUTE DE BLACY

Société civile immobilière  
au capital de 37.000 Euros  
Siège social : 12 Route de Blacy  
51510 COMPERTRIX  
432 907 814  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 23/09/2024, l'AGE a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale DU 12 ROUTE DE BLACY par BLACY IMMO, et de transférer le siège social du 12 Route de Blacy - 51510 COMPERTRIX au 8 Rue du Château - 51510 VILLERS LE CHATEAU, et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts. Modification sera faite RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
Pour avis : La gérance.  
M2410083



57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

NELLCOTE

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
Aéroport Paris Vatry, Rue Louis Blériot  
51320 BUSSY LETTREE  
810 634 782  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 16/09/2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social Aéroport Paris Vatry, Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE au 2 rue de Jéricho - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : Le président.  
M2410347

ALFLOTRANSPORTS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 5.400,00 Euros  
Siège social :  
27 rue Gabriel Perard - 51220 LOIVRE  
RCS Reims 919 265 363

Aux termes d'une AGE en date du 01/09/2024, le siège social qui était fixé à LOIVRE (51220), 27 rue Gabriel Perard est transféré à BOURGOGNE-FRESNE (51110) 9 rue du Colombier.  
Pour avis : La gérance.  
M2410227



CENTRE COEUR ET SANTE 51

Société d'exercice libéral  
à responsabilité limitée  
au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
7 rue Louis Néel - 51430 BEZANNES  
R.C.S. Reims n° 881 962 476

Avis de modification des statuts et changement de gérance

Aux termes d'une délibération du 20/06/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Dominique JANODY de ses fonctions de gérant à effet du 28/06/2024, et a décidé de nommer en remplacement pour une durée illimitée en qualité de cogérants Monsieur Aurélien, Stéphane, Marie, Gismond DULIERE, né le 30 décembre 1991 à REIMS (51), domicilié 13 boulevard Lundy à REIMS (51100), pacsé sous le régime de la séparation de biens, de nationalité française, Monsieur Anthony, Armand de AQUINO, né le 27 mars 1993 à SAINT REMY (71), demeurant 30 Grande Rue - 51360 BEAUMONT SUR VESLE (51360), pacsé sous le régime de la séparation de biens, de nationalité française et Monsieur Arsène, Gérard, Marcel MONNIER, né le 7 novembre 1984 à REIMS (51), demeurant 29 boulevard Jamin - 51100 REIMS, pacsé sous le régime de la séparation de biens, de nationalité française, lesquels ont dûment été agréés le même jour.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence et modification sera faite au R.C.S. de REIMS et sur le KBIS de la société.  
Pour avis et mention, la gérance.  
M2410482



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

FLOW-EXPERTP

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
7 rue Gabriel Voisin  
51100 REIMS  
909 669 426 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 12 septembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS au 10 rue de la Hurée à LAON (02000) à compter rétroactivement du 02 septembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis : La gérance.  
M2410285

SARL «des 3 Ormes»

Société à responsabilité limitée  
au capital de 30 000 Euros  
Siège social :  
4 Route Départementale 20  
51490 SELLES  
RCS Reims 849 314 794

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 04/09/2024, les associés ont décidé, à compter du 04/09/2024, d'augmenter le capital social d'un montant de 3 350 € pour le porter à 33 350 €.  
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.  
Pour avis : Le représentant légal.  
M2410501

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**FCN Vitry-le-François**  
21, rue Marabais  
51300 Vitry-le-François  
Tel : 03 26 74 21 18

**CEA MOTORS**

SAS au capital de 5 000 Euros  
Siège social : 21 rue Marabais  
51300 VITRY LE FRANCOIS  
531 728 921 RCS  
CHALONS EN CHAMPAGNE

**AVIS DE MODIFICATIONS**

Par décision du 02/09/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de «commerce, pâtisserie, achat/vente de tout type de véhicule à moteur et plus généralement exercice de tout commerce» à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président

M2410417



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**GRANZAMY PÈRE ET FILS**

SAS au capital de 7 622,45 €  
7 rue de la Poterne - 51480 VENTEUIL  
RCS REIMS 432 061 091

**Avis de modification**

Aux termes d'une délibération en date du 20 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée CHAMPAGNE GRANZAMY PÈRE ET FILS a décidé de transférer le siège social du 7 rue de la Poterne - 51480 VENTEUIL au 15 rue de Champagne - 51480 VENTEUIL à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2410429

**TRANSMAM**

EURL au capital de 10 000 €  
Siège social : 28 rue Chanoine  
Lallement  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°884 186 933

**TRANSFERT DE SIEGE**

L'AGE du 05/09/2024 a décidé le transfert du siège social au 15 rue Denis Papin, 51100 REIMS à compter du 05/09/2024.

Mention : RCS de REIMS  
M2410452

**SAS «DROUOT James»**

Société par actions simplifiée  
au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
3 rue de Verzy - 51360 VERZENAY  
R.C.S. Reims 484 833 652

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11/09/2024, le capital a été, à compter du même jour :

- Réduit d'une somme de 3.990 €, pour être ramené à 4.010 € ;  
- Augmenté d'une somme de 3.990 €, pour être porté à 8.000 €.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2410458

**DIAG'1 PACT**

SARL au capital de 7 600 €  
Siège social : 21 rue Joliot Curie  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°444 997 779

**AVIS DE TRANSFORMATION**

En date du 28/07/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 28/07/2024 et a nommé en qualité de président GROUPE JP-DIAG, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 21 rue Joliot Curie 51100 REIMS, immatriculée sous le n°889366670 au RCS de REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire établi par la société et remis aux associés qui en font la demande.

Transmission des actions : Toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice du droit de préemption au profit des actionnaires de la société.

Mention : RCS de REIMS.  
M2410465



**FCN Epernay**  
2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

**RIVIERA**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
Aéroport Paris-Vatry, Rue Louis Blériot  
51320 BUSSY LETTREE  
830 477 501  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 16/09/2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social Aéroport Paris-Vatry - Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE au 2 rue de Jéricho - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2410348



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CELETIS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
41 Rue Bacquenois - 51100 REIMS  
800 070 021 RCS Reims

**Nomination d'un directeur général**

Aux termes d'une décision en date du 24/09/2024, l'Associé unique a décidé de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 01/10/2024 et pour une durée illimitée Monsieur Gaudéric TODESCHINI demeurant 3 Bis Rue Dominique George - 54720 CUTRY.

Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2410536



**FCN**  
57 Chaussée du Port  
CS 90157  
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX  
Tél. : 03.26.68.39.58

**SKY'AZUR**

Société par actions simplifiée  
au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
Aéroport Paris-Vatry  
Rue Louis Blériot  
51320 BUSSY LETTREE  
819 481 672  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 16/09/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social Aéroport Paris-Vatry, Rue Louis Blériot - 51320 BUSSY LETTREE au 2 rue de Jéricho - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2410349

**SARL «PINTAUX»**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.700 Euros  
Siège social :  
19 rue des Monts de Champagne  
51360 PRUNAY  
RCS Reims 442 773 628

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2024, les associés ont décidé :

- d'étendre, à compter du 3 septembre 2024, l'objet social à l'activité suivante :  
\* réalisation, restauration et modification d'ouvrages de voiries, de réseaux et autres voies de cheminement.

\* réalisation, restauration et modification d'installation d'assainissement, plus généralement toute activité relative au génie civil.  
\* prestation de travaux pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

- de nommer Monsieur Aristide PINTAUX demeurant 1 rue de Normandie - 51360 VAL DE VESLE en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 3 septembre 2024.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.  
M2410409

**DIAG 02**

SARL au capital de 2 000 €  
Siège social : 21 Rue Joliot Curie  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°852 515 766

**Avis de transformation**

L'AGE du 28/07/2024 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 28/07/2024 et a nommé en qualité de président GROUPE JP-DIAG, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 21 rue Joliot Curie 51100 REIMS, immatriculée sous le n°889366670 au RCS de REIMS.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire établi par la société et remis aux associés qui en font la demande.

Transmission des actions : Toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice du droit de préemption au profit des actionnaires de la société.

Mention : RCS de REIMS.  
M2410481

**STECARPHI**

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 75 000 Euros  
Siège social : Zac des Escarnotières  
1 Avenue du Maquis des Glières  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
525024493 RCS Chalons En Champagne

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes d'une délibération en date du 13 /09/2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 75 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Le transfert des actions détenues par un associé unique est libre.

En cas de pluralité d'associés et sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux non consécutive à un divorce ou de transfert entre conjoints ou entre ascendants et descendants ou entre titulaires d'actions, tout autre transfert d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumis à l'agrément préalable de la Société, alors même que le transfert ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit d'actions ou qu'il aurait lieu à titre gratuit, en vertu d'une décision de justice ou par voie d'adjudication, apport en société, apport partiel d'actif, fusion, scission, transmission universelle de patrimoine, partage, échange ou autrement.

Monsieur Philippe BIEN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe BIEN demeurant 12 rue de Poix 51470 ST MEMMIE

Pour avis : Le président

M2410504

**FONTBELLE**

SARL au capital de 9.500.000 Euros  
Siège social :  
14 rue Emile Cazier - 51100 REIMS  
528 318 975 R.C.S. Reims

En date du 11/09/2024, l'assemblée a décidé de :

- Nommer M Léon COMPAS, demeurant 14 RUE EMILE CAZIER, 51100 REIMS, en qualité de cogérant ;  
- Etendre l'objet social aux activités suivantes : La revente d'électricité ou l'autoconsommation d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques. La location meublée ou de courte durée. La conception, la préparation et l'organisation d'événements.

Mention au R.C.S. de REIMS.  
M2410498

**RECIFONDERIE**

SAS au capital de 150 000 Euros  
Siège social :  
11, Boulevard Marcelin Berthelot  
Z I S E - 51100 REIMS  
336 080 130 RCS Reims

Aux termes d'un procès-verbal de décisions de l'associée unique en date du 28 juin 2024, il résulte que le mandat de la société AUDIMIS GRAND EST (anciennement dénommée COFIDAC), Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est plus désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis.

M2410477

**SCEA «DE SAINTE SOPHIE»**

Capital social : 187 872 Euros  
Siège social : Ferme de Sainte Sophie  
51230 CONNANTRE  
RCS Reims 327 642 039

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2022, les associés ont nommé la SAS «M.C.A. PARTICIPATION», dont le siège social est situé 510 chemin des Saumanes - 84470 CHATEAUNEUF-DE GADAGNE, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 404 445 496, cogérante à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

Pour avis : La gérance.

M2410489

**ILG CONSTRUCTIONS**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
10 rue du Sauvage  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
852 999 556  
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une AGE en date du 19/09/2024, les associés de société ILG CONSTRUCTIONS a décidé de transférer le siège social du 10 rue du Sauvage - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 183 avenue de Metz - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 19/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2410496

**SARL «EOLE DE LA VAURE»**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
42 rue de Champagne  
51240 VITRY LA VILLE  
RCS Châlons en Champagne  
830 566 055

**Avis de transformation**

L'assemblée générale extraordinaire du 20/08/2024, statuant à l'unanimité des associés a décidé :

- d'augmenter le capital social d'un montant de 110.000 € pour le porter à 111.000 €,

- de réduire le capital social d'un montant de 110.000 € pour le porter à 1.000 €,

- de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 1.000 €, Il est divisé en 1.000 parts sociales.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 1.000 €, Il est divisé en 1.000 actions chacune entièrement libérées.

ADMINISTRATION ET GERANCE : ANCIENNE MENTION :

GÉRANT : M. Eric BOBAN, demeurant 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

GÉRANT : M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plustingenstraat 1755 GOOIK (Belgique).

NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : M. Eric BOBAN, demeurant 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plustingenstraat 1755 GOOIK (Belgique).

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2410525

**SAS «Luzerne - Recherche et Développement» (L.R.D.)**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 2.384.494,34 Euros  
Siège social :  
Complexe Agricole du Mont Bernard  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
RCS : Châlons en Champagne  
482 538 394

L'assemblée générale ordinaire du 19/09/2024 a ratifié, à compter du 19/09/2024, aux fonctions de membres du Conseil d'Administration, les nominations faites à titre définitif par le Conseil d'Administration :

- lors de la réunion du 20/02/2024, de M. Thierry TISSUT, demeurant 12 rue du Moulin 10150 CRENEY-PRES-TROYES, en remplacement de M. Jean-Baptiste ANDRY, démissionnaire

- lors de la réunion du 05/07/2024, de M. Benoît-Marie VACHEZ, demeurant 10 rue du Général Leclerc 51220 LOIVRE, en remplacement de M. Guillaume LUCAS, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2410534

**MAIA TRAVEL**

SAS au capital de 26.500 Euros  
Siège social :  
20 Rue du Petit Four  
51100 REIMS  
RCS de Reims n° 882 736 150

**Avis de modification**

En date du 13/09/2024 l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de 137.419,35 € par un apport en numéraire et par compensation de créance en le portant de 26.500 € à 38.638,68 €. Laquelle a été constatée par le Président en date du 23/09/2024.

L'Article 6 des statuts modifiés en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.  
M2410539



**THIENOT & ASSOCIÉS**  
Notaires  
23 rue Liebergier - 51100 REIMS

**EURL PONCIN ENERGIE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 500.000 Euros  
Siège social :  
34 rue Boulard - 51100 REIMS  
753 734 995 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître François GAUTHIER le 26 juillet 2024, il a été constaté :

- La démission de Monsieur Jean-François PONCIN de ses fonctions de gérant ;

- La nomination de Monsieur Grégoire GENAUX, demeurant à SAINT BRICE COURCELLES (51370), 15 rue Sorbon, à la fonction de gérant pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2410540

**ARKTRANS**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 14.000 Euros  
Siège social :  
12 Bis Avenue Cook - 51100 REIMS  
953 953 494 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ARKTRANS a décidé de transférer le siège social du 12 bis Avenue Cook - 51100 REIMS au Allée Alberto Santos Dumont - 51100 REIMS à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2410543

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Marne



**LORETTE**  
et ASSOCIÉS  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

#### LE PARVIS REGALIA

Société à responsabilité limitée au capital de 1500 €  
2 rue Rockefeller 51100 REIMS,  
RCS REIMS N°884 628 447  
Société Apporteuse  
ET  
LE PARVIS DES ARCS  
Société par actions simplifiée au capital de 100 €  
22 rue de Devant Luc 51390 GUEUX  
RCS REIMS N°982 874 422  
Société Bénéficiaire

Suivant acte sous signature privée en date du 29 juin 2024 à Reims (51100), la société LE PARVIS REGALIA et la société LE PARVIS DES ARCS ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société PARVIS REGALIA a fait apport à la société LE PARVIS DES ARCS de sa branche complète et autonome d'activité de son fonds de commerce exploité dans le local commercial dépendant d'un immeuble situé au Bâtiment les Clarines 199 Rue de la piste des étoiles 73700 BOURG-SAINT-AURICE., évaluée à 170.502 euros, moyennant la prise en charge par la société LE PARVIS DES ARCS, sans solidarité avec la société LE PARVIS REGALIA du passif correspondant, évalué à 170.501 euros. L'actif net apporté s'élève donc à Un (1) euro.

En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société LE PARVIS DES ARCS a augmenté son capital d'UN euro pour le porter à CENT UN (101) euros par l'émission d'une action nouvelle de 1 euro de valeur nominale, entièrement libérée, de même catégorie, créée jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et attribuée à la société LE PARVIS REGALIA. Il n'a été émis aucune prime d'apport.

Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société LE PARVIS REGALIA en date du 12 Septembre 2024 et du procès-verbal de l'assemblée unique de la société LE PARVIS DES ARCS en date du 12 septembre 2024, il résulte que le projet d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 12 septembre 2024 et que la société LE PARVIS DES ARCS a la jouissance rétroactive des biens apportés depuis la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : CENT EUROS (100 €).  
Nouvelle mention : CENT UN EUROS (101 €).

Pour avis

M2410546



**COGEP**  
REIMS

03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

#### MERISAM SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 4, rue Andrieux, 51100 REIMS  
848 304 804 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2024, le Président de la société par actions simplifiée MERISAM SERVICES, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 4, rue Andrieux, 51100 REIMS au 4 rue François Dor, 51100 REIMS à compter du de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

M2410571

#### IP TEIC

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 93.250 Euros  
Siège social :  
13 rue Roland Coffignot  
51100 REIMS  
326 017 019 R.C.S. Reims

#### Avis de transformation

Aux termes des décisions constatées dans un procès-verbal en date du 16/09/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 93.250 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Le transfert des actions détenues par un associé unique est libre.

En cas de pluralité d'associés et sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux non consécutive à un divorce ou de transfert entre conjoints ou entre ascendants et descendants ou entre titulaires d'actions, tout autre transfert d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumis à l'agrément préalable de la Société, alors même que le transfert ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit d'actions ou qu'il aurait lieu à titre gratuit, en vertu d'une décision de justice ou par voie d'adjudication, apport en société, apport partiel d'actif, fusion, scission, transmission universelle de patrimoine, partage, échange ou autrement.

L'agrément de la société est donné par décision collective extraordinaire. Monsieur Philippe BIEN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe BIEN, demeurant 12 rue de Poix - 51470 ST MEMMIE.

Pour avis : Le président.

M2410639

#### SCEA «LES GRANDES VIGNES»

Capital social : 225 000 Euros  
Siège social : au domicile de Monsieur Bruno DEVAELE - 51320 CORBEIL  
RCS Châlons En Champagne  
341 052 330

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social au 4 rue basse des Romains - 51320 CORBEIL.

Pour avis : La gérance.

M2410497

#### SASU SOCIETE GENERALE DE BATIMENT

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
40 Rue Jean Jaurès, La Neuville  
51100 REIMS  
SIRET : 829 878 727 00025

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 25 Septembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 01 Octobre 2024 au 2 Rue de la Fosse Cochard à SAINT BRICE COURCELLES (51370).

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION : 40 Rue Jean Jaurès, La Neuville - 51100 REIMS.  
NOUVELLE MENTION : 2 Rue de la Fosse Cochard - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims.

Pour avis : Le Président.

M2410584



**Notaires**

#### OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

#### GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LES PERRIERES

Groupement foncier agricole au capital de 61.100,00 Euros  
Siège social :  
24 rue des Tilleuls  
51390 SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET  
524 372 752 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 29 mars 2024, les associés ont pris acte du décès de Monsieur Guy DELONG, gérant, ce qui par voie de conséquence met fin à ses fonctions de gérant, et ont décidé de nommer en remplacement Monsieur Emmanuel DELONG, demeurant à SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET (51390), 24 rue des Tilleuls.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour insertion :

Me Emmanuel ROGÉ, notaire.  
M2410598

#### HOSPICOM DIFFUSION

Société à responsabilité limitée au capital de 29.000 Euros  
Siège social :  
13 rue Roland Coffignot  
51100 REIMS  
449 894 286 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 20/09/2024, de la société HOSPICOM DIFFUSION, il a été décidé de transférer le siège social du 13 rue Roland Coffignot - 51100 REIMS au 1 avenue du Maquis des Glières - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 20/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2410616



**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

#### ANCHÃO INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros porté à 88.800 Euros  
Siège social :  
13 Impasse du Clos Fleuri  
51370 CHAMPIGNY  
928 645 506 RCS Reims

#### Augmentation du capital social

Aux termes d'une décision en date du 24/09/2024, l'Associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 86.800 € pour le porter de 2.000 € à 88.800 € par la création de 8.680 actions nouvelles, de 10 € de valeur nominale chacune, par voie d'apport en nature.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis.

M2410629

#### HOSPICOM DIFFUSION

Société à responsabilité limitée au capital de 29.000 Euros  
Siège social :  
13 rue Roland Coffignot  
51100 REIMS  
449 894 286 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 20/09/2024 de la société HOSPICOM DIFFUSION il a été décidé de transférer le siège social du 13 rue Roland Coffignot, 51100 REIMS au 1 avenue du Maquis des Glières 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 20/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 449 894 286 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

GÉRANCE : Monsieur Philippe BIEN, demeurant 12 rue de Poix 51470 ST MEMMIE

Pour avis : La gérance.

M2410617

#### MYKADO

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
139 rue Pierre Brossolette  
51100 REIMS  
949 760 581 RCS Reims

Suivant décisions de l'associée unique du 01/07/2024, le siège social a été transféré, à compter du même jour au 57 Avenue du Général Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2410623

#### SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE LÉOPALMA

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
19 rue de Condé - 51150 BOUZY  
948 905 518 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> septembre 2024, les associés ont décidé que le siège social de la SAS LÉOPALMA, initialement fixé 19 rue de Condé - 51150 BOUZY, sera transféré 29 rue de la Croix de Fer - 51160 HAUTVILLERS.

La Présidente,

Madame ÉLODIE HULIN-MARION.  
M2410624

#### SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
DE CHAMPAGNE  
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS  
3 rue Jean Mermoz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

#### CHAMPAGNE TECHNI PEINTURE

Société par actions simplifiée au capital de 120.000 Euros  
Siège social :  
Chemin de Finage  
ZA La Pagerie  
51470 MONCETZ LONGEVAS  
332 639 830  
R.C.S. Châlons en Champagne

#### Transfert de siège social

Aux termes des décisions du Président en date du 15 septembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social du 85 route d'Épernay à FAGNIERES (51510) à Chemin de Finage, ZA La Pagerie - 51470 MONCETZ LONGEVAS et ce, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La présidente.

M2410627

#### CONVOCAION

#### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE VINICOLE «SAINT VINCENT» DE VERNEUIL

36 rue de la Tour - 51700 VERNEUIL  
N° d'agrément : 14666  
R.C.S. Reims D 780 444 303

#### Avis de convocation

#### Assemblée générale extraordinaire

Les associés coopérateurs sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège social et qui aura lieu le : Vendredi 11 octobre 2024 à 16h30 pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Modification des Statuts de la société :

- Article 8 : Obligation des associés coopérateurs ;
- Article 11 bis : Radiation ;
- Article 14 : Constitution du capital ;
- Article 29 : Pouvoirs de l'assemblée ;
- Extension circonscription territoriale ;
- Suppression de l'option «associés non coopérateurs» ;

- Confirmation de l'option «opérations avec des tiers non associés» ;

- Diverses modifications ;

- Pouvoirs pour les formalités ;

- Complément de pouvoirs du Conseil d'Administration / Budget Travaux ;

- Questions diverses.

M2410466

#### DISSOLUTION DE SOCIETE



**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

#### FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

#### JULPO

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros  
5 rue de la Pille - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT  
RCS REIMS 981 905 359

#### AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juillet 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. David MÉROT, demeurant : 5 rue de la Pille - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 rue de la Pille - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2409349



**COGEP**  
REIMS

03 26 86 72 98  
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS  
http://www.cogep.fr

#### SCI 253 AVENUE JEAN JAURES

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 142 936,18 euros  
Siège social : REIMS  
51100 6 rue Guernier  
Siège de liquidation : 6 rue Guernier  
51100 REIMS  
342.967.718. RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 juillet 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal VALLEISE, demeurant 61 Boulevard Jamin, 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue Guernier 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2408960



**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

#### CGS

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 15 000 Euros  
Siège social :  
MAIZIERES LA GRANDE PARISSIE  
10510 52 B, rue Joliot Curie  
Siège de liquidation :  
2 Rue Henri Gauthier  
51260 CONFLANS SUR SEINE  
828 503 375 RCS Troyes

#### Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Sylvain BIONAZ, demeurant 2 rue Henri Gauthier 51260 CONFLANS SUR SEINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Henri Gauthier 51260 CONFLANS SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

M2410071

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



AVOCATS  
ASSOCIÉS

## CERF EQUITATION

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 14 rue Perseval  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°853 443 927

## Avis de dissolution

En date du 28/06/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28/06/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> DE CORNULIER LUCINIERE Cécile, demeurant 14 rue Perseval 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2408472

## SCI DU PARC

Société civile immobilière  
RCS de Reims n° 445330640  
capital de 1000 Euros  
siège social à Reims  
7 place du Cardinal Luçon

Par décision du 23 septembre 2024, les associés ont :

- prononcé la dissolution anticipée de la société SCI DU PARC et sa mise en liquidation à compter du 23 septembre 2024.

- Fixé le siège de la liquidation à Reims, 7, place du Cardinal Luçon, la correspondance et les actes devront être délivrés à cette adresse,

- Désigné Monsieur Francis Roger en qualité de liquidateur de la société SCI DU PARC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et acquitter le passif,  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Reims.  
Pour avis : Le liquidateur.

M2410651

FIDAL  
AVOCATS

Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

## SCEBAT

SARL au capital de 13 800 €  
Siège social : ZA du Mont de Sillery  
- Route de Ste-Menehould - 51360 PRUNAY  
RCS de REIMS n°483 993 085

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions prises à l'unanimité des Associés le 13/09/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/09/2024. M. HERRY Michel, demeurant 9 allée des Bruyères 51350 CORMONTREUIL, a été nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

POUR AVIS

M2410337



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## FL DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation

Au capital de 38.112,25 Euros  
Siège social et de liquidation :  
2 Rue René Char  
51350 CORMONTREUIL  
315 680 561 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Francis LAURENT, demeurant 2 Rue René Char CORMONTREUIL (51350) pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue René Char - 51350 CORMONTREUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis :  
Le liquidateur.

M2410345

## SCI SAINTE MARIE

SIREN 439 174 749  
RCS Châlons en Champagne

Suite à l'annonce M2408275 parue le 17 juillet 2024.

Il fallait lire : adresse du liquidateur - Au lieu de : adresse du siège social.

Il fallait lire : TC - au lieu de : TGI.  
M2410423

## MP EXPERTISE

Société par actions simplifiée  
en liquidation

Au capital de 1 000 Euros  
Siège de liquidation :  
2A rue Camille Guérin  
51450 BETHENY  
883 214 777 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/07/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier PHILIPPOT demeurant 3 rue de la Couronne 51220 Villers Franqueux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 2A rue Camille Guérin 51450 BETHENY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis :  
Le Liquidateur

M2410486

## LG DUNKERQUE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 100 000 euros  
Siège social : 39 avenue Hoche  
51100 REIMS  
528935521 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 19/08/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société HOLDING RD FINANCE dont le siège social est 39 avenue Hoche 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 avenue Hoche 51100 REIMS.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis le liquidateur

M2410573

«SCI LE  
REMBUCHER»

Société civile immobilière  
en liquidation

au capital de 340.000 Euros  
Siège social :  
1 rue Eric et Margaret Schuppel  
51430 TINQUEUX  
R.C.S. Reims 537 835 126

Suivant décision collective des associés en date du 9 septembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 9 septembre 2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Christian PLOUCHART, demeurant 1 rue Eric et Margaret Schuppel à TINQUEUX (51430), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS (Marne).

Le siège de la liquidation est fixé à TINQUEUX (51430), 1 rue Eric et Margaret Schuppel, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis.

M2410619

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

SCI «DE LA  
MALADRERIE»

Société en liquidation

Capital social : 1.000 Euros  
Siège social :  
4 Chemin de la Masure  
51310 CHAMPGUYON  
RCS Reims 490 916 251

Aux termes d'une délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Laurine DARAS, demeurant 4 Chemin de la Masure - 51310 CHAMPGUYON, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2410537



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

## JULPO

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social et de liquidation :  
5 rue de la Pille  
51530 BRUGNY VAUDANCOURT  
RCS REIMS 981 905 359

AVIS DE CLÔTURE  
DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2024 au 5 rue de la Pille - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. David MÉROT, demeurant : 5 rue de la Pille - 51530 BRUGNY VAUDANCOURT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2409350

## FRANOS

SARL en liquidation  
au capital de 15.000 Euros  
15 rue Tournebonneau - 51100 REIMS  
R.C.S. Reims 822 170 734

## Avis de liquidation

L'AGE réunie le 02/09/2024 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, décharge du mandat de liquidateur M. Rémi FRANOS et constate la clôture de liquidation, à compter rétroactivement du 31/12/2022, date de clôture des comptes. La société sera radiée du R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2409698

## B.B.H.

Société civile au capital de 600 €  
Siège social : 19 rue des Berceaux  
51200 EPERNAY  
RCS de REIMS n°797 697 869

## Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 15/09/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BILLARD Stéphane de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2410303

## MP EXPERTISE

Société par actions simplifiée  
en liquidation

Au capital de 1.000 Euros  
Siège de liquidation :  
2A rue Camille Guérin  
51450 BETHENY  
883 214 777 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/07/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier PHILIPPOT, demeurant 3 rue de la Couronne - 51220 VILLERS FRANQUEUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410555

## SAS «JENYF'HAIR»

Société par Actions Simplifiée  
en période de liquidation  
Capital social : 2 000 Euros  
Siège de liquidation :  
37 route de Louvois  
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE  
RCS Châlons-En-Champagne 922  
406 384

Par décision du 20 septembre 2024, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2024.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS -EN-CHAMPAGNE.

Pour avis :  
La liquidatrice.

M2410468

## LG DUNKERQUE

Société par actions simplifiée en  
liquidation

Au capital de 100 000 euros  
Siège de liquidation : 39 avenue Hoche  
51100 REIMS  
528 935 521 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/08/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé liquidateur, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
le liquidateur

M2410574

«SCI LE  
REMBUCHER»

Société civile immobilière  
en liquidation

au capital de 340.000 Euros  
Siège Social :  
1 rue Eric et Margaret Schuppel  
51430 TINQUEUX  
R.C.S. Reims 537 835 126

## Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date 11 septembre 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation ;

- Donné quitus au Liquidateur, Monsieur Christian PLOUCHART, demeurant à TINQUEUX (Marne), 1 rue Eric et Margaret Schuppel, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2410620

## CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales  
Article L 625-1 du Code  
de commerce  
Article R 625-3 du Code  
de commerce

LJ 9 janvier 2024

SASU TENNOR  
TECHNOLOGY

8 Allée Paul Halary - 51100 REIMS.  
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire :  
Isabelle TIRMANT.

M2410602

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales  
Article L 625-1 du Code  
de commerce  
Article R 625-3 du Code  
de commerce

LJ 21 mai 2024

SAS MANUFACTORY  
EVER GRES

Chemin des Ormissets, Z.I. OIRY  
- 51530 OIRY.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire :  
Isabelle TIRMANT.

M2410603

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales  
Article L 625-1 du Code  
de commerce  
Article R 625-3 du Code  
de commerce

LJ 9 avril 2024

## SARL PAIN ET PASSION

5 rue du Marché - 51140 JONCHERY  
SUR VESLE.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire :  
Isabelle TIRMANT.

M2410604

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales  
Article L 625-1 du Code  
de commerce  
Article R 625-3 du Code  
de commerce

LJ 9 avril 2024

## SARL AUDEVAL

8 ter rue Chevalot - 51110  
BOURGOGNE-FRESNE.

Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire :  
Isabelle TIRMANT.

M2410605

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales  
Article L 625-1 du Code  
de commerce  
Article R 625-3 du Code  
de commerce

LJ 27 février 2024

## SA RESEAUX

7 rue André Rieg - 51100 REIMS.  
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le Liquidateur Judiciaire :  
Isabelle TIRMANT.

M2410606

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Marne

#### TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

**LORETTE et ASSOCIES**  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

**SPI LES CHANCEAUX**  
Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €  
Siège social : 38 avenue Paul Vaillant Couturier 51430 TINQUEUX  
753 345 735 RCS REIMS

#### Transmission universelle de patrimoine

Aux termes des décisions en date du 23/09/2024, la société LES CHANCEAUX, SAS au capital de 1 992 000€ dont le siège social est sis 38 avenue Paul Vaillant Couturier à Tinqueux (Marne), immatriculée sous le n° 392 982 641 au RCS de REIMS, l'associée unique de la société SPI LES CHANCEAUX, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société SPI LES CHANCEAUX à compter du 23/09/2024.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SPI LES CHANCEAUX au profit de la Société LES CHANCEAUX, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société SPI LES CHANCEAUX au RCS de REIMS s'effectueront à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de REIMS Pour avis, la Présidente

M2410530

#### TRIBUNAUX EXTERIEURS

Référence : **BFORBIZ**  
4 rue Emile Baudot - 91120 PALAISEAU. RCS EVRY : 789 626 991. Etablissement(s) secondaire(s) : 4 rue Rogier - 51100 REIMS. RCS REIMS : 2020 B 00118.  
Radiation d'office à compter du 24/09/2024 Radiation d'office art R.123-129 1° du code de commerce - est radié d'office tout commerçant ou personne morale à compter de la clôture d'une procédure, soit de faillite ou de liquidation des biens pour insuffisance d'actif ou dissolution de l'union, soit de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, soit de règlement judiciaire par un concordat avec abandon total de l'actif de l'intéressé.  
M2410659

#### ANNONCES LEGALES

**NIOT Angélique  
DOTTI Virginie  
COLLET Chloé  
TYSSANDIER Julie**  
**03.26.40.21.31**  
annonceleale.pamb@forumeco.com

#### CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

**TILBURY'S (SARL)**  
24 boulevard Marcel Dassault, Centre International d'Affaires - 64200 BIARRITZ. Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. R.C.S. de BAYONNE 441 427 978. 24 boulevard Marcel Dassault, Centre International d'Affaires - 64200 BIARRITZ. R.C.S. CAHORS ( ). R.C.S. CHAUMONT ( ). R.C.S. TARBES (2002 B 40013). R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE ( ). R.C.S. AUBENAS ( ).  
Jugement du tribunal de commerce de BAYONNE en date du 16/09/2024 : Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18. M2410470

#### REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Référence : **YOOPALA SERVICES**  
19, Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS 8<sup>e</sup> Arrondissement. RCS PARIS : 488 791 203. Etablissement(s) secondaire(s) : 8bis rue Gabriel Voisin - 51688 REIMS CEDEX 2. RCS REIMS : 2012 B 518.  
Le Tribunal de commerce de PARIS, a prononcé en date du 24/09/2024, la résolution du plan de sauvegarde et ouvre le redressement judiciaire sous le numéro : P202402969, fixe la période d'observation à 6 mois, date de cessation des paiements le 16/05/2024, et a désigné : juge commissaire M. Laurent Caniard administrateur SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 avenue Hoche 75008 Paris, avec les pouvoirs d'assister, mandataire judiciaire SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2410628

#### INTERDICTION DE GERER

Par jugement en date du 19/09/2024, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

**Monsieur Arno Robert Guiseppe CUCCIAIONI**  
1 bis route de Louvois - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE.  
Titulaire de la Procédure Collective : SAS MIAR. RCS 2017B00217 (830 988 309) - 40 Avenue Jacques Simon - 51470 SAINT MEMMIE  
A CHALONS EN CHAMPAGNE, le 20 septembre 2024.  
M2410431

Par jugement en date du 19/09/2024, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

**Monsieur Roland MALAQUIN**  
13 place de Guise - 51800 SAINTE MENEHOULD.  
Titulaire de la Procédure Collective : Sarl MALAQUIN. RCS 2019B00262 (878 601 988) - 13 place de Guise - 51800 SAINTE MENEHOULD.  
A CHALONS EN CHAMPAGNE, le 20 septembre 2024.  
M2410432

Par jugement en date du 19/09/2024, le Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 5 ans, à l'égard de :

**Monsieur Franck Christian Serge MICHELIN**  
12 avenue de Laon - 51100 REIMS.  
Titulaire de la Procédure Collective : Sarl FM. RCS 2015B00214 (814 299 947) - 16 rue Herbillon - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.  
A CHALONS EN CHAMPAGNE, le 20 septembre 2024.  
M2410433

#### AVIS ADMINISTRATIF

#### COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

##### Avis au public

#### Modification n°6 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de BETHENY

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2024-056, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°6 du Plan local d'urbanisme de Bétheny.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 15 jours :

DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024 A 10H00  
AU LUNDI 28 OCTOBRE 2024 A 17H30

Le projet de modification a pour objectifs :

- de modifier les règles applicables en zone 1AUC, concernant notamment les sous-sols et les clôtures
- d'accompagner le développement des zones UXb1 et UXb2,

- d'adapter d'autres dispositions réglementaires de manière non substantielle.

Madame Raymonde PAQUIS, assistante de direction cabinet géomètre expert retraitée, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif, et madame Ingrid LENGELLE, commissaire enquêteur suppléante. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public en mairie de Bétheny pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Bétheny, place de la Mairie, 51450 Bétheny, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Madame Raymonde PAQUIS, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS Cedex. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

La commissaire enquêteur sera présente en Mairie de Bétheny pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- lundi 14 octobre 2024, de 10h00 à 12h00
- lundi 28 octobre 2024, de 15h30 à 17h30

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, en mairie de Bezannes, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims

M2410126

#### COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

##### Avis au public

#### Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de BEZANNES

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2024-057, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan local d'urbanisme de Bezannes.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 15 jours :

DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 A 15H00  
AU MERCREDI 30 OCTOBRE 2024 A 17H00

Le projet de modification a pour objectifs :

- de diminuer la hauteur de construction autorisée dans le cœur de la commune historique,
- d'adapter les orientations d'aménagement et de programmation de la Zone d'Aménagement Concerté et le règlement de la zone 1AUX, notamment afin de faciliter l'implantation d'entreprises et de réduire l'imperméabilisation des sols,

- de modifier les règles de gestion des eaux pluviales afin de tenir compte du Plan Pluie approuvé par la communauté urbaine du Grand Reims,
- d'apporter des adaptations non substantielles, notamment afin de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Madame Ingrid LENGELLE, professeur des écoles, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif, et monsieur Christian NOËL, commissaire enquêteur suppléant. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public en mairie de Bezannes pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Bezannes, 1 rue Source de Muire, 51430 Bezannes, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Madame Ingrid LENGELLE, commissaire enquêteur, communauté urbaine du Grand Reims, direction de l'urbanisme, de la planification, de l'aménagement et de l'archéologie, CS 80036 - 51722 REIMS Cedex. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

La commissaire enquêteur sera présente en Mairie de Bezannes pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- mercredi 16 octobre 2024, de 15h00 à 17h00
- mercredi 30 octobre 2024, de 15h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, en mairie de Bezannes, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le président de la communauté urbaine du Grand Reims

M2410128

#### COMMUNE DE CHÂTILLON SUR MARNE

#### Avis d'enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 2024-40 du 23 septembre 2024 le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHÂTILLON SUR MARNE. L'enquête publique se déroulera en mairie pour une durée de 32 jours du jeudi 17 octobre 2024 à 10 h au lundi 18 novembre 2024 à 19 h.

OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les objectifs poursuivis à travers la révision générale du PLU sont définis dans la délibération de prescription du 3 novembre 2020 (annexé au dossier). Le conseil municipal souhaite optimiser les zones à urbaniser, protéger le Centre du Village, améliorer la circulation et les zones de stationnement, valoriser la zone commerciale, préserver les éléments caractéristiques du patrimoine bâti et paysager afin de mettre en valeur le cadre de vie et protéger le patrimoine de la commune. La commune profite de la révision générale du PLU pour le rendre compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région d'Épernay approuvé le 5 décembre 2018.

DATE ET PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CHÂTILLON SUR MARNE pour une durée de 32 jours consécutifs, du jeudi 17 octobre 2024 (ouverture à 10h00) au lundi 18 novembre 2024 inclus (clôture à 19h00). Conformément à la décision du président du tribunal administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE, Monsieur Francis SONGY en qualité de commissaire enquêteur et Madame Adeline HENRY en qualité de suppléante pour mener l'enquête susvisée. Il se tiendra à la disposition du public en Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE, selon les dates indiquées ci-dessous :

- Jeudi 17 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Samedi 26 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- Lundi 18 novembre 2024 de 17h00 à 19h00.

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et les pièces qui l'accompagnent seront consultables :

- Sur le site internet : <https://www.intramuros.org/chatillon-sur-marne> ;
- Sur le site internet : <https://url.me/H63KV> ;
- Ou en scannant le QR code ci-après ;

- Sur support papier, en Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE - 4 place Urbain-II 51700 CHÂTILLON-SUR-MARNE, siège de l'enquête publique consultable aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 ;
- Sur un poste informatique, à la Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 ;

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Maire.

DEPOSER UNE REMARQUE CONCERNANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public pourra consigner ses observations directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de CHÂTILLON SUR MARNE, du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00. Les observations peuvent aussi être adressées par voie postale au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE, 4 place Urbain-II - 51700 CHÂTILLON SUR MARNE. Le public pourra aussi formuler ses observations et/ou propositions par courriel transmis au commissaire-enquêteur à l'adresse électronique suivante : [plu.enquete publique.51@gmail.com](mailto:plu.enquete publique.51@gmail.com) pendant toute la durée de l'enquête. Quel que soit le mode de transmission, toute observation rédigée ou parvenue en Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE

après le lundi 18 novembre 2024 après 19h00 sera jugée irrecevable.

CONSULTATION ET PUBLICITÉ DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la Mairie de CHÂTILLON SUR MARNE ;
- A la Préfecture de la Marne ;
- Sur le site internet : <https://www.intramuros.org/chatillon-sur-marne>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 17 juillet 1978.

DÉCISION POUVANT ÊTRE ADOPTÉE AU TITRE DE L'ENQUÊTE

La disposition de la révision générale du Plan Local d'urbanisme sera approuvée par délibération du conseil municipal, en ayant le cas échéant, apporté des modifications au dossier afin de tenir compte des conclusions de l'enquête publiques et des différents avis recueillis dans le cadre de la procédure.

Le Maire.

M2410499

#### AVIS DIVERS

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

**PLURIAL NOVILIA**

**APPARTEMENT 1 RUE DES TEMPLIERS -REIMS**

Appartement - 1 rue des Templiers T5 de 142.85 m<sup>2</sup> environ - 1<sup>er</sup> étage Lot N°18 Box -DPE : D 371 500 € - Réf : ER.15045

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2410402

Madame Christiane BRODEUR

Par testament olographe en date du 18 février 2020, Madame Christiane, Aline, Emilienne BRODEUR, née à REIMS (51100) le 20/05/1931, en son vivant retraitée, demeurant à la maison de retraite Les Trois Roses à EPERNAY (51200), veuve de André, Camille MARCOUP, décédée à EPERNAY (51200) le 26/06/2024, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Valérie COUTANT suivant procès-verbal en date du 23 septembre 2024, duquel il résulte que le ou les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Valérie COUTANT, Notaire à DAMERY (51480) 84 rue Paul Douce, Notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de la copie authentique des procès-verbaux.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

M2410585

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes



**M<sup>me</sup> Paule  
POINTILLART**

**AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE  
UNIVERSEL  
DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547  
du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 26 février 2020, Madame Paule Levine POINTILLART, en son vivant retraitée, demeurant à BETHENY (51450) 5 rue de Courcy. Née à BETHENY (51450), le 8 octobre 1923. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à REIMS (51100), le 4 août 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel THIENOT, Notaire soussigné, membre de la SELARL dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 19 septembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel THIENOT, notaire à REIMS (51100) 23 rue Libergier, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2410443

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

**PLURIAL NOVILIA**  
**APPARTEMENT 23  
CHOCATELLE -  
ER.61653**

EPERNAY  
Appartement :  
- 23 rue de Chocatel - T5 - Lits  
13-15 - 3 chambres - 84.31 m<sup>2</sup> - DPE :  
E - 155 900 € - réf : ER.61653

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.  
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2410529

**TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE REIMS**

**Jugement du  
24 septembre 2024**

**POULAIN Sonia, Solange, Gabrielle**, 65 rue de Neufchâtel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 483 959 599. Soins de beauté. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410531

**SARL ALAIN BRETON RESTAURATION**, 54 Rue de la Gare, 51140 Muizon, RCS Greffe de Reims 524 041 290. Restauration de type rapide. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 9 ANS nommant Commissaire à l'exécution du plan Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. M2410532

**LIQUIDATION  
JUDICIAIRE**

**Jugement du  
24 septembre 2024**

**SARL HARMONIE**, 8 Rue Thiers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 794 922 765. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410590

**SARL AMK51**, 19 Rue de la Grosse Haie, 51310 Saint-Bon, RCS Greffe de Reims 894 262 708. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410591

**SAS EVENT PLUS**, 29 Rue des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 483 339 404. Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410592

**SAS TOURRET MULTISERVICE**, 42 Rue Paul Vaillant Couturier, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 804 439 297. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410593

**SAS Harmony Green**, 22 Rue de l'Or Noir, 51210 Boissy-le-Repos, RCS Greffe de Reims 914 418 660. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2024, désignant

liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410594

**SAS COBAT CONTRACTANT GENERAL**, 9 Rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 483 555 231. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Octobre 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410609

**REDRESSEMENT  
JUDICIAIRE**

**Jugement du  
24 septembre 2024**

**SAS DSB**, 4 Rue des Moines, 51210 Le Gault-Soigny, RCS Greffe de Reims 892 664 145. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Septembre 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410607

**SARL GARAGE SCAPOL**, 14 Rue des Victimes de la Résistance, 51120 Sézanne, RCS Greffe de Reims 803 769 439. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Juillet 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410608

**SARL GARANCE**, Zone d'Activités du Moutier, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 423 989 268. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2024, désignant administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano) 31-33, rue de Talleyrand - 51100 Reims avec les pouvoirs d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410611

**SAS AMEX INFRA**, 7 Rue Clément Ader, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 890 864 143. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2024, désignant administrateur SELARL V & V associés (Maître Stéphane VERMUE) 4, rue Thiers - 51100 Reims avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2410612

**CLÔTURE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIF**

**Jugement du  
25 septembre 2024**

**SNC S.N.C. «COLLET» NOM COMMERCIAL : CAFE-HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE**, 5 Rue de l'Eglise, 51110 Warmeriville, RCS Greffe de Reims 393 324 652. Services des traiteurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2410658

**CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL**



**EPOUX GUERLET**

**Changement de régime  
matrimonial**

Suivant acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, notaire à WITRY -LES-REIMS, 2 avenue de Rethel, le 18 septembre 2024, Monsieur Michel Marc Marie GUERLET, agriculteur, né à FRESNE-LES-REIMS (51110) le 25 novembre 1959, et Madame Nadine Colette MARCHOIS, agricultrice, née à REIMS (51100) le 6 novembre 1962, demeurant ensemble à BOURGOGNE -FRESNE (51110) 4 place de l'Eglise, mariés à la mairie de FRESNE-LES-REIMS (51110) le 11 juin 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion :  
Le notaire  
M2410472

**EPOUX  
LALLEMENT**

**Changement de régime  
matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître WALDOCH, Notaire à BETHENY, le 23 septembre 2024, à la requête des époux :

M. Etienne Hery LALLEMENT et M<sup>me</sup> Sylviane JACQUEMIN, demeurant ensemble à REIMS (51100), 55 ter rue de Bezannes,

Nés savoir :  
- Monsieur à TOUL (54200) le 7 septembre 1963,  
- Madame à REIMS (51100) le 9 janvier 1970.

Mariés à TINQUEUX (51430) le 5 septembre 1992.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial et adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice au notaire susmentionné.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. M2410561

**EPOUX LEI**

**Changement de régime  
matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître W ALDOCH, Notaire à BETHENY, le 24 septembre 2024, à la requête des époux :

Monsieur Franck Hening LEI et Madame Rui'an JIA, demeurant ensemble à BETHENY (51450), 7 rue Silvia Montfort,

Nés savoir :  
- Monsieur à NINGXIA, CHINE, le 20 janvier 1946,

- Madame à SHANXI, CHINE, le 10 avril 1948.

Mariés à LANZHOU (CHINE) le 1er mai 1973.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial et adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice au notaire sus mentionné.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. M2410575

**SUCCESSION**

**VACANTE**

**SUCCESSION VACANTE**

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PIOT Jean décédé le 26/12/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808122298. M2410513

**SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 04/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROSE Pierre décédé le 01/09/2022. Réf. 0808132646. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2410520

**SUCCESSION VACANTE**

Par décision du TJ de CHALONS-EN -CHAMPAGNE en date du 04/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> MARCHAND Danielle décédée le 23/05/2022. Réf. 0808132639. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2410522

Recevez désormais  
**GRATUITEMENT**  
votre justificatif  
numérique par mail

**Ardennes**

**VENTE CESSIION**

**ATTRIBUTION D'APPORTS**



**Maître Maud ZEBERT-LANDRIN**  
Notaire à SEDAN (Ardennes)  
8 place Alsace Lorraine

**LES ARCADES**

Suivant acte reçu par Me Maud ZEBERT-LANDRIN, le 27 août 2024, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES, le 20 septembre 2024 sous la référence 2024N757, il a été constaté la cession par Madame Doua Jeannine GLEBIO, demeurant à RAUCOURT ET FLABA (08450), 4 place de l'Arche, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le numéro unique 521 312 108 au profit de la société dénommée L'ETINCELLE, société par actions simplifiée, dont le siège social est à SEDAN (08200), 32 avenue du Maréchal Leclerc, immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro unique 929 210 698, d'un fonds de commerce de débit de boissons, et toutes ventes et services se rapportant à cette activité, exploité à SEDAN (08200), 32 avenue du Maréchal Leclerc, connu sous le nom «LES ARCADES», objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN, sous le numéro 521 312 108, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds, moyennant le prix de 52.500,00 €, savoir : Eléments incorporels pour 41.434,00 € et au matériel et mobilier, agencement pour 11.066,00 €. Entrée en jouissance à compter du 27 août 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), en l'Etude de Maître Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion,  
Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire.  
M2410492

**CONSTITUTION**

**DE SOCIETE**

**GOTAO**

**Avis de constitution**

FORME : SASU.  
DÉNOMINATION : GOTAO.  
SIÈGE : 6 rue du Clocher - 08300 TAGNON.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
CAPITAL : Mille Euros (1.000,00 €).

OBJET : - L'achat et la vente par tous moyens, notamment par internet, de tous produits (hors vente soumise à réglementation) et notamment des ustensiles de cuisine ; - La conception, la création, fabrication et la revente par tous moyens, et notamment via internet, de produits artisanaux non réglementés tels que des éléments de décoration ; - Toutes activités d'affiliation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENTE : Madame Aurélie Goes, demeurant 6 rue du Clocher - 08300 TAGNON.  
M2409457



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**SCI DON SIMONES**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
6 Rue des Hauts Chemins  
08270 FAISSAULT  
RCS Sedan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 17.09.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière,  
DÉNOMINATION SOCIALE : DON SIMONES,  
SIÈGE SOCIAL : 6 Rue des Hauts Chemins 08270 FAISSAULT,  
OBJET SOCIAL : La vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil,  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,  
GÉRANCE : Mr Olivier SIMON et M<sup>me</sup> Jocelyne SIMON, demeurant 6 Rue des Hauts Chemins 08270 FAISSAULT

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : toutes les cessions sont soumises à l'agrément donné à la majorité des ¾.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour avis

M2410413

**CWA**  
Colas Willemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
05.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

**WOOD MAKE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
51 rue des Jardins - 08110 CARIGNAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARIGNAN du 12 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION : WOOD MAKE.  
SIÈGE : 51 rue des Jardins - 08110 CARIGNAN.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
CAPITAL : 1.000 €.  
OBJET : Fabrication et pose de menuiseries bois et agencements.  
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
PRÉSIDENT : Monsieur DEMOOR Patrick, demeurant 51 rue des Jardins - 08110 CARIGNAN.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
Pour avis : Le président.

M2410542

**ICÔNE**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
Corinne MANFAIT  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

**CarExpress**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3.000 Euros  
Siège social :  
21 bis rue du 152<sup>ème</sup> R.I.  
08300 RETHEL  
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à RETHEL (Ardennes) du 24 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CarExpress.  
FORME : Société par actions simplifiée.  
SIÈGE : 21 bis rue du 152<sup>ème</sup> R.I. - 08300 RETHEL.  
OBJET : Toutes activités liées au transport de personnes, de voyageurs, de services collectifs et à la demande.  
DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL : 3.000 €.  
PRÉSIDENT : M. Adrien GUILLOUX, demeurant à JUNIVILLE (08310), 18 rue de la Chicherie.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. Clément GUILLOUX, demeurant à RETHEL (08300), 9 rue Blaise Pascal et M. Jules GUILLOUX, demeurant à BERTONCOURT (08300), 18 rue de la Croisette.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Sauf celles consenties entre associés, toute cession, ou transmission à titre gratuit, est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective des associés.  
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
Pour avis.

M2410579

NGU-MAI

Aux termes d'un ASSP en date du 16 septembre 2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière  
DÉNOMINATION SOCIALE : NGU-MAI  
OBJET SOCIAL : La société a pour objet :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,  
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,  
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.  
SIÈGE SOCIAL : 12, Grande Rue 08440 LUMES  
CAPITAL SOCIAL : 1 000 €  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN  
GÉRANTS : - Monsieur BONOTTI Laurent, demeurant à 12, Grande Rue 08440 LUMES  
- Madame BONOTTI née LE Vu Thanh Tu, demeurant à 12, Grande Rue 08440 LUMES  
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN  
Pour avis : La gérance

M2410436

**IDEA**  
Expertise comptable  
15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

**ADEM**  
Société civile immobilière  
au capital de 300 Euros  
Siège social :  
13 Clos des Alisiers  
08160 CHALANDRY-ELAIRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/09/2024 à CHALANDRY-ELAIRE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : ADEM.  
SIÈGE SOCIAL : 13 Clos des Alisiers - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;  
L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;  
La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.  
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 300 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Madame Audrey Rogissart et Monsieur Damien Bentoumi demeurant 13 Clos des Alisiers - 08160 CHALANDRY-ELAIRE.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour avis : La gérance.

M2410596

**SCI DES PISTACHES**  
Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à SEVIGNY(WALEPPE) (08220) le 3 septembre 2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DES PISTACHES.  
FORME : Société civile immobilière.  
CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué d'apports en numéraire.  
SIÈGE SOCIAL : SEVIGNY WALEPPE (08220), 10 Grande Rue.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
DURÉE : 99 ans.

M2410483

GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Emilien TISSIER, demeurant à SEVIGNY WALEPPE (08220), 10 Grande Rue.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les donations par les associés fondateurs au bénéfice de descendants sont libres.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis et mention.

M2410456

**UTILE**  
Société par Actions Simplifiée  
au Capital Social de 2.000 Euros  
Siège Social :  
8 rue Madame de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIÉTÉ : UTILE  
FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : DEUX MILLE Euros (2.000 €), divisé en CENT (100) actions de VINGT Euros (20 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

SIÈGE : 8 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
OBJET SOCIAL : L'Import-Export, Négoce en tout genre produits ou immobilier, Services commerciaux, trading

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

APPORTS EN NUMÉRAIRES : DEUX MILLE Euros (2.000 €)  
PRÉSIDENT : Monsieur SAPONE Carmelo

8 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS  
La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par l'unanimité des associés.  
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés :

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour insertion : Le président

M2410483

**Notaires**

**OFFICE NOTARIAL D'ARCHES**  
Maître Maxime GRIMOND  
1 bis rue de Lorraine  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

**CSA IMMOBILIER**  
Avis de constitution

Par acte authentique reçu par Me Maxime GRIMOND, le 20/09/24, il a été constituée une société civile immobilière. DÉNOMINATION : CSA IMMOBILIER. OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. CAPITAL SOCIAL : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €). DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

SIÈGE SOCIAL : CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 9 rue Salvador Allende. GÉRANCE : M<sup>me</sup> Catherine DUCHEZ, demeurant à PARIS (75017), 128 rue de Saussure. CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession à un tiers est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.  
DURÉE : 99 ans.

M2410487

**CWA**  
Colas Willemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
05.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

**DANI DEPANN'**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
19 rue de la Prayelle  
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 6 septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.  
DÉNOMINATION SOCIALE : DANI DEPANN'.

SIÈGE SOCIAL : 19 rue de la Prayelle - 08200 SEDAN.  
OBJET SOCIAL : Garage mécanique Poids-Lourds, vente de pièces, intervention sur route et à domicile.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
GÉRANCE : Monsieur DANIEL BOCA, demeurant 19 rue de la Prayelle - 08200 SEDAN, Madame EMILIE CHAPE, demeurant 19 rue de la Prayelle - 08200 SEDAN.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.  
Pour avis : La gérance.

M2410526

**ICÔNE**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
Corinne MANFAIT  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

**LB11**  
Société civile immobilière  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
339 rue de Perthes  
08300 SAULT LES RETHEL  
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à SAULT LES RETHEL (Ardennes) du 24 septembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LB11.  
FORME : Société civile immobilière.  
SIÈGE : 339 rue de Perthes - 08300 SAULT LES RETHEL.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.  
CAPITAL : 1.500 € constitué d'apports en numéraire.

GÉRANCE : SAS L B G I, siège social : 339 rue de Perthes - 08300 SAULT LES RETHEL, R.C.S. SEDAN 889 962 346.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit des descendants de l'associé cédant. En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
Pour avis.

M2410559

**Maître Camille HUGET**  
Notaire  
3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

«3ADS»

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Maître Camille HUGET, Notaire à GIVET, le 12 septembre 2024, d'une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : «3ADS».

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €) divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00€) chacune, composé d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 11 rue Henry Terff.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
GÉRANTS : Monsieur Adrian Florin STOIAN et Madame Adriana Elena BALACI, demeurant ensemble à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 11 rue Henry Terff.

CESSIONS DE PARTS : Libres entre associés ; Agrément de tous les associés dans les autres cas.  
Pour avis et mention.

M2410572

**CHEUVREUX**  
REIMS

**Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT**  
Notaires à REIMS (Marne)  
18 rue de la Tirelire

**SCI VERRIER LEBON**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me LERAULT Notaire à REIMS en date du 24 septembre 2024, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VERRIER LEBON.  
FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € décomposé en 100 parts de 10 €.  
SIÈGE SOCIAL : CHATEAU PORCIEN (Ardennes), 9 allée du Maint Dieu.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition gratuites de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

GÉRANCE : M. Thibault VERRIER, dmt à CHATEAU-PORCIEN (Ardennes), 9 allée du Maint Dieu et M<sup>me</sup> Mathilde LEBON, dmt à REIMS (Marne), 75B avenue Jean Jaurès.

CESSION DE PARTS : Agrément à l'unanimité des associés.  
IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

Pour insertion : Me Hélène LERAULT, Pour avis et mention.

M2410586

**SCI VERRIER LEBON**

Rectificatif à l'annonce M2410586 parue le 26/09/24, il convenait de lire :  
IMMATRICULATION : RCS SEDAN.  
M2410633

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes



**GMZ**  
Société civile  
au capital de 130.000 Euros  
Siège social :  
24 Rue Salvador Allende  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 29 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.  
DÉNOMINATION SOCIALE : GMZ.  
SIÈGE SOCIAL : 24 Rue Salvador Allende - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par tous moyens la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;

L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ;

Sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 130.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Aurélien GOMEZ, demeurant 24 Rue Salvador Allende - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.  
M2410610

MODIFICATION  
DE STATUTS

**HOULLE ARDENNES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 90 000 euros  
Siège social : 28 rue de la Gare  
08090 TOURNES  
424 704 070 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, le Président a pris acte de la démission de Madame Claire PARAGE de ses fonctions de Directrice Générale à compter du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le Président.  
M2410549



15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

## Arti

Société par actions simplifiée  
au capital de 319 900 Euros  
Siège social :  
Zone d'activité La Poterie  
08000 Prix Les Mézières  
491 468 310 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 13/09/2024, il résulte que le mandat de la société A.C.R. - A.D.C. Cabinet PIERQUIN, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis :  
La Présidente  
M2410438

## BM HOLDING

850 455 676 R.C.S. Sedan

FORME : SC. DÉNOMINATION : BM HOLDING. CAPITAL : 1.000,00 € en 1.000 parts de 1 €. GÉRANT : M. Bachir MEDJKOOUNE, demeurant au 21 allée des Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

Par l'AGE du 26/10/2022, décide le transfert du siège :

ANCIEN SIÈGE : 1 rue Henri Renaudin - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES.

NOUVEAU SIÈGE : Chez Monsieur Medjkoune Bachir, 21 allée des Bouleaux - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERE (08000).

Pour modification R.C.S. Pour avis.  
M2410455

## SCI ROUTE DE MONTIGNY

Société civile immobilière  
au capital de 100 Euros  
Siège social :  
13 Rue Friedrichroda  
08160 NOUVION SUR MEUSE  
912 881 083 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 28 Aout 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Rue Friedrichroda - 08160 NOUVION SUR MEUSE au 9 Route de Montigny - 08430 POIX TERRON à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis :  
La gérance.  
M2410569

## GAEC DU MOULIN

Agréé sous le n° 77-038  
au capital de 294.000 Euros  
12 place du Docteur Lancereaux  
08400 BRECY BRIERES  
950 064 352 RCS Sedan

## Avis de modifications

Suivant acte sous seing privé du 28/08/24, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 18/09/24, dossier 2024/00017121, il a été décidé, à effet du 01/09/24, la transformation du GAEC en une SCEA désormais dénommée DE CALLEAU, sans création d'une personne morale nouvelle. La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro 950 064 352.

Pour avis :  
Le gérant.  
M2410578

## POURSUITE D'ACTIVITE



15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

## IVA TELECOM

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
56 rue Gambetta - 08140 BAZEILLES  
903 475 762 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 23/09/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.  
M2410550

DISSOLUTION  
DE SOCIETE

## AGENCE SERVICES TECHNIQUE ET D'ETUDES COMMERCIALES

Société par actions simplifiée  
en liquidation au capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
6 rue du Paquis - 08370 BIEVRES  
Siège de liquidation :  
6 rue du Paquis - 08370 BIEVRES  
352 638 340 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Marcel GRAFTIAUX, demeurant 6 rue du Paquis - 08370 BIEVRES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 6 rue du Paquis - 08370 BIEVRES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2410330

## LUDO PIZZA

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 5 000 Euros  
Siège Social : 26 Rue Principale  
08240 BELLEVILLE-ET-CHATILLON -SUR-BAR  
910 790 922 RCS SEDAN

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 2024 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 19 août 2024 et sa mise en liquidation à compter de ce même jour.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur MORONVAL Ludovic, demeurant 26, rue Principale 08240 BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR, pour une durée illimitée, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé 26, rue Principale 08240 BELLEVILLE-ET-CHATILLON-SUR-BAR où seront notifiés actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Mention sera faite au RCS de SEDAN Pour avis,  
M2410405

## SARL ETF ARNOULD BOIS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 3.000 Euros  
4 bis place de l'Eglise  
08270 WAGNON  
521 569 715 R.C.S. Sedan

## Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 20/09/2024, l'associé unique a décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/09/2024 et d'ouvrir une période de liquidation.

M. Jean-Michel ARNOULD, demeurant 1 rue des Villas à COUCY (08) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé sis 4 bis place de l'Eglise à WAGNON (08).  
Le liquidateur.  
M2410425

## LTA

SCI au capital de 30 €  
Siège social : 10 rue de la Fontaine  
08090 CLIRON  
RCS de SEDAN n°754 002 079

## Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2023 a décidé la dissolution Volontaire de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> GODART Martine, demeurant 10 rue de la Fontaine 08090 CLIRON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.  
M2410538

## SCI CHARLEMAGNE

Société Civile Immobilière  
au Capital Social de 12.195,92 Euros  
Siège Social :  
27 Place Charlemagne  
08130 ATTIGNY  
RCS Sedan 410 086 029

## Avis de dissolution

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Juin 2024, la collectivité des Associés :

- a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société à compter de ce jour,
- a constaté la fin des mandats de gérants de :

- \* Monsieur Eric PUGLISI,
- \* Madame Catherine PUGLISI,
- a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Eric PUGLISI, demeurant à SAULCES MONCLIN (08270), Route Nationale,
- a fixé le siège de la liquidation à SAULCE MONCLIN (08270), Route Nationale.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Liquidateur.  
M2410618

**POUR PLUS,  
DE RAPIDITÉ,  
RÈGLEMENT  
PAR VIREMENT  
OU PAR  
CARTE BANCAIRE,  
UN GESTE POUR  
L'ENVIRONNEMENT...**

CLOTURE  
DE LIQUIDATION

**LIGNE DIRECTE**  
SARL en liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège de la liquidation :  
33 rue Dubois Crancé  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
399 191 212 RCS SEDAN

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 30/06/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Brigitte CANIART de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/06/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.  
M2410359



**CARMINATI DAVID**  
Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation  
Au capital de 44.000 Euros  
Siège :  
Zone Artisanale  
08450 RAUCOURT ET FLABA  
Siège de liquidation :  
Zone Artisanale  
08450 RAUCOURT ET FLABA  
382 878 064 RCS Sedan

## CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 1<sup>er</sup> août 2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David CARMINATI, demeurant 22 Rue des Blancs Lavoisirs 08450 HARAUCOURT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2410560

SUCCESION  
VACANTE

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 13/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. KUDLA Gilbert décédé le 19/11/2020. Réf. 0808132998. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2410518

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 13/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VERBRUGGHE Jerome décédé le 17/11/2022. Réf. 0808132996. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2410519

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MOHR Daniel décédé le 11/02/2024. Réf. 0808132684. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2410521

## SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/09/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. POIRIER Jérôme décédé le 23/06/2022. Réf. 0808132678. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2410523

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE



## E-FORMATION

Société à responsabilité limitée  
Société en liquidation  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
7 rue du Moulin Leblanc  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
524 701 620 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 12 septembre 2024, la société HOLDING 2010, société à responsabilité limitée, au capital de 2.296.129 €, immatriculée sous le numéro 519 741 961 au registre du commerce et des sociétés de SEDAN, ayant son siège social à 6 Boulevard des Ecosais à SEDAN (08200) a, en sa qualité d'associé unique de E-FORMATION décidé la dissolution anticipée de la Société sans liquidation.

Cette dissolution entraîne transmission universelle de patrimoine de la société E-FORMATION à la société HOLDING 2010.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les Créanciers de E-FORMATION peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SEDAN.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.  
M2410410

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Ardennes / Aube

#### AVIS DIVERS

**Maître Alexandre MOUZON**  
43 rue Madame dé Sévigné  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

#### M. WILLEME

#### AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 10/01/2011 déposé le 23/09/2024 au rang des minutes de Maître Alexandre MOUZON, notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) - 43 rue Madame dé Sévigné, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de CHARLEVILLE-MEZIERES.

M. WILLEME Lucien, Edouard, Adelin, demeurant 2 rue de la Grande Terre, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES, né le 31/03/1943 à CHARLEVILLE-MEZIERES, décédé le 10/10/2015 à CHARLEVILLE-MEZIERES, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 24/09/2024 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.  
Alexandre MOUZON  
M2410457

#### TRIBUNAL

#### DE COMMERCE

#### DE SEDAN

#### Jugement du 19 septembre 2024

**SAS LA MAIN TENDUE**, 235 rue du Vieux Bourg, 08150 Rimogne, RCS Sedan 814 984 894. Services à la personne. Jugement arrêtant le plan de cession.  
M2410450

#### Jugement du 19 septembre 2024

**SAS LA PAPILOTTE**, 6 rue du Théâtre, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 878 695 741. Restauration, traiteur, location de salles de réception. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.  
M2410448

**SARL CENTRE DE FORMATION DE LA POINTE**, parc d'activité communautaire Bât. 6 Hôtel des entreprises, 08600 Givet, RCS Sedan 948 494 950. Centre de formation pour adulte. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.  
M2410449

**SAS LA MAIN TENDUE**, 235 rue du Vieux Bourg, 08150 Rimogne, RCS Sedan 814 984 894. Services à la personne. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.  
M2410451

**NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE : DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur [annonces.matot-braine.fr](https://annonces.matot-braine.fr)**

#### REDRESSEMENT

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 25 septembre 2024

**SAS WALOR VOUZIERES**, 11 rue du Blanc Mont, 08400 Vouziers, RCS Sedan 844 148 734. Décolletage et usinage de pièces mécaniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 septembre 2024, désignant : administrateur Selarl Ajilinks Labis Cabooter de Chauny, prise en la personne de Maître Cabooter, 4 Boulevard Faraday 77700 marnes la vallée Serris et la SCP Chanel Bayle, prise en la personne de Maître Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres et la Selas Mjs Partners, prise en la personne de Maître Soinne 5 Place Notre Dame 80000 Amiens. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410631

#### LIQUIDATION

#### JUDICIAIRE

#### Jugement du 19 septembre 2024

**SADIK (nom d'usage SADIK (EI)) Laïla**, 10 rue Bourbon, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 850 687 302. Préparation et vente de Smoothie, jus de fruits, soupe, salade de fruits, fruits frais, en ambulancier et sédentaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410401

**SARL DU LAC**, Lac de Bairon, 08390 Le Chesne, RCS Sedan 803 315 399. Brasserie restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410444

**SARL BATI - CONFORT**, 12 rue du Tourlan, 08370 Moiry, RCS Sedan 511 869 968. Toutes prestations d'électricité et de chauffage, achat, vente de tous matériels d'électricité et de chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410445

**SARL B.S.P.W.**, 19 rue de Pouru aux Bois, 08140 Pouru-Saint-Remy, RCS Sedan 507 962 264. Prise de participation directe ou indirecte par tous moyens dans toutes sociétés existantes ou à constituer et la gestion financière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410446

**SAS Le Jardin**, 6 rue Renan, 08300 Rethel, RCS Sedan 898 746 920. Fleuriste, vente et création de fleurs et de plantes, salon de thé, vente de différents thés et de mignardises/ desserts sur place, dépôt vente de robe de mariée, prestation en services funéraire animalier. Location de véhicules pour mariage, vente de fromage et vin. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410447

#### PROCÉDURE

#### DE SAUVEGARDE

#### Jugement du 25 septembre 2024

**SAS WALOR BOGNY**, avenue des Marguerites, 08120 Bogny-sur-Meuse, RCS Sedan 844 122 812. Usinage et décolletage de pièces mécaniques. Jugement du 25 septembre 2024 ouvrant une procédure de sauvegarde. Mandataire Judiciaire : Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex, Administrateur Judiciaire : Selarl Ajilink Labis Cabooter de Chauny, prise en la personne de Maître Cabooter 4 Boulevard Faraday 77700 marnes la vallée Serris et la Selarl V&V, prise en la personne de Maître Vermue, 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres, avec pour mission : d'assister. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2410630

## Aube

#### VENTE CESSION

#### ATTRIBUTION D'APPORTS

**Etude de Maîtres Catherine DEPOISSON, Stéphanie ROYER et Jocelyn NICOLAS**  
Notaires associés à BAR SUR AUBE (Aube)  
26 rue du Général Vouillemont

#### «PIZZAMARGHERITA»

Suivant acte reçu par Maître Stéphanie ROYER le 6 septembre 2024, enregistré au SPFE de l'AUBE le 13 septembre 2024 référence 2024N1162, Madame Marie Rita BEGUE, demeurant à VENDEUVRE SUR BARSE (10140) 19 square de la Halle, a cédé à Monsieur Jimmy André Michel LOTH, demeurant à NOE (89320) 4 rue du Marchais, un fonds de commerce de restauration rapide sur place et à emporter (pizzas, kebab, salades, desserts) et boissons, exploité à MAGNY-FOUCHARD (10140) 11 RTE DEPARTEMENTALE 619, connu sous le nom commercial «PIZZAMARGHERITA» (RCS de TROYES 799178132 et RM AUBE n° 799 178 132 RM10), moyennant le prix principal de cent mille euros (100.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 87.300,00 € et au matériel pour 12.700,00 €. Absence de marchandises.

Propriété/Jouissance : jour de l'acte. Cessation d'activité du cédant : 5 septembre 2024 au soir.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial sus-dénommé ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.  
M2410601

#### CONSTITUTION

#### DE SOCIETE

## FIDAL

### AVOCATS

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

#### IMMO 360

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à ST ANDRE LES VERGERS le 19.09.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée  
DENOMINATION : IMMO 360  
SIEGE SOCIAL : 57 Rue Notre Dame des Prés 10120 ST ANDRE LES VERGERS

OBJET : La prise de participations financières dans tous groupements, sociétés ou entreprises, français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou parts sociales, de fusion ou de groupement ; La gestion de ses participations financières et de tous intérêts dans toutes sociétés ; la direction, la gestion, le contrôle et la coordination de ses filiales et participations ; Toutes prestations de services en matière de stratégie, de recherche, de direction commerciale, marketing, financière, administrative, comptable, informatique, qualité et technique ; L'acceptation ou l'exercice de tous mandats d'administration, contrôle, conseil, l'étude, la recherche, la mise au point de tous moyens de gestion et l'assistance aux entreprises liées à la société ; L'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation et de leur location,  
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 8.000 €  
AGREMENT : Tout transfert de titres y compris entre associés doivent être soumis à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : M. Didier CHATRIOT demeurant 59 Route de Mery 10150 SAINTE-MAURE

DIRECTEUR GENERAL : M<sup>me</sup> Christelle PARISY demeurant 45 Rue des Vannes 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TROYES.  
Pour avis : Le président.  
M2410407

#### NATAL ENERGIES

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : NATAL ENERGIES. CAPITAL : 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 22 rue de la Grève - 10700 ALLIBAUDIÈRES. OBJET : - prise de participations dans toutes sociétés, notamment dans toutes sociétés de développement éolien, méthanisation, photovoltaïque ou toute autre énergie renouvelable ; - conseil pour les affaires et la gestion, apport d'affaires, mise en relation par tous moyens des personnes physiques ou morales qui souhaitent réaliser entre elles toutes opérations, notamment dans le secteur des énergies renouvelables ; - tous types de services relevant du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets d'énergies renouvelables. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Ployez Alexandre demeurant 22 rue de la Grève - 10700 ALLIBAUDIÈRES. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M<sup>me</sup> Ployez Nathalie, demeurant 22 rue de la Grève - 10700 ALLIBAUDIÈRES. CLAUSE D'AGREMENT : - les actions sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants ; - les actions ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. ADMISSIONS : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. RCS TROYES.  
M2410547

#### SASU ETI EXPERTISES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

#### Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 20/09/2024, il a été constitué une Société :

DÉNOMINATION : ETI Expertises et Transactions Immobilières.  
FORME : Société par Actions Simplifiée.

OBJET : l'expertise immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la gestion, la location de tout bien ou droit immobilier, ainsi que l'acquisition, la vente ou la location-gestion d'entreprise, toute activité de marchand de biens, c'est-à-dire l'achat d'immeubles ou de terrains en vue de leur revente. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.  
CAPITAL : 1,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : 15 Bis rue Médéric - 10300 SAINTE SAVINE.

DURÉE : 99 ans.  
PRÉSIDENT : M. Olivier CHARLES, demeurant au 15 Bis rue Médéric - 10300 SAINTE SAVINE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : Le président.  
M2410434

#### SCI MIRAMO

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/09/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MIRAMO  
Objet social : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 33 BIS ROUTE DE MARAYE, 10130 VOSNON  
Capital : 20 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M<sup>me</sup> VERRIER Monique 33 ROUTE DE MARAYE 10130 VOSNON et M. VERRIER Rafael 34 Avenue de la Fraternelle 91320 WISSOUS  
M2410548

#### KOLBE

#### Avis de constitution

Suivant acte notarié reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN Notaire à TROYES le 24 septembre 2024, il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
DÉNOMINATION : KOLBE.  
SIÈGE SOCIAL : 20 rue Louis Maison - 10000 TROYES.  
DURÉE : 99 années.  
CAPITAL SOCIAL : 1.200 € divisé en 120 parts de 10 € chacune numérotées de 1 à 120.

Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable à l'unanimité des associés, sauf entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé.

Les cogérants sont M. Matthieu KOLBECHER, demeurant à TROYES (10), 20 rue Louis Maison, et M. Laurent PLET, demeurant à ST ANDRE LES VERGERS (10), 5 rue de Verdun.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.  
M2410589



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

#### 3MVO

#### Avis de constitution

Suivant acte ssp en date à TROYES (10000) du 18/09/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 3MVO.  
FORME : société par actions simplifiée.

CAPITAL : 3.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : 13 Bis, rue des Troprès - 10150 SAINTE MAURE.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

OBJET : L'activité de contractant général en bâtiment, la maîtrise d'œuvre, le suivi et la coordination de travaux (de construction ou de rénovation), l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'économie de la construction, l'accompagnement dans toutes démarches administratives et juridiques en lien avec ces activités et plus généralement la réalisation de toutes prestations de services (étude, assistance, conseil) en matière de construction ou de rénovation immobilière. Toutes opérations de promotions immobilières et de construction vente, l'acquisition, l'administration, la gestion pour compte propre par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente.

PRÉSIDENTE : Madame Céline BEDEAU, née BRIER, demeurant 9, impasse du Parc - 10150 PONT SAINTE MARIE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSION DES ACTIONS : les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis.  
M2410632

#### MODIFICATION

#### DE STATUTS

#### ANDYS EA SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 12.000 Euros porté à 8.000 Euros

Siège social : 2 Rue Gustave Eiffel - Technopole de l'Aube

10430 ROSIÈRES PRES TROYES 878 008 945 RCS Troyes

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 mai 2024 et du procès-verbal du Président en date du 12 juillet 2024 le capital social a été réduit d'une somme de 4.000 € pour le ramener de 12.000 € à 8.000 € par voie de rachat et d'annulation de 800 actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à douze mille Euros (12.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à huit mille Euros (8.000 €).  
L'article 6 des statuts a été également modifié.

Pour avis : Le président.  
M2410012

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

FIDAL  
AVOCATS12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

## HOLDING NM

Société civile  
au capital de 1.360.000 €uros  
Siège social :  
14 Boulevard Victor Hugo  
10000 TROYES  
851 018 390 RCS Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28/06/2024, il a été décidé, à compter du 01/07/2024 :

- de modifier l'objet social de la société qui sera désormais le suivant :

l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; l'animation et le contrôle, s'il y a lieu, des sociétés dans lesquelles la société détiendrait une participation ; la réalisation de toutes assistances et prestations de services, notamment administratives, financières, comptables, informatiques, commerciales, au profit des sociétés dans lesquelles la société détiendrait une participation ;

le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; l'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct ou par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières.

- de transformer la société en société à responsabilité limitée.  
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
Le capital social reste fixé à 1.360.000 € divisé en 136.000 parts sociales entièrement libérées.  
La dénomination sociale, le siège social, la durée de la société et les dates de son exercice social demeurent inchangés.L'assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions du Gérant de M. Nicolas MARTINOT.  
Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par : M. Nicolas MARTINOT demeurant 14 Boulevard Victor HUGO 10000 TROYES en qualité de Gérant, à compter du même jour.Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de TROYES.  
Pour avis : Le gérant.  
M2410040FIDAL  
AVOCATS12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

## CHEZ PASCAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 60 000 €uros  
Siège social :  
HALLES DE L'HOTEL DE VILLE  
10000 TROYES  
424 097 509 RCS Troyes

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 18.6.2024, il a été pris note de la démission de M. Marc BERCU de ses fonctions d'Administrateur et de la nomination en remplacement de la société VAGMEX dont le siège social est 130 Avenue Michel BAROIN 10800 ST JULIEN LES VILLAS

Mention en sera faite au RCS de TROYES  
Pour avis : Le Représentant légal  
M2410256SCI DU 26  
OCTOBRESociété civile  
au capital de 800 €uros  
Siège social :  
19 bis rue Louis Desprez  
10200 BAR SUR AUBE  
814 438 974 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/09/2024, le capital a été réduit d'une somme de 400 €, pour être ramené de 800 € à 400 € par rachat et annulation de 40 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

L'ARTICLE 7

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 800 €.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 400 €.

L'article 6 des statuts a été également modifié.

L'AGE du 10/09/2024 a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Jackie ROUSSAT, à compter du 10/09/2024 en qualité de cogérante et décide de ne pas procéder à son remplacement. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.  
Pour avis : La gérance.  
M2410283PAUPE-POUILLOT  
NOTAIRES ASSOCIÉS

## SCI LE SHED

(SIREN 404 424 806 RCS TROYES)

Modification des statuts  
de la SCI LE SHED

Ajout à l'Art. 6 : Apport au capital de 34.500 parts sociales de 100 € chacune, suite transfert pte par TAH des bts de l'EHPAD (2 rue Benoît Malon à STE SAVINE) reçu le 21.07.2023 par Me POUILLOT.

Modif Art. 7 : Capital social de 4.050.000 € divisé en 40500 titres de 100€, numérotés de 1 à 40500, attribués aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

- L'ASIMAT, à concurrence de 39300 parts portant les n°1 à 1400 et 2101 à 5500, et 6001 à 40500.

- L'ASSMAT, à concurrence de 1200 parts, portant les n°1401 à 2100 et 5501 à 6000.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 40500.  
M2410378LEGA  
SPHERE  
AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## SCI DE FOOLZ

Société civile immobilière  
Au capital social de 10.000 €uros  
Siège social :  
Ferme de Foolz  
10110 BOURGUIGNONS  
RCS Troyes 443 039 441

Aux termes des décisions unanimes en date du 3 septembre 2024, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de la somme de 10.000 € à la somme de 1.340.000 €.

Aux termes des décisions unanimes en date du 3 septembre 2024, les associés ont décidé de réduire le capital social de la société pour le porter de la somme de 1.340.000 € à la somme de 1.330.000 €.

Aux termes des décisions unanimes en date du 3 septembre 2024, l'associée unique a pris acte de la nomination de la société ROMEO, SAS au capital de 10.000 €, sise 1 Chemin Dit des Vaucelles, 01110 BALNOT SUR LAIGNES, RCS TROYES 931 209 217, à compter du même jour, en remplacement de M. Eric CHEURLIN.  
M2410414HERMINE  
AVOCATS  
ASSOCIESSociété civile professionnelle  
au capital de 114.558 €uros  
Siège social :  
12 rue Aristide Briand - 10000  
TROYES  
R.C.S. Troyes 325 517 183  
(la «Société»)Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 19 septembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 58 boulevard Gambetta (3<sup>ème</sup> étage) - 10000 TROYES à compter du 09 septembre 2024.L'article 4 «SIÈGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis : Le gérant.  
M2410420

## ELEC-3S

Société par actions simplifiée  
au capital de 15.000 €uros  
Siège social :  
Parc d'Activité Savipol  
2B Konrad Adenauer  
10300 STE SAVINE  
900 135 237 R.C.S. TroyesAux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 19/07/2024, il résulte que : Madame Pauline ZAMBONELLI, demeurant 21 rue Edouard Baudiot - 10440 TORVILLIERS a été nommée directrice générale de la société à effet du 21/07/24 jusqu'au 17/01/2025 et Madame Marianne PFAFF demeurant 42 rue André Rongot - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS a été également nommée directrice générale de la société à effet du 21/07/24 et ce jusqu'au 18/08/2025.  
Pour avis : Le président.  
M2410422baillot  
& ASSOCIÉS  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## TAXI JIMMY 10

EURL au capital de 2 000 €  
Siège social : 15 B Rue aux Moines  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°885 379 081

## Transfert de siège

En date du 11/09/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 13 Rue Jean Neveu, 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS à compter du 11/09/2024.  
Mention : RCS de TROYES.  
M2410427SF CONSEIL  
et associés  
Vos droits, votre avocat.42 bd Gambetta - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## BLACKDESK

Société par actions simplifiée  
au capital de 2.000 €uros  
14 rue Jean-Louis Delaporte  
10000 TROYES  
RCS Troyes 881 168 876Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/09/2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Marvin CHAZELON de ses fonctions de directeur général à compter du 16/09/2024 et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.  
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.  
Pour avis.  
M2410568

## MACHDIX

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 26 Rue des Frères Gillet  
10120 ST ANDRE LES VERGERS  
804 292 365 RCS TroyesAVIS DE  
TRANSFORMATION

Aux termes de décisions en date du 01/08/2024, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.  
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €uros.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : en cas de pluralité, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Dominique MARGRY en qualité de gérant.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Dominique MARGRY, demeurant 31 avenue des Peupliers 44500 LA BAULE ESCOUBLAC

Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : la société PM2 AUDIT, titulaire, Monsieur David KOSKAS, suppléant.  
Pour avis : La Gérance  
M2410495SF CONSEIL  
et associés  
Vos droits, votre avocat.42 bd Gambetta - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30LA ROSEE  
DU POTAGERSociété par Actions Simplifiée  
au capital de 5 000 €uros  
Siège social : 5 RUE DE LA TUILERIE  
10290 POLY-SUR-VANNES  
814 968 483 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 04/09/2024, il a été décidé :

- D'étendre l'objet social à compter du 04/09/2024 aux activités suivantes : la production et la vente d'électricité par panneaux photovoltaïques.

- De transférer le siège social : 9 Passage du Marais 10290 POLY SUR VANNES, à compter du 04/09/2024.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.  
Pour avis.  
M2410442

## LG GESTION

Rectificatif à l'annonce parue le 19/09/2024 concernant le transfert de siège social de la société « LG GESTION ». Il a été écrit : Le siège social a été transféré à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 12 avenue de l'Île Germaine, à compter du même jour Il fallait lire : Le siège social a été transféré à SAINT PARRIS AUX TERTRES (10410), 44 avenue Charles de Gaulle, à compter du même jour.  
Le reste de l'annonce est inchangé.  
M2410502

## SJFC

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
DE CHAMPAGNE  
19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS  
3 rue Jean Mermoz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNESIMONNET  
TRAVAUX PUBLICSSociété à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 €uros  
Siège social :  
12 chemin de la Rue  
10400 PLESSIS BARBUISE  
802 774 042 R.C.S. TroyesAvis d'extension de l'objet  
social

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 6 septembre 2024, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité suivante et de modifier en conséquence, l'article 2 des statuts, et ce, à compter de ce jour :

- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;  
- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque.  
Pour avis : La gérance.  
M2410459SF CONSEIL  
et associés  
Vos droits, votre avocat.39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30VERANDA  
AUBOISESARL au capital de 40.000 €uros  
Siège social :  
35 rue Marc Verdier  
10150 PONT SAINTE MARIE  
R.C.S. Troyes 949 478 341Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 20/09/2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de co-gérant à compter du 20/09/2024, Monsieur Arnaud COLMEZ, demeurant 49 rue de Preize - 10000 TROYES.  
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.  
Pour avis.  
M2410654

## MERCIER

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10.000 €uros  
porté à 500.000 €uros  
Siège social :  
12 rue Maryse Bastié  
10600 BARBEREY ST SULPICE  
R.C.S. Troyes 807 855 945

Par décision du 12/08/2024, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 490.000 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 500.000 €.

Pour avis : La gérance.  
M2410488SAS GARNIER  
ALEDOPar décisions unanimes du 05/09/2024 les associés de la société SAS GARNIER ALEDO, SAS au capital de 2.000,00 €, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 903 652 782, ont décidé de transférer le siège social du 2A rue du Collège - 10200 BAR SUR AUBE au 5 rue des Epingliers - 10500 DIENVILLE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de TROYES.  
M2410524SCI POLE  
AGRICOLE DE  
JOINVILLESociété civile  
au capital de 10.000 €uros  
Siège social :  
16 rue du Moutot - 10150 LAVAU  
RCS Troyes 503 776 213L'assemblée générale en date du 26/06/2024, décide de nommer en qualité de Gérant, l'Association de Gestion et de Comptabilité Champagne Nord Est Ile de France, dont le siège est à CHAMPIGNY (51370), Allée Jean-Marie Amelin, bâtiment A, représentée par son Président, M. Benoît HUREAU, demeurant à MACHAULT (08310), 1 rue du Mont Bernard, en remplacement de M. Yannick FASSAERT, démissionnaire.  
M2410528

## INGENIO

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000 €uros  
Siège social :  
8 rue des Tierces  
10130 ERVY LE CHATEL  
RCS Troyes 442 178 596Aux termes d'une délibération en date du 20/07/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Mathieu NGUYEN de ses fonctions de gérant à compter du 31/03/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.  
Pour avis : La gérance.  
M2410558

## SCI DE FOOLZ

ADDITIF à l'insertion parue dans Matot-braine.fr du 23 septembre 2024, concernant la société SCI DE FOOLZ, demeurant Ferme de Foolz - 10110 BOURGUIGNONS. Il y a lieu d'ajouter «en qualité de gérante» avant «en remplacement de M. Eric CHEURLIN».  
M2410565SARL E.T.A.  
DARNETAvis d'augmentation de  
capital

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes en date du 14 septembre 2024, l'associé unique de la SARL E.T.A. DARNET, société à responsabilité limitée identifiée au SIREN sous le numéro 415 006 592, a pris la décision d'augmenter le capital social, le portant de 62.368,00 € à 207.664,00 €.

Cette augmentation de capital est réalisée en numéraire par émission de 9.081 parts sociales nouvelles.

L'article 7 des statuts a été modifié à cet effet.

Modification au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis : Le gérant.  
M2410583

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## BAJEK

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 Rue Des Fosses  
10160 PLANTY  
RCS de TROYES n°508 596 897

## Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/09/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BAJEK Christophe, demeurant 2 Rue Des Fosses 10160 PLANTY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2410510

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

### Aube / Aisne

#### BEDLIT

Forme : SAS société en liquidation  
Capital social : 20.000 €uros  
Siège social :  
Route de Montreuil  
10270 LUSIGNY SUR BARSE  
813 187 622 R.C.S. de Troyes

#### Dissolution anticipée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2022, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 janvier 2023. Monsieur Alexandre BORTOLUS, demeurant 7 rue Pithou - 10002 TROYES a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.  
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.  
M2410563



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

#### MIYANA GROUP

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 1.500 €uros  
Siège social :  
13 B rue des Bonnetières  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
830 705 828 RCS Troyes

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 16 septembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16/09/2024 et sa mise en liquidation.

Madame Florence AUBERT, demeurant 125 rue Nicolas Rémond - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 B rue des Bonnetières - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au RCS de TROYES.  
M2410642



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

#### GARAGE SAVARY

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.622,45 €uros  
Siège social :  
6 rue du Moulin à Vent  
10510 ORIGNY LE SEC  
404 977 795 RCS Troyes

L'AGE du 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée à compter du même jour, sa mise en liquidation, et a nommé comme liquidateur M. Daniel SAVARY, 6 rue du Moulin à Vent (10510) ORIGNY LE SEC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Guichet unique.  
M2410647

#### SCI L'ENCLOS

SCI L'ENCLOS, SCI au capital de 22.867 €, siège social : 9 route de Montsuzain - 10150 VOUE, 331 630 970 R.C.S. TROYES. L'AGE du 25/09/2024 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/09/2024, nommé en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> Billoux Pualette, 9 route de Montsuzain - 10150 VOUE et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt au R.C.S. de TROYES.  
M2410582

#### OTH-EVENT

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES  
Siège de liquidation :  
9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES  
902 413 863 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/07/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Olivier THENAISY, demeurant 9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Clos - 10450 BREVIANDES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2410614

#### CONVOCATION

#### AM-GMF

Société d'assurance mutuelle  
- Entreprise régie par le Code des assurances  
775 691 140 R.C.S. NANTERRE  
Siège social :  
148 rue Anatole France  
92300 LEVALLOIS-PERRET

#### Convocation en Assemblée de secteur

Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur le jeudi 17 octobre 2024 à 10h30 à Metz (57000) au METZ CONGRES Robert Schuman, 100 rue aux Arènes.

#### ORDRE DU JOUR

- Election des délégués des sociétaires du secteur Champagne Ardenne Lorraine.

Conformément à l'article 11 du Règlement Intérieur relatif aux modalités d'élection des délégués aux Assemblées Générales d'AM-GMF, dès lors qu'une réunion d'Assemblée de Secteur ne peut se tenir, pour quelque motif que ce soit, un procédé exceptionnel de vote à distance est mis en place.

Les sociétaires du secteur géographique concerné par l'annulation d'une Assemblée de Secteur

physique ont la faculté de voter sur le site Internet dédié mis à leur disposition ou par correspondance.

Pour voter en ligne, les Sociétaires du Secteur Champagne Ardenne Lorraine devront se connecter à l'adresse suivante : <https://gmf-secteur-cal.paragon-election.com>

La procédure de vote sera détaillée sur le site.

Pour voter par correspondance, les sociétaires du secteur Champagne Ardenne Lorraine devront demander le matériel de vote, par voie postale à Madame Marjorie MALMEZAC GMF 86-90 rue

Saint-Lazare CS 10020 - 75320 PARIS Cedex 09, Téléphone : 01 55 50 62 43 ou par courriel à :

[viesociale-amgmf@covea.fr](mailto:viesociale-amgmf@covea.fr)

Important : Les sociétaires seront informés de la mise en œuvre de la procédure de vote à distance sur le site internet GMF à l'adresse suivante :

<https://www.gmf.fr/actualites-institutionnelles-gmf/assemblee-secteur>

Les sociétaires sont donc invités à consulter le site régulièrement.

Pour avis :  
Le conseil d'administration.

M2410419

#### CLOTURE

#### DE LIQUIDATION



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

#### ABC COMMUNICATION

EURL au capital de 8 000 €  
Siège social :  
6 Rue Pierre Curie  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°434 214 094

#### Avis de liquidation

En date du 31/01/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FROMGET Jean-Jacques de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2408816



EXPERTISE COMPTABLE

#### LEHOUX PERE & FILS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 800 €uros  
Siège social :  
22 rue Jean-Baptiste Colbert  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
RCS TROYES 912 614 716

#### Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 Mars 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe LEHOUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,  
le liquidateur

M2410415

#### JBH

Société civile de moyens  
au capital de 1.500 €uros  
Siège social :  
41 rue du Général de Gaulle  
10000 TROYES  
Siège de liquidation :  
41 rue du Général de Gaulle  
10000 TROYES  
484 217 328 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 01/08/2024 au siège de liquidation, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Florence CHEURLIN, demeurant 22 Grande Rue - 10110 CELLES SUR OURCE de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis :  
La liquidatrice.

M2410613

#### TRANSMISSION

#### UNIVERSELLE

#### DE PATRIMOINE

#### EVOLIT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6.000,00 €uros  
Siège social :  
6 rue René Descartes  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
SIREN 791 403 637 R.C.S. Troyes

Le présent avis réitère et complète celui paru dans le journal « Matot-Braine.fr (support web) » du 5 juillet 2024.

Le 30 juin 2024, la société SMJB, société civile au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à LAVAU (Aube), 1 rue des Lys, immatriculée sous le numéro SIREN 495 067 472 R.C.S. TROYES, associé unique de la société EVOLIT, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société à l'associé unique sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente jours à compter de la publication de celle-ci.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de TROYES.  
M2410485

#### SUCCESSION

#### VACANTE

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DUMENIL Benedicte décédée le 28/08/2013 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218099188.  
M2410514

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. POLETTI Robert décédé le 03/09/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218105783.  
M2410515

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> BESSON Mauricette décédée le 09/02/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218105784.  
M2410516

#### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DON Yvelise décédée le 31/12/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218093032.  
M2410517

#### ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT  
OU PAR CARTE BANCAIRE  
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

03.26.40.21.31

### Aisne

#### CONSTITUTION

#### DE SOCIETE



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

#### GROUPEMENT FORESTIER DE LA BUZE

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Geoffroy CROZAT, Notaire à GUEUX, Marne, le 16 septembre 2024.

FORME : Groupement forestier, sous la forme de société civile régie par les articles L.331-1 et suivants du Code forestier, par le titre IX du livre III du Code civil.

DENOMINATION SOCIALE : GROUPEMENT FORESTIER DE LA BUZE.

OBJET : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine d'apport ou d'acquisition. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements forestiers. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

SIÈGE SOCIAL : MISSY LES PIERREPONT (02350), 5 Le Château.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : Deux cent quarante mille €uros (240.000,00 €) en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de tous les associés.

COGERANTS :

- Monsieur Pierre KLEIN et Madame Marie SICARD, épouse KLEIN, demeurant ensemble à MISSY LES PIERREPONT (02350), 5 Le Château ;

- Monsieur Benoît KLEIN, demeurant à MISSY LES PIERREPONT (02350), 1 Le Château ;

- Monsieur Arthur KLEIN, demeurant à APREMONT (60300), 83 rue Louis Wallon.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Pour avis :  
Maître Geoffroy CROZAT, Notaire.  
M2410394

#### MADELIA FORMATION

«Rectificatif annonce M2409428 parue le 23 septembre 2024, il convenait de lire :  
PRESIDENT : Madame Aurélie Sandy SEGUIN, demeurant 10 rue des Vins VILLENEUVE SUR AISNE (02190) au lieu PRESIDENT : Madame Aurélie Sandy SEGUIN, demeurant 10 rue des Vins MENNEVILLE (02190).  
M2410544



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

#### MADELIA FORMATION

Société par actions simplifiée  
au capital de 6 000 €uros  
Siège social : 7 rue de Verdun  
02150 SISSONNE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE-SUR-AISNE du 26 août 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : MADELIA FORMATION

SIÈGE : 7 rue de Verdun, 02150 SISSONNE

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 6 000 €  
OBJET : L'enseignement de la conduite automobile des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Madame Aurélie Sandy SEGUIN, demeurant 10 rue des Vins à MENNEVILLE (02190)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Marie DAVESNE, demeurant 11 avenue des Sorbiers à CORMONTREUIL (51350)

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST QUENTIN.

Pour avis : La présidente.

M2409428



s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb

@legalnet.org

03 26 40 21 31

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aisne

DE LA VALLEE  
DE LAON

Société Civile d'Exploitation Agricole

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution en date du 4 septembre 2024, par acte sous seing privé, pour une durée de 99 années, d'une SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE dénommée DE LA VALLEE DE LAON, dont le siège social est fixé FERME DE RENEUIL - 02000 AULNOIS SOUS LAON.

Capital social : le capital social est fixé à 5.000 €.

Objet social : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural, c'est-à-dire principalement « les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ». Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier, la société peut notamment : procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ; prendre à bail tous biens ruraux ; exploiter directement tous les biens dont la société sera propriétaire, exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-37 du code rural ; exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L. 411-2, dernier alinéa du code rural ; vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages professionnels. La société a également pour objet l'octroi de sûretés et de garanties au profit de tiers, la société pourra notamment consentir tout cautionnement et tout cautionnement hypothécaire au profit de ses associés.

GÉRANCE : Le premier gérant est Monsieur Sylvain DUCOURANT, né le 24 mai 1988 à BETHUNE (62400), de nationalité française, demeurant 50 Chemin des Echevins - 62350 MONT BERNANCHON, nommé par assemblée générale constitutive du 4 septembre 2024 pour une durée indéterminée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : Toute cession de part sociale est soumise au consentement de la majorité des associés représentant les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN (02100).

Pour avis : La gérance.

M2409956

## OFFICE

QUINZE  
QUARANTE  
TROIS  
NOTAIRESMaîtres Alexis KUTTENE  
et Guillaume  
HOURDEAUX  
OFFICE 1543 NOTAIRES

Notaires associés  
133 avenue de Laon  
51100 REIMS

## DT IMMO

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 26 septembre 2024.

DENOMINATION : DT IMMO.  
FORME : Société civile immobilière.  
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.  
APPORT NUMÉRIQUE : 2.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : VILLENEUVE SUR AISNE (02190) - GUIGNICOURT, 16 rue Pierre Curtil.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable, sauf entre associés.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

GERANT : Madame Delphine THIERION, née à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), le 17 juillet 1972 et Monsieur Jean-Michel GILLOT, né à MEAUX (77100), le 23 février 1962, demeurant ensemble à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190) - GUIGNICOURT, 16 rue Pierre Curtil.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Me Alexis KUTTENE.

M2410663

## RÉDACTION

BUSSON Benjamin

03.26.08.38.31

DESANTI Nastasia

03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

## MODIFICATION

## DE STATUTS

C & M  
MOUTARDIER  
DARTOIS

EARL au capital de 7.500 €uros

Siège social :  
2 rue Voitaire, Courcelles  
02850 TRELOU SUR MARNE  
R.C.S. Soissons 445 002 957

## Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 2.500 € et porté ainsi de 7.500 € à 10.000 €, par création de nouvelles parts sociales souscrites en numéraire.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis :  
La gérance.

M2409721



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

## FLOW-EXPERTP

Société à responsabilité limitée

au capital de 2.000 €uros

Siège social :

7 rue Gabriel Voisin

51100 REIMS

909 669 426 R.C.S. Reims

M2410286

Par décision du 12 septembre 2024, l'associé unique a transféré le siège social au 10 rue de la Hurée à LAON (02000) à compter rétroactivement du 02 septembre 2024, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 909 669 426 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

GÉRANCE : Monsieur Florent RABIN, demeurant 22 Central Avenue, Ottawa, ON K2P 0M9, CANADA.

Pour avis : La gérance.

## LILAEA

SAS au capital de 46.678 €uros

Siège social :

6 avenue Archimède - Espace Créatis II

02100 ST QUENTIN

897 410 866 RCS Saint Quentin

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 13 juin 2024 a décidé à compter du même jour de transférer le siège social du 6 avenue Archimède - Espace Créatis II - 02100 ST QUENTIN au 6 rue de la Grenouillère - 02380 CRECY-AUMONT et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis.

M2410581

## AVIS DIVERS

## M. André OBERLIN

Avis de saisine de  
légataire universel - Délai  
d'opposition  
Article 1007 du code civil  
Article 1378-1 code de  
procédure civile  
loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 novembre 2018,

Monsieur André Marcel René OBERLIN, en son vivant retraité, demeurant à JAULGONNE (02850) 1 place du Moulin. Né à IGNY-COMBLIZY (51700), le 19 janvier 1954. Célibataire.

Ayant conclu avec Madame Nadine Simone Fernande RAUCOURT, un pacte civil de solidarité en date du 22 juillet 2011, enregistré au Tribunal d'Instance de SOISSONS, le 22 juillet 2011. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à CHATEAU THIERRY (02400) (France), le 28 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie COINTIN-TARATUTA, soussigné, Notaire à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», Société Civile Professionnelle Titulaire d'Offices Notariaux, le 11 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sylvie COINTIN-TARATUTA, notaire à DORMANS (51700) 3-5 rue du Général Louis Vallin, référence CRPCEN : 51085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2410527

## PROFESSIONNELS

DU CHIFFRE

ET DU DROIT,

CRÉEZ VOTRE

COMPTE DIGITAL

pour bénéficier

d'un SERVICE

SUR MESURE

et

de NOMBREUX

AVANTAGES

+ d'infos

03 26 08 38 29

COMMISSAIRES  
PRISEURSVENTES  
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION  
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION  
DE CAPITALTRANSFERT  
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT  
DE GÉRANTCESSION DE FONDS  
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES  
MARCHÉS PUBLICSGREFFE  
DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE

annoncelegale.pamb

@forumeco.com

03 26 40 21 31

## POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE,

DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail avec une équipe professionnelle à votre disposition :

Envoyez vos annonces à annoncelegale.pamb@legalnet.org



**Nouveauté.** De l'inédit pour la marque germano-chinoise avec la présentation d'un SUV 100% électrique de 4,70m positionné en haut de gamme, destiné à une clientèle planétaire.

# #5 : le premier SUV de Smart

Quel casse-tête pour les constructeurs le choix du nom de leurs nouveaux modèles ! Qui plus est sans être assuré du résultat sur leur succès commercial. Les marques utilisent souvent les services de sociétés spécialisées qui se creusent les méninges pour déterminer deux ou trois syllabes supposées résumer l'esprit et la technologie de la nouveauté. Le tout en évitant les écueils juridiques, en veillant à ce que le mot soit prononçable dans toutes les langues et n'ait pas de signification scabreuse dans certains pays. On se souvient d'un coupé Toyota dénommé MR2, vite transformé en simple MR en France, ou de la gamme Audi électrique, baptisée E-tron, sans que cela fasse sourcilier la marque, toujours très sûr d'elle...

En utilisant le # (hashtag) comme point commun à l'ensemble de sa nouvelle gamme exclusivement électrique, Smart a sans doute voulu nous persuader de la modernité de ses voitures « made in China ». Et s'épargner les soucis de prononciation, de traduction, etc... D'autant plus qu'avec #5, Smart s'aventure en terrain inconnu puisqu'il s'agit du tout premier SUV de la marque germano-chinoise, fruit d'un partenariat entre Mercedes-Benz et Geely. Un SUV qui se situe à la limite supérieure du segment C avec ses 4,70m de long et son empattement de 2,90m. Un univers inconnu du constructeur comme le rappelle Dirk Adelman, le patron de Smart Europe : « Nous nous développons dans un nouveau segment de marché, reflétant notre engagement en faveur de la qualité, de l'innovation et de la



Smart #5 : un SUV inédit, luxueux, spacieux et exclusivement électrique.

*satisfaction des besoins en constante évolution de nos clients.»*

Conçue par Mercedes, la Smart #5 s'inscrit dans la veine esthétique de la #3, en particulier avec son toit « flottant », ses portes sans encadrement participant à son style ou encore ses optiques avant et arrière, des éléments distinctifs du nouveau design de la marque. Détail qui n'en est pas tout à fait un : les logos Smart au centre des enjoliveurs restent horizontaux lorsque les roues tournent.

L'aménagement intérieur exprime la volonté du constructeur de proposer un accueil haut de gamme avec des matériaux de qualité et un modernisme s'affranchissant des codes. Sellerie cuir, habillages en

bois de chêne, pare-soleil à commande électrique, garde au toit généreuse (1060cm), lampes de lecture style avion, ambiance lumineuse 256 nuances de couleurs au choix, système audio Sennheiser avec 20 haut-parleurs auxquels s'ajoute un élément portable, fauteuils de transformant en lit simple ou double à la demande... N'en jetez plus !

La planche de bord constitue à elle seule un morceau de bravoure avec ses trois écrans : 10,3 pouces pour accueillir les compteurs et instruments de conduite, deux fois 13 pouces pour les autres fonctions. S'y ajoute un affichage tête haute à réalité augmentée de 25,6 pouces. La plupart des fonctions obéissent à la voix du conducteur pour la cli-

matation, l'audio divertissement, la navigation, etc... Une puce ultra puissante et ultra performante (AMD V2000) assure l'intendance. La Smart #5 sera proposée avec une variante « outdoor » affirmant sa polyvalence et sa capacité de s'aventurer hors des routes bitumées.

## JUSQU'À 646CH ÉLECTRIQUES

Exclusivement électrique comme l'ensemble des nouvelles Smart, la #5 dispose d'une technologie 800 volts lui permettant des performances au meilleur niveau en matière d'autonomie et de capacité de recharge grâce à sa puissante batterie de 100kWh, disposant d'une fonction Supercharge (4C). Le constructeur met en avant une autonomie dépassant 740km (selon les optimistes normes chinoises) et la possibilité de passer de 10% à 80% de capacité

en seulement 15 minutes. Smart reste muet à propos des motorisations proposées sur la #5 mais des indiscretions font état de modèles propulsion à deux roues motrices et de traction intégrale affichant des niveaux de puissance variant de 340 à 646ch. Le tout assorti d'un poids dépassant allégrement les 2400kg. Impressionnant pour le moins !

Pour affirmer la vocation planétaire de la Smart #5, le constructeur a choisi le cadre paradisiaque de Byron Bay à la pointe nord-est de l'Australie pour la première mondiale de son inédit SUV premium et annoncé une commercialisation à partir de l'an prochain en Europe. Assemblée en Chine, elle ne pourra bénéficier du bonus écologique en France, si tant est qu'il existe encore d'ici là...

DOMINIQUE MAREE



Trois grands écrans, des matériaux de qualité et des aménagements astucieux.

## Les ronds-points, spécialité française

Ils sont partout. Parfois indispensables, souvent superflus voire inutiles, les ronds-points et leurs cousins giratoires sont plus de 46 000 en France. C'est le record du monde.

Des ronds-points, encore des ronds-points, toujours des ronds-points. Certains se succèdent à un tel rythme qu'on en a presque le tournis en passant quasiment sans transition d'un aménagement à l'autre. Tous ceux qui circulent sur les routes françaises ont fait le même constat. Les chiffres confirment cette impression tenace. Selon les calculs opérés à partir des informations relevées sur OpenStreetMap, il y a exactement 42 986 ronds-points et giratoires sur l'ensemble du

territoire national. C'est le record du monde. Et de très loin. La France surclasse le Royaume Uni qui en compte seulement 25 976. Viennent ensuite l'Italie (18 172) et l'Espagne (15 035).

Si on prend en compte le nombre de ronds-points par rapport à la surface respective des différents pays, un mode de calcul pertinent, la France rentre dans le rang avec « seulement » 78,5 aménagements par km<sup>2</sup>. C'est loin des Pays-Bas (113,4), numéro un mondial devant le Royaume-Uni (107,4) et Israël (81,8).

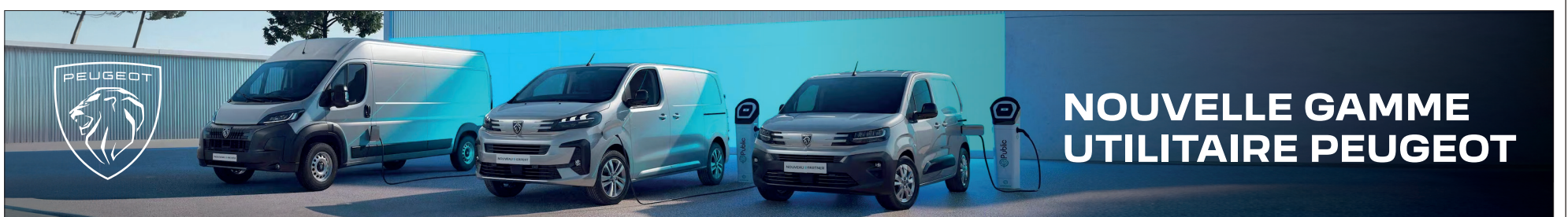
Autre angle d'attaque intéressant, le rapport entre la population et le nombre de giratoires. De quoi replacer notre pays en tête du classement avec 663,8 équipements par million d'habitants. Derrière à distance respectable, on trouve le Portugal (473,4), la Norvège (427,1) et l'Islande (421).

Combien coûtent aux contribuables français ces nombreux ronds-points, financés essentiellement par les collectivités locales à divers échelons ? Réponse impossible, compte-tenu

de leur diversité. Les budgets mis en avant vont de 1 à 10 jusqu'à dépasser largement 1,5 millions d'euros.

Devant ces chiffres éloquentes, on comprend mieux que les Gilets Jaunes les aient investis lors de leur mouvement pour assurer une visibilité maximum à leurs revendications donnant naissance à l'expression : « La France des ronds-points ».

D.M..



NOUVELLE GAMME UTILITAIRE PEUGEOT

PEUGEOT ÉPERNAY - 75 AV. ALFRED ANATOLE THÉVENET, 51530 MAGENTA - 03 26 51 50 50

auto bernard  
by groupe Bernard

**Pierre-Marie Boccard.** À 70 ans, le créateur des Nuits de Champagne s'apprête à lancer la 37<sup>e</sup> édition.

# Sa vie en chœur

« **E**nfant, je pouvais écouter une chanson 18 fois par jour si elle me touchait, c'est incroyable. Mes parents m'enfermaient dans le salon et je me repassais cette chanson toute la journée ». Né à Bourguignon, dans l'Aube, Pierre-Marie Boccard aime chanter et a construit sa vie autour de la chorale. Le festival des Nuits de Champagne, qu'il créé en 1988, fête son 37<sup>e</sup> anniversaire du 20 au 26 octobre prochain à Troyes. Passionné, admirateur de Charles Aznavour, « un monsieur simple qui arrive à installer la chanson francophone au niveau de la planète. Les plus grands sont les plus simples », Pierre-Marie Boccard est intarissable sur le sujet et ses yeux pétillent quand il évoque les grands moments qui ont marqué sa vie.

Quand il s'inscrit à la chorale de Bar-sur-Seine, la Barsanel, dans les années 70, le jeune homme prend son premier choc polyphonique. Plus tard, il découvre les Chorales de Vaison-la-Romaine. « Tous les soirs, les 6 000 choristes se retrouvent dans le théâtre antique, là, c'est le choc du grand nombre. Je fais la connaissance d'un duo québécois et je deviens leur interlocuteur français en matière de logistique pour organiser un atelier auquel s'inscrivent 600 choristes sur 6 000 tous les trois ans. Démontrant ainsi que le répertoire de la chanson était une attente très forte du monde choral ». Il est alors invité pendant une semaine

C'est parti. Plus personne n'arrêtera Pierre-Marie dans sa quête de chœur. À cette époque, la chanson était le vecteur d'identité culturelle numéro un. « Gilles Vigneault, Félix Leclerc, Robert Charlebois... Je découvre l'efficacité de l'harmonisation québécoise sur la chanson francophone. Je découvre aussi la proximité entre les artistes et ces gens qui chantent. Le peuple québécois fait 10 % de la population française, mais il vit sur un territoire qui est six fois plus grand. Il y a un besoin de vivre ensemble incroyable ». Lors de la semaine chantante au Québec, il voit Gilles Vigneault qui vient saluer les choristes qui apprennent ses chansons. « Il n'y a pas de concert, rien, il passe juste comme cela, pour les rencontrer ». C'est le déclic. Il revient en France avec l'idée de développer le répertoire de la chanson chorale, dans le cadre de cette pratique en amateur. « Il y a 4,5 millions de Français qui chantent dans une chorale, il faut absolument le faire en collaboration, en rencontre, en échange avec



Pierre-Marie Boccard, délégué général, lance la 37<sup>e</sup> édition des Nuits de Champagne.

les artistes professionnels, auteurs, compositeurs ».

## DE QUÉBEC À ARGENCE

De retour de Québec, en 1982, Pierre-Marie Boccard organise à Troyes le concert de Serge Lama avec 1 000 choristes, retransmis en direct sur RTL. Il rencontre

créé la direction de la communication tout en participant à la vie culturelle. Nous avons animé une communication culturelle basée sur la vie ensemble des Troyens. Il développe le slogan « Troyes avance en créant ». « Le futur d'une ville, ça s'invente, et ce sont les gens de la ville qui l'inventent. Tout au long

« Tout au long de mon parcours, il y a passion et ensemble ».

alors le manager du chanteur, Eddy Marouani, qui lui dit : « Vous savez, ce que vous proposez à Serge, c'est quelque chose d'extraordinaire. C'est une peinture de ses chansons en fait ». « Imaginez comment je sors du rendez-vous ! »

Puis, Robert Galley, alors maire de Troyes, lui demande de rejoindre le service culturel de la ville et il

de mon parcours, il y a passion et ensemble ».

« C'est incroyable, quand j'entends une chanson qui me touche, je peux ressentir la même émotion qu'à 7 ou 10 ans. Moi, l'enfance, elle est toujours là ! ». Puis se succèdent les années avec Fabienne Thibeault, Michel Fugain, Hervé Cristiani entre 1983 et 1988, passant au

constat inquiétant de la baisse de fréquentation des choristes de 900 à 250. Un chef de chœur suisse interpelle Pierre-Marie Boccard et lui fait passer le message qu'un choriste s'investit pour être l'interprète principal du concert et non l'accessoire de l'artiste. Il teste le concept au théâtre de Champagne avec Pierre Delanoë qui finit les larmes aux yeux disant « Il n'y a pas de plus grande émotion pour un auteur compositeur que d'entendre ses pairs lui restituer son œuvre ». Le Festival des Nuits de Champagne prend forme, soutenu par la Ville de Troyes, le Département et la Région. Le Grand Choral prend place à l'espace Argence et l'association chorale Chanson contemporaine y fait chanter un chœur qui interprète le répertoire d'auteurs-compositeurs. « Il a fallu 15 ans pour gagner la reconnaissance du métier avec un gros travail d'écriture, d'harmonisation. On part de la chanson pour la transcender avec les quatre voix, mettre en place un laboratoire de chefs de chœur et donner des outils aux choristes en amont ». Maintenant, ils sont 900 choristes sur scène.

## BERNARD LAVILLIERS, UNE RENCONTRE FUSIONNELLE

Le plus beau souvenir de ses 37 ans de Nuits de Champagne le ramène en 2000. Il pressent Alain Souchon ou Francis Cabrel pour l'affiche des Nuits de Champagne. « Leurs managers m'ont tous les deux répondu favorablement. J'ai eu deux nuits d'insomnie pour savoir comment j'allais faire pour les départager ». Finalement, ce sera un duo inédit, Souchon et Cabrel décident de se partager l'affiche des Nuits de Champagne. « Un sacré signal pour la profession ! ». Un an avant, il a vécu son plus grand stress avec Julien Clerc qui lui dit qu'il ne pourra finalement pas rester pour le Grand Choral. « Il a fallu 48 h pour le convaincre de rester avec sa manager, car il avait un a priori sur la Chorale. La rencontre organisée avec les choristes l'a fait craquer, séquence émotion ! Il m'a confié qu'il ne regrettait pas d'être là et qu'il allait vivre un grand moment ».

À 70 ans, Pierre-Marie Boccard fait ses dernières Nuits de Champagne en « solo ». Il aurait aimé programmer Michel Polnareff pour la dimension intemporelle de son répertoire ou Jean-Jacques Goldman. Cette 37<sup>e</sup> édition remet à l'honneur Bernard Lavilliers qui se produira accompagné par l'orchestre symphonique de l'Aube. Un

artiste convaincu depuis sa venue en 2008. « La rencontre est fusionnelle. Depuis on ne se quitte plus ». Même pendant la covid, 50 chœurs ont fait le Grand Choral buissonnier et repris « Les mains d'or » sur les réseaux sociaux, qui totalisent aujourd'hui 3,5 millions de vues.

L'année prochaine, Pierre-Marie Boccard sera en binôme avec son successeur pour un passage de relais en douceur. « C'est un cap. J'ai eu la chance de partager avec tellement de responsables, qu'ils soient politiques, économiques, culturels, artistiques... C'est l'énergie de la confiance. Quand on est passionné et qu'on chemine ensemble, franchement, c'est l'énergie de la confiance qui fait le reste. Et, c'est une énergie fantastique ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Festival des Nuits de Champagne du 20 au 26 octobre.** « Bal tropical » Bernard Lavilliers - Tiken Jah Fakoly et Bonbon Vodou et de nombreux artistes en concert à Troyes. <https://nuitsdechampagne.com/programmation/>

## 1954

Naissance à Bourguignon (Aube).

## 1970

Inscription à la chorale La Barsanel, de Bar-sur-Seine.

## 1980

Les Chorales de Vaison-la-Romaine - DUT de Gestion.

## 1982

Rejoint l'équipe culturelle de la Ville de Troyes avec André Beury.

## 1985

Crée la direction de la communication de la Ville de Troyes.

## 1988

Première édition des Nuits de Champagne.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

